18 ans de prison pour Ali Haddad, 12 ans pour Ouyahia et Sellal P. 3

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

QUELLES DISPOSITIONS DEVELOPPONS-NOUS ?
De collusions ou de congruences ?
AREZKI DERGUINI

Les méfaits de la confusion identitaire et du manque de discernement politique
BENABID TAHAR

Pardon ! On vous a colonisés
CHADOULI AHMED

Le théâtre et la prospection verbale
MOHAMED ABBOU

Mémoire : l'exemple belge
AKRAM BELKAÏD

Livres : les «désaxés» !
BELKACEM AHCENE-DJABALLAH

Le FLN, un Léviathan destructeur ?
CHERIF ALI

FAWZIA AL-ASHMAWI, ÉCRIVAIN, EXPERTE EN RECHERCHES ET TRADUCTRICE

La femme, l'islam et les musulmans en Occident
MOHAMMED MUSTAPHA HABES

P. 5 à 12

JEUDI 02 JUILLET 2020 - 10 DHOU EL QÎDA 1441 - N° 7789 - PRIX ALGÉRIE : 30 DA - ISSN 1111-2166

Coronavirus

Les deux prochaines semaines seront cruciales pour Sétif

Z. Mehdaoui

«La recrudescence des nouveaux cas de contamination au Covid-19 doit donner à réfléchir», a déclaré hier Ryad Mahyaoui, chef de service réanimation au CNMS et membre du Comité scientifique de lutte contre le Covid-19. Ce dernier, qui s'exprimait sur la radio chaîne 3, soutient que cela doit interpeller plusieurs secteurs sachant que l'épidémie n'est pas finie du fait de l'allègement des mesures de confinement. «Les chiffres ont pratiquement doublé», a tenu à préciser le Pr Ryad Mahyaoui, qui appelle les Algériens, notamment la population des Hauts-Plateaux, en particulier la wilaya de Sétif, à «rester vigilants». Le Pr Mahyaoui a expliqué que «maintenant, il faudra que les gens prennent conscience et soient solidaires pour combattre ce virus», tout en insistant sur le respect des gestes barrières. Il soutient en effet que les gestes barrières sont «le seul moyen efficace pour lutter contre cette pandémie». Pour ce qui est de la wilaya de Sétif qui connaît une recrudescence sans précédent des contaminations depuis le déconfinement partiel, l'invité de la radio dira que la cellule opérationnelle qui s'est déplacée sur place a mis des mesures très strictes pour les enquêtes épidémiologiques avec traçage des cas et réalisation des tests. En plus de ce bilan lourd avancé par le Comité scientifique de lutte contre le Covid-19, le professeur Mahyaoui révèle que l'hôpital de Sétif affiche un taux record d'affluence et pratiquement un taux d'occupation à 100%. «On a donc pris des mesures pour pouvoir dégager des malades, qui n'ont pas besoin d'être hospitalisés, sur des lieux dédiés, notamment des centres de formation, des cités universitaires et pourquoi pas des hôtels pour essayer de désengorger les hôpitaux», a-t-il ajouté. «Au cas où la situation devient dangereuse, les autorités locales ont été instruites pour prendre toutes les mesures nécessaires et fermer des quartiers et même des régions», dira-t-il encore, en soulignant que les deux prochaines semaines sont cruciales, soit jusqu'au 13 juillet. «Si durant cette phase de contamination, on arrive à endiguer le virus et le nombre de cas, on est tiré d'affaire», sinon, estime-t-il, Sétif peut aller vers un confinement total comme c'était le cas auparavant pour la wilaya de Blida.

Sonatrach-Eni

Plusieurs accords de coopération signés

La Compagnie nationale des Hydrocarbures Sonatrach et le groupe italien Eni ont signé mercredi à Alger plusieurs accords de coopération dans le secteur du gaz et un mémorandum d'entente portant sur les possibilités d'investissement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures. En présence du ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar et des P-dg des deux compagnies respectivement MM. Toufik Hakkar et Claudio Descalzi, les deux parties ont signé un mémorandum d'entente (MoU) pour identifier les possibilités d'investir conjointement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures en Algérie dans le cadre de la nouvelle Loi sur les hydrocarbures. Le MoU couvre aussi l'examen des opportunités d'exploration et de production à l'international. Il a été également procédé à la signature de trois (03) accords gaz portant sur la commercialisation par Sonatrach, pour le compte des parties, du gaz sec issu des périmètres Ourhoud II, Sif Fatima II et Zemlet El Arbi, d'un volume annuel de près de 1,5 milliards m3, et ce jusqu'en 2049. De plus, un avenant du contrat de vente de gaz signé entre Sonatrach et Eni, fixant les conditions commerciales pour l'année gazière 2020-2021. Ledit contrat, datant de 1977, a été renouvelé en mai 2019 pour l'approvisionnement du marché italien pour une durée de huit (8) années fermes jusqu'en 2027, plus deux années optionnelles supplémentaires. Lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie de signature, le ministre de l'Energie a salué la poursuite des relations de partenariat entre les deux groupes énergétiques rappelant qu'Eni possède plus de 12 contrats de coopération avec Sonatrach dans l'exploration et l'exploitation.

«C'est (Eni, Ndlr) un partenaire historique et de premier plan pour l'Algérie dans le secteur de l'énergie», a réaffirmé M. Attar, soulignant l'intérêt de développer la coopération entre les deux parties dans les secteurs de l'amont, de l'aval et en matière de commercialisation dans un intérêt commun. Pour le P-dg de Sonatrach, le MoU permettra de renforcer les relations entre les deux parties dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation en Algérie. «Il y a beaucoup d'opportunités que nous devons examiner ensemble. Il s'agira également d'évaluer les opportunités à l'international et de développer les projets d'énergie solaire au niveau des gisements de l'association Sonatrach-Eni», a indiqué M. Hakkar. Pour M. Descalzi, malgré la conjoncture internationale du secteur énergétique qui a nécessité la baisse des investissements de la compagnie italienne de près de 35 %, «Eni a décidé de continuer et de rester avec un budget intégral en Algérie». «Cela montre que nous travaillons bien avec nos associés en terme de temps, de procédures», a estimé le représentant italien. Selon un communiqué de Sonatrach, «cette rencontre confirme la volonté des deux parties de développer leur partenariat dans divers segments de l'industrie pétrolière et gazière ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables». Des études pour la réalisation de nouveaux projets de centrales photovoltaïques à l'instar de celui réalisé au niveau du site de production de BRN, seront incessamment entamés, selon le même document.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La mère des batailles

Face à un pouvoir politique affaibli par les luttes intestines et gangrené par la corruption, la bureaucratie s'est trouvée une voie royale pour prendre le contrôle de tous les rouages de la vie socioéconomique, et même politique, puisque ce sont les bureaucrates qui ont eu, jusque-là, le dernier mot pour installer les députés, sénateurs et autres élus locaux. Et la nouvelle équipe gouvernementale en vient forcément à engager un tour de force avec ce danger qui menace d'annihiler tous les efforts consentis par les dirigeants politiques pour sortir le pays de sa léthargie économique et instaurer un climat de confiance avec le citoyen. La bureaucratie, certains parleraient de «bureaupathologie» quand on évoque le mal que fait véhiculer le comportement néfaste de bureaucrates qui font la pluie et le beau temps, n'est pas facile à guérir ou à combattre. Le gouvernement qui se trouve fatalement confronté au cachet bureaucratique, qui a ruiné le pays, vient-il de lancer la mère des batailles en s'attaquant aux vieilles mentalités qui ont la peau dure, et qui ne font pas trop cas des projets de l'Algérie nouvelle ? Peut-être par manque de temps pour réduire l'influence de la bureaupathologie, on a commencé par lancer des avertissements, comme l'a fait le Premier ministre, qui a saisi l'opportunité, lors de sa visite dans la wilaya de Tindouf, pour lancer que «l'Algérie nouvelle doit se construire avec une mentalité nouvelle», et que «la bureaucratie est un ennemi de cette Algérie nouvelle qui doit être bâtie dans la transparence». Avant lui, c'est le président de la République qui est monté au créneau pour dénoncer, lors du dernier Conseil des ministres, des pratiques bureaucratiques qui privent des citoyens producteurs, notamment dans le monde de l'agriculture, du raccordement au réseau électrique pour ensuite leur mettre la pression pour le remboursement des crédits dans les délais. Ainsi, au tout début de l'exercice de son pouvoir, ambitionnant d'aller vers la diversification de l'économie, vers la consolidation de l'Etat de droit, des libertés individuelles et collectives, le gouvernement constate que le plus grand obstacle réside dans la bureaucratie. On ne fait rien de bon, même avec la meilleure Constitution au monde, si des gens trouvent le loisir de limiter la marge d'autonomie des individus et des entreprises. Le pouvoir réel se trouverait-il entre les mains des bureaucrates ? Oui, si on n'y fait pas attention en réduisant leur capacité de nuisance et leur puissance de domination qui tend à faire d'eux un pouvoir autonome. Il ne faut pas ignorer que de grandes sociétés se sont érigées en Etat dans l'Etat, échappant totalement au contrôle et à l'autorité des commis locaux. De toute évidence, il faut revoir de fond en comble le mode de gestion administratif des collectivités locales et de certaines grandes sociétés. Tout passerait-il par une réforme de l'administration ? Absolument, et au premier degré.

En second lieu, il serait utile de revoir les modalités de recrutement dans les postes de responsabilité dans l'administration, qui obéissent depuis l'indépendance du pays au critère de l'accointance, en sus d'avoir en place, principalement, des hommes politiques de qualité. Le médiateur de la République et ses délégués au niveau local pourraient également, si on leur donnait les moyens de leur politique, jouer un rôle très important dans la lutte contre la bureaucratie.

Plus de 48° à Ouargla et El-Oued

La canicule continuera d'affecter les wilayas d'El-Oued et Ouargla jusqu'à aujourd'hui jeudi dans la soirée, indique mercredi un bulletin météorologique spécial canicule émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Ces deux wilayas sont placées au niveau de vigilance orange, avec des températures prévues qui atteindront ou dépasseront localement 48C, et ce, précise le bulletin dont la validité s'étend du mercredi à 12h00 au jeudi à 21h00.

Il est à rappeler que la vague de chaleur qui touche plusieurs régions du pays depuis mardi est due à la présence d'un couloir dépressionnaire provenant du sud, atteignant les régions côtières et proche-côtières, a indiqué à l'APS Mme Houaria Benrekta, responsable de la communication à l'ONM.

«Cette situation est due à une stabilité des centres d'action dans l'atmosphère et la présence d'un couloir dépressionnaire provenant du sud et qui touche également les régions côtières et proche-côtières», a-t-elle précisé, ajoutant que les températures connaitront, dès mercredi, une baisse progressive sur les différentes régions du pays avant de revenir à la normale samedi prochain.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E. Ouargla: S.I.A.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Après la fermeture des marchés à bestiaux

Plaidoyer pour une vente contrôlée des moutons de l'Aïd

Le durcissement des mesures de prévention décidé par le gouvernement pour faire face à la recrudescence inquiétante des cas de Covid-19, en Algérie, a en outre porté sur la fermeture des marchés à bestiaux, dans certaines wilayas.

M. Aziza

L'Association de protection des consommateurs 'El Aman' a estimé, à ce sujet, qu'il ne suffit pas de fermer ces espaces, mais qu'il faut plutôt trouver des alternatives pour organiser la vente du cheptel, afin de préserver économiquement les droits des éleveurs et les droits moraux des citoyens, qui tiennent à accomplir leur « devoir religieux », à savoir la fête du sacrifice. Pour le président de l'Association 'El Aman', Hacène Menouar, la fermeture des marchés à bestiaux, sans prévoir de solutions urgentes en parallèle, ouvrira la voie à la vente anarchique du cheptel, loin du contrôle vétérinaire et en l'absence totale des mesures de protection. Il affirme, par ailleurs, que les Associations des consommateurs ont toujours demandé l'organisation des marchés à bestiaux, avec des préparatifs qui se font juste après l'Aid El Fitr, et ce depuis, des années, « depuis exactement 2016, mais nos demandes sont restées sans suite », dira-t-il. Il a tenu à préciser, également, qu'il faut juste voir comment les Européens et d'autres de pays de confession chrétienne préparent, une année auparavant, la fête et les marchés de Noël, par le biais des comités d'organisation locaux. Et d'affirmer que « cette crise sanitaire devrait nous pousser à mettre de l'ordre dans nos marchés que ce soit ceux réservés aux bestiaux que ceux des fruits et légumes, pour assurer la sécurité, notamment sanitaire aux citoyens ». L'Association 'El Aman' propose à un mois de l'Aïd El Adha, pour l'année 2020, de réserver de grands espaces à l'instar de la Safex, le parking du stade du 5 Juillet, pour la vente exclusive de cheptel, pour le cas d'Alger. Et de réserver des endroits similaires à travers toutes les wilayas du pays, des points de vente organisés encadrés par les services de sécurité et les autorités locales avec la présence obligatoire des vétérinaires sur place. Et de préciser que cette organisation incombe aux autorités publiques locales, qui sont les premiers responsables de « la conformité » de ces marchés et c'est eux qui devront veiller au respect des mesures de protection sanitaires. Des marchés qui, selon l'Association, doivent avoir des tracés qui assurent une seule entrée et une sortie, distincte l'une de l'autre, pour éviter la bousculade et pour assurer la distanciation sanitaire recommandée. L'ensemble des clients et des vendeurs doivent porter obligatoirement les masques et accéder, à tour de rôle à l'espace réservé à la vente. Et tout le monde doit être soumis à une opération de désinfection avant d'entrer dans les lieux. Les instances communales et de wilaya doivent se concerter avec les comités de gestion de ces marchés en impliquant, bien évidemment, le ministère de l'Agriculture est-il encore précisé. « C'est vrai le temps presse et la situation sanitaire se complique, mais on a toujours une marge de manœuvre pour rattraper le retard, c'est une question de volonté », soutient le responsable de l'Association.

Cette organisation doit être une règle à adopter même dans les prochaines années pour éviter les catastrophes sanitaires, pas uniquement le Covid -19, recommande-t-il. Pour rappel, certaines wilayas ont procédé à la fermeture des marchés à bestiaux après la diffusion des images de certains de ces marchés, qui étaient bondés de monde sans aucun respect des mesures de protection sanitaire recommandée. Et au moment même de la montée fulgurante des cas de coronavirus, en Algérie.

Covid-19

365 nouveaux cas et 8 nouveaux décès

Trois cent soixante-cinq (365) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 143 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 14272, soit 32,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 920 alors que le nombre des patients guéris est passé à 10040, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. Il a, à ce propos, fait remarquer que les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 75% du total des décès. En outre, 32 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 12 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Selon la même source, 16 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas, tandis que 20 autres ont notifié plus de 6 cas chacune.

Par ailleurs, 48 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Tribunal de Sidi M'hamed

18 ans de prison pour Ali Haddad, 12 ans pour Ouyahia et Sellal

Le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, mercredi, l'homme d'affaires Ali Haddad à 18 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions DA, ainsi qu'une peine de 12 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

Le Tribunal a également ordonné la confiscation de tous les biens des accusés dans l'affaire d'Ali Haddad dont les comptes bancaires ont été gelés, tandis que les cinq frères d'Ali Haddad (Rebouh, Mohammed, Omar, Soufiane et Meziane) ont été condamnés à 4 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions DA chacun.

Le Tribunal a décidé également l'extinction de l'action publique pour l'accusé Abdelmalek Sellal dans l'affaire de financement de la campagne électorale pour la Présidentielle d'avril 2019. Les deux anciens ministres, Mehdjoub Bedda et Youcef Yousfi ont écopé de 2 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA chacun, tandis que l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane a été condamné à 3 ans de prison ferme.

Le tribunal a également condamné par contumace à 20 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA, l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis.

Le Tribunal a prononcé, en outre, des peines de 10 ans de prison ferme assortis d'une amende d'un (1) million DA à l'encontre de l'ancien ministre Ammar Ghoul, une peine de 2 ans de prison ferme à l'encontre des anciens walis d'El Bayadh, Abdellah Benmansour et d'Annaba, Mohammed Selmani, de 5 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA à l'encontre de l'ancien ministre, Abdelkader Kadi et de 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA à l'encontre de Amara Benyounes et Boudjemaa Talai.

Le Tribunal a condamné les accusés à verser un montant de 135 milliards centimes au Trésor public à titre de réparation in solidum.
Les directeurs généraux des entreprises portuaires de Béjaia, Achour Djeloui, de Mostaghanem, Bouledjouidja Ryad et de Djendjen (Jijel), Houari Abdeslam ont été acquittés dans cette affaire.

Le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed avait requis, le 24 juin dernier, des peines de 15 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal et de 18 ans contre Ali Haddad.

Alger

Le procès de Mahieddine Tahkout reporté à lundi

Le Tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a décidé hier après-midi de reporter à lundi prochain l'audience du procès de l'homme d'affaires Mahediine Tahkout, à la demande de sa défense. La défense de l'accusé a également demandé au tribunal de «réunir les conditions appropriées à l'audience, notamment face à l'expansion de l'épidémie de coronavirus».

L'homme d'affaires, Mahieddine Tahkout est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation en lien avec la corruption, dont l'obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation.

Raïna Raïkoum

El-houari dilmi

Le journalisme, ce « champ de mines et de ruines » !

Le premier responsable en charge du secteur de la communication a encore planté une autre banderille dans le bon dos de ces «historiens du présent» pour dénoncer « l'exercice médiocre de la profession de journaliste en Algérie, un champ de mines et de ruines » a-t-il dégainé. Mais il paraît, selon une langue morte depuis des temps (dé) passés, que quand la plume a pour faiblesse de chialer, l'écrit n'a jamais eu le courage de rire jaune. C'est pourquoi peut-être, par et pour ce seul et petit «hic» que le bouche-à-oreille est devenu le média le plus « croyable » et la rumeur la seule… diseuse de choses vraies. C'est alors que par une matinée trop sombre, Larbi, pour fêter son anniversaire à lui, décida de donner libre cour à son cœur en rendant visite au douar des Bani-Maskhoutine. Débarquant dans une tenue trop « endimanchée » pour être celle d'un gars venu du coin d'à côté, il est très vite « dégrisé » pour se (ré) apprivoiser avec une vérité qu'il avait cru avoir, par tous les temps, choisi son camp (la vérité) déserté.

- Mais, qui pourrait bien être ce Larbi, caché derrière son blouson noir-corbeau, un jean Lee Cooper, une paire de savates luisant comme du faux cuivre, un stylo « fourré » dans l'oreille et quelque chose comme une besace en bandoulière, s'interrogent les sages du douar.

- Un expert venu nous déclamer que le blé pousse partout sauf dans les poches, un agent de recensement, un élu venu troquer ses chimères contre nos utopies, un enfant du douar de retour d'une longue absence… Non, Larbi n'a rien de tout cela. Qui est-il alors ?

- Je ne suis qu'un journaliste. Je viens de la ville de…, répond apeuré, Larbi.

- Et c'est quoi un « journaliste » ?, le fusille des yeux K'bir El-Douar…

- Un journaliste, c'est un homme. Lui aussi. Son métier, c'est d'abord un quidam qui veille à son souffle « coupé » de la vie. Et surtout, à son pain… noir. Un journaliste, ça peut même poser des questions « carrées » même si tout le monde ne veut pas lui faire des réponses trop « rondes », répond, haletant, Larbi.

- Et qu'êtes-vous venu faire ici M. Larbi…?

- Je suis venu vous parler de mon métier qui ne nourrit plus son homme, même si les gens d'aujourd'hui sont plus occupés à courir derrière leur âge qu'à rattraper le temps perdu.

- Ce n'est pas trop subversif ce que vous racontez là ? Avec tout ce qui se passe dans le pays et les discours menaçants du Raïs…?

- Non, non, rien de tout de cela. Je suis venu vous parler de mon métier. Un job pas trop bien rémunéré mais chèrement payé. Moi, Larbi, qui croit faire l'Histoire du présent, je suis miséreux, envié, suspect de tout et de rien, infréquentable mais quand même bien dans ma peau. Je suis même coupable. De tout et aux yeux de tous. Je suis même responsable de la pluie qui ne tombe pas. Le Corona qui ne fait peur à personne dans mon pays. Le pétrole qui ne vaut plus un rond. La lune qui ne veut rejoindre sa cache. De la valetaille qui menace notre pain national et ses coups fourrés. De la giga-crise qui tourmente la planète. Et c'est pour tout cela que moi Larbi, je suis condamné à passer toutes mes nuits dans un bain maure. Ça me change des tayabet el-hammam voyez-vous ? Plumitif, journaleux, manbar, sekhaffa, écrivaillon, kh'bardji, tous les mots ne suffisent pas pour me traiter de tous les… maux. Peut-être parce qu'aujourd'hui est journaliste qui veut. Ou presque… Il suffit juste de faire comme si…

Un cartable « dévidé » à la main, un calepin dans le revers de la veste et un stylo à l'encre invisible derrière l'oreille et vogue la galère… moi, Larbi, on m'accuse même d'être un inconsistant correspondant. Peut-être parce que j'ai suivi des cours… par correspondance… Je suis même traité sans coup férir de pigiste; parce que je suis à peine capable d'épeler l'alphabet de A à J. comme Journaliste…

- Ça suffit Larbi, trêve de balivernes ! Ecoutez, de ce côté-ci du bled, vos plumes sont subversives. Vos petites lucarnes piégées. Vos papiers trop douteux, vos journaux séditieux. Ils n'ont jamais servi la bonne cause : la nôtre, à quoi sert votre métier sinon, « par des fois, à aider le petit peuple à dessiller les yeux. Garder l'oreille et les sens aiguisés. Tourner le dos aux diseurs de bonnes (més) aventures. Aux vérités aseptisées, aux discours « stérilisés ». Aux pièges bien tendus.

- Monsieur Larbi, désapprenez surtout à ne jamais vous occuper de ce qui ne vous regarde pas. Votre métier ne vaut pas plus que bouse fertilisante de nos vaches. Dans les villes, l'on voit de vous que vos canards ne servent à rien d'autre qu'à nettoyer les carreaux brisés. Emballer du poisson pourri. Essuyer « l'inessuyable »… Revenez, M. Larbi, de là où vous êtes venus, nos récoltes, nos femmes et nos enfants ont horreur de vos « cuisines » trop touillées qui retournent l'estomac et la tête…

- Oui, je ne suis qu'un… pas un…

- Aller ! Partez vite Larbi, votre métier se reflète dans toutes les lumières sans jamais briller dans aucune étoile. C'est là votre « tare » irréparable. Et surtout, cachez-nous votre métier, que nous ne saurons voir… Même si on a oublié de vous offrir un stylo pour vous consoler de toutes vos plumes cassées…!

Gouvernement

Les zones d'ombre et le reste

Ghania Oukazi

C'est dans une période de haute contagion par la Covid-19 et de chaleur suffocante que le 1er ministre a choisi mardi d'effectuer une visite officielle dans la wilaya de Tindouf où il a instruit à la prise en charge des «zones d'ombre».

Avec près de 80.000 habitants, Tindouf est classée quatrième parmi les wilayas à forte densité à travers le territoire national. L'ouverture du poste frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie en août 2018 à 75 km de cette ville devait faciliter des échanges commerciaux légaux et fructueux. Le contrôle sécuritaire des frontières entre les deux pays devait aussi prendre des dimensions plus importantes, donc plus structuré et plus efficace. La détérioration de la situation sécuritaire dans la bande sahélo-sahélienne a obligé l'Algérie à coordonner étroitement ses efforts de surveillance et de sécurisation de ses frontières avec les pays limitrophes. La lutte contre la migration clandestine, le terrorisme, le crime transfrontalier (armes, narcotrafiquants…) sont devenus légion dans ces immenses territoires désertiques où les tribus des deux pays s'adonnent depuis toujours au troc de marchandises pour pouvoir survivre à la dureté de la vie.

L'ouverture du poste frontalier devait atténuer l'ampleur de tout ce qui était illicite et ce, par la régulation des flux de personnes et de biens commerciaux entre les deux populations. Avant, contrairement aux Algériens, seuls les réfugiés sahraouis habitant Tindouf pouvaient passer la frontière algéro-mauritanienne. Du côté algérien, le poste frontalier a été dès son ouverture doté de toutes les commodités nécessaires pour instaurer de nouvelles méthodes de travail entre les deux pays. Mais durant ces deux ans, il est resté quasiment inactif au regard du refus des commerçants d'emprunter un tronçon de plus de 700 km complètement défoncé reliant Tindouf à Zouerate, le premier point urbain mauritanien. Les autorités mauritaniennes ont toujours soutenu qu'elles n'avaient pas les moyens financiers requis pour bitumer ce long itinéraire. Ils comptent en évidence sur l'Algérie pour le faire. Depuis 2018, rien n'a bougé dans ce sens.

UNE «DÉBOUTEFLIKISATION» LEXICALE D'ARRIÈRE-GARDE

L'esprit populaire a juste relevé mardi que le 1er ministre est allé inspecter «les zones d'ombre» où il n'y a pas d'ombre. L'on aura remarqué qu'en se déplaçant avec les autorités locales sur certains sites, Abdelaziz Djerad n'a pas respecté la distanciation sociale. Dans cette phase cruciale de la pandémie du Covid-19, ce genre de manquement est impardonnable. Ce qui laisse interroger pourquoi choisit-il de réunir le gouvernement par visioconférence mais ne le fait pas avec les autorités locales des wilayas. Les déplacements sur le terrain des officiels centraux n'ont jamais été une méthode intelligente pour régler les problèmes de la gouvernance locale. Et ce qui l'est encore bien moins, c'est ce changement de lexique pour identifier les zones enclavées au plan national. Le nouveau pouvoir a choisi d'employer «les zones d'ombre» pour en parler. Du coup, ce sont tous les responsables, sans exception aucune, qui en font leur référence dans toutes leurs interventions. Les dictionnaires définissent l'expression tout à fait autrement. «Zones d'ombre» signifie tout sauf zones enclavées, déshéritées ou défavorisées. «Zone de l'ombre» ou «zone d'ombre» représentent entre autres l'opacité des activités des services secrets mais aussi le manque de clarté, de lumière au vrai sens des termes, se mettre à l'abri de quelque chose… Encore une fois, l'école est remise en cause parce qu'elle n'a pas bien expliqué les choses. La décision des autorités de faire accéder les élèves du moyen au cycle secondaire avec un 9 sur 20 qualifié de «moyenne» en vaut le clin d'œil. La moyenne est une chose qui tient le milieu ou alors se trouve à équidistance entre deux points. 9 n'est pas la moyenne de 20. C'est de la lapalissade.

La «débouteflikisation» à laquelle s'adonne le discours politique officiel est niaise. Entre un «fakhamatouh» qui a intronisé l'allégeance de l'ensemble des autorités civiles et militaires en faveur de Bouteflika revient sous une autre formule celle alignant les fonctions de Tebboune à chaque fois qu'il est cité. Le rappel interminable de «président de la République, Chef suprême des armées, ministre de la Défense» sonne comme une instruction donnée en particulier aux médias publics. Les dénominations usitées pour désigner les deux présidents cultivent sans conteste le culte de la personnalité qui fait mal à l'Etat de droit. A propos de droit, le ministère de la Poste et des TIC vient d'interdire aux personnes morales titulaires de comptes courants postaux (CCP) d'opérer des retraits en espèces dans les bureaux de poste. Raison invoquée «faciliter aux citoyens les retraits en espèces de leurs salaires, allocations et pensions de retraite». Il affirme que «la disponibilité des liquidités dans tous les bureaux de poste est garantie». Ce qui est qualifié de «mensonge» selon les aveux des personnels des bureaux de poste. «C'est pour cela que les personnes morales ne peuvent pas retirer d'argent», disent-ils.

«CHASSE AUX SORCIÈRES» CONTRE LES JOURNALISTES

Ces mêmes personnes morales peuvent, dit ce ministère, «bénéficier des moyens de paiement scripturaux disponibles, moyennant l'utilisation de chèques certifiés, de virements de compte à compte ou de la présentation d'un chèque postal à l'encaissement via le système de télé-compensation avec la place bancaire». Le ministère explique que «cette période exceptionnelle constitue une réelle opportunité pour promouvoir davantage l'utilisation de la monnaie scripturale et des moyens de paiement électroniques par l'ensemble des citoyens, afin de rationaliser les retraits en espèces». Cette dernière observation est à encourager. Mais le recours au jeu d'écriture dans un pays «mal connecté» en raison des fortes perturbations des réseaux électroniques dans les institutions de service public rend inquiet. Lundi, les agents des services CNAS dans certaines localités algéroises répétaient «makach eréseau», laissant en rade de nombreux usagers. Hier, une responsable de ce ministre a fait savoir à un média privé que «nous avons 6 millions de détenteurs de cartes électroniques, nous en avons enregistrés 1 million d'opérations contre 200.000 en 2019(…), nous avons 29 millions de détenteurs de CCP (...)». Etalés de la sorte, ces chiffres peuvent permettre d'avoir la moyenne -la vraie- des Algériens qui osent et savent taper dans un DAP souvent en panne…

Perturbation politicienne et provocation malsaine en cette fin de semaine, la décision du DG de l'ENTV de ne plus payer les factures des chambres «sécuritaires» de ses journalistes à partir du 1er juillet en le faisant savoir par écrit au PDG du complexe Sidi Fredj. Ce dernier a lancé «une chasse aux sorcières» au niveau des chambres défiant toute règle de respect de la vie privée des journalistes. Un fâcheux événement dont certains charognards ont en fait un scoop médiatique. «Quand je l'ai su, j'ai passé la nuit à pleurer», nous a dit une journaliste de l'ENTV. «Le DG du complexe jure de faire sortir les journalistes de l'hôtel El Manar dans les plus brefs délais mais je n'ai pas où aller, ce ne sont plus des chambres sécuritaires mais sociales», a-t-elle lâché avec amertume. Reste à savoir si la décision de faire évacuer les complexes touristiques algérois concerne aussi les résidences d'Etat Club d'Etat et Moretti où vivent gratuitement ministres et hauts fonctionnaires.

Accidents de la route

29 morts et 1.419 blessés en une semaine

Vingt-neuf (29) personnes ont trouvé la mort et 1419 autres ont été blessées dans 1.173 accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 21 au 27 juin, selon un bilan publié mercredi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine, avec 03 personnes décédées et 75 autres blessées dans 50 accidents de la route.

Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 2820 incendies urbains, industriels et autres à travers le territoire national. Par ailleurs, un total de 3253 agents, tous grades confondus, et 574 ambulances, ainsi que 328 engins d'incendies ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection Civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers les 48 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19). Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 756 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 613 opérations de désinfection. Les opérations de désinfection ont touché «l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles», ajoute t-on.

L'un des plus dangereux barons de la drogue arrêté

Les services de la sécurité ont arrêté hier à l'ouest du pays un des plus dangereux barons de la drogue en Algérie, a-t-on appris de ces services. Il s'agit, selon la même source, du nommé Tidjani Benchachoua qui entretient d'importantes relations avec des réseaux internationaux de trafic de drogues.

Technologies numériques

Accord pour la création d'une académie Cisco en Algérie

L'Agence de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) a signé mercredi à Alger avec Cisco System, un groupe international spécialisé dans les matériels réseau, un protocole de coopération dans les domaines des métiers des réseaux numériques via la création d'une nouvelle académie Cisco en Algérie. L'accord a été paraphé par la directrice générale de l'ANPT, Kaouther Hamitou, et le directeur régional Cisco System (Algérie et Tunisie), Karim Sid Ahmed, au niveau du Technoparc de Sidi Abdallah (Alger). A l'issue de la cérémonie de signature, Mme Hamitou a déclaré que l'ouverture de l'académie Cisco, permettra aux étudiants, aux professionnels en informatique, aux administrations et aux spécialistes de la sécurité des réseaux, d'obtenir une certification professionnelle Cisco.

A cette occasion, elle a lancé un appel aux étudiants, aux ingénieurs en informatique, aux porteurs de projets ainsi qu'aux administrations de se rapprocher du cyber parc afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement technique et juridique assuré par l'ANPT pour se faire certifier. Pour sa part, le responsable régional de CISCO Système, M. Sid Ahmed, a souligné que ce partenariat permettra un transfert de technologies, en précisant que les compétences de Cisco seront mis à la disposition de l'ANPT qui disposera de programmes au profit d'entreprises publiques et privées ainsi qu'aux startups qui ont déposé leurs dossiers au niveau de l'Agence. Par ailleurs, il a annoncé un programme spécifique aux startups leur permettant de communiquer avec des laboratoires internationaux de Cisco et d'accéder gratuitement aux données techniques et technologiques qui leur permettent de développer leur projets. Ce partenariat s'étendra également à des collaborations académiques et industrielles dans les domaines de la cyber sécurité, des réseaux intelligents et de l'innovation, selon M. Sid Ahmed. "La signature de ce protocole d'accord porte ainsi le nombre d'académies nationales Cisco existantes en Algérie à 68 avec 7. 900 étudiants certifiés par ces académies", a-t-il fait savoir, en ajoutant que l'objectif est d'atteindre 10.000 étudiants. Quant à l'intérêt de ce partenariat, "c'est de permettre aux étudiants de travailler sur le même matériel existant au niveau des entreprises, d'être formés aux nouvelles technologies et d'avoir ainsi la chance de travailler dans des entreprises en quête de compétences de haut niveau", a-t-il fait valoir.

M. Sid Ahmed a également mis en avant la contribution de Cisco Algérie à assurer la continuité des activités de certaines entreprises économiques durant la période du confinement sanitaire imposé par le Covid 19. A ce propos, il a affirmé que Cisco Algérie a pris l'initiative de proposer aux entreprises des aides "à titre gratuit" afin de leur permettre de maintenir leur activité à travers le travail à distance à partir de chez eux, tout en leur assurant l'accès, en toutes sécurité, à toutes les informations qui sont à la base au niveau de leur entreprise. «Pour ce faire, on leur a offert des plateformes gratuites pendant pratiquement 4 mois ce qui leur a permis de faire leur réunions habituelles à distance en visioconférence et d'avoir accès à l'information à tout moment sur leurs portables, leurs Smartphones ou leurs PC".

Les même services ont été proposés à certaines universités, a-t-il indiqué en citant l'Université des sciences et technologies de Bab Ezzouar où les communications et les cours virtuels dispensés par les professeurs ont permis à 60.000 étudiants d'achever leur année universitaire durant les quatre derniers mois. Présente en Algérie depuis près de 16 ans, Cisco Systems est une entreprise informatique américaine spécialisée dans le matériel réseau. Depuis 2009, elle s'est investie également dans les serveurs.

Béchar

Plus de 4 quintaux de kif saisis, deux arrestations

Plus de 4 quintaux de kif traité ont été saisis et 2 narcotrafiquants arrêtés mardi près de Béni Abbès, dans la wilaya de Béchar, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les services des Douanes, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services des Douanes, a arrêté, le 30 juin 2020 près de Béni Abbès, dans la wilaya de Béchar (3ème Région militaire), deux (02) narcotrafiquants à bord de deux (02) véhicules tout-terrain chargés d'une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux et 9,2 kilogrammes", précise la même source.

Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP "a saisi, en coordination avec les services des Douanes à Tlemcen (2ème RM), deux (02) narcotrafiquants et saisi 48,5 kilogrammes de kif traité, 2 camions et 1 véhicule touristique", alors que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont saisi 6.997 comprimés psychotropes détenus par deux (02) narcotrafiquants à El-oued (4ème RM)". Par ailleurs, un détachement de l'ANP "a saisi, à Tamanrasset (6ème RM), 3 groupes électrogènes et 4 marteaux piqueurs servant dans les opérations d'orpaillage illicite", tandis que des Garde-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 26 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, à Annaba (5ème RM) et Béni Saf (2ème RM). De même, 43 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tamanrasset et Tlemcen", ajoute le communiqué.

Quelles dispositions développons-nous ?

De collusions ou de congruences ?

Par Arezki Derguini

Dire non à de nouvelles collusions, dire oui à la congruence des forces sociales, tel va être notre propos ici.

Le fossé qui se creuse entre l'État et la société que la crise du covid-19 accentue, va-t-il s'élargir et disloquer les forces de la société, ou ayant atteint ses limites, va-t-il en se résorbant faire apparaître de nouvelles propensions et forces sociales ? La situation va-t-elle incliner les forces vers de nouveaux états ou les accentuer ? S'il peut y avoir infléchissement et renversement de tendances et non un raidissement, cela ne prendra pas la forme d'une révolution, mais d'un travail patient de transformation de la situation.

L'opportunité de « se mettre à l'école » de la société ne semble pas arrivée. Celle qui semble avoir été saisie est celle de repartir en guerre contre la société. Et pourtant, la société déborde déjà le cadre qu'on veut lui fixer, elle manifeste un désaccord : *elle ne veut pas croire* à cette crise épidémique. Les mouvements de la société et des autorités semblent se contredire. Les autorités, qu'elles soient scientifiques ou politiques, ont tort de croire qu'elles pourront imposer leur ordre au mouvement social : il est déjà retors. Les soignants sont les premiers à en supporter les frais. En ignorant la situation de la population, les autorités dégradent la situation des soignants, c'est en se pliant à la situation de la population qu'elles pourraient alléger celle des soignants. Entre ces deux populations, il n'y a donc pas contradiction. Car non pas qu'une telle désobéissance soit volontaire, c'est la vie elle-même, la vie à laquelle la population se plie qui refuse de se soumettre à la politique du confinement. C'est comme une désobéissance silencieuse, sans manifestation publique, mais sans égard aux autorités. La vie suit son cours, une vie à laquelle ne semblent pas vouloir prêter attention ni l'opposition ni les autorités, si ce n'est pour condamner son laxisme, pour essayer de la faire entrer dans l'ordre. On aura compris que je ne fais pas allusion au côté le plus manifeste du mouvement de la société. C'est contre la mort - qu'il ne s'agit pas d'éradiquer, dans la vie que l'on mène le combat, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

L'occasion que constitue la crise du covid-19 pour les autorités de se mettre à la hauteur de la société, autrement dit de ce qu'elle sait et peut faire, risque de passer. Imperceptiblement peut s'imposer une mauvaise prise en main de la situation. Il ne s'agit pas d'inverser la relation de maître à élève, mais de permettre à l'élève d'apprendre et de prendre le relais de son maître. Il faut penser que c'est l'expérience qu'accumule la société qui compte et agir en conséquence. C'est l'ignorance d'un tel principe qui fait que l'élève n'écoute plus son maître, que le maître et l'élève ne se comprennent pas, que la société politique et la société cheminent dans deux cours différents.

Le comportement des autorités trahit une volonté de surfer sur les difficultés de la société tout en préservant les anciens rapports de l'économie de distribution au travers de la politique de confinement. Elles auraient comme une peur bleue de la société dans laquelle elles craignent de s'immerger. Elles refusent d'accompagner la politique de confinement d'une politique d'immunisation collective, seule politique que les moyens de la société permettent. Elles ne veulent pas prendre en compte les situations différentes dans lesquelles sont prises les populations de jeunes, de vieux, de travailleurs précaires, de soignants et elles se cachent derrière la politique des puissances industrielles qui elles sont en mesure de tester la population, de traquer le virus et de traiter les malades afin de ne pas prêter le flanc à la critique interne et externe. Tétanisées par les menaces extérieures, elles continuent de vouloir rester au-dessus de la mêlée et traitent indifféremment toute la population. Elles ont peur de s'engager et de prendre avec la société les problèmes à bras le corps. Face aux conséquences néfastes d'une telle politique, une réponse est déjà prête chez les bien-pensants : c'est la faute d'une société sans égard pour les autorités (le politique se cachera derrière le scientifique). Incrimination de la population et répression vont de pair, il faut le rappeler. Et n'allez pas croire qu'une telle politique n'a pas ses puissants partisans. Les menaces et pressions extérieures n'ont pas d'autre but que celui de pousser à une telle politique. Que cela ne serve donc pas de prétexte : la réponse aux menaces internes et aux menaces externes est la même : la mobilisation de la population.

ORDRE PUBLIC ET SANTÉ PUBLIQUE

La politique du confinement défend l'ordre public au nom de la santé publique. Mais pourquoi séparer ces deux affaires et soumettre l'une à l'autre ? C'est la santé qui donne ses moyens à l'ordre. Et la santé n'est-elle que médicale ? Le manque de ressources, la mal vie n'exposent-elles pas davantage à la maladie ? Il ne faut donc pas inverser les rôles : ce n'est pas à l'ordre public de défendre la santé, mais l'inverse. Il ne faut pas les opposer. Un ordre public qui est refusé par la population n'est pas au service de sa santé. Les États-Unis d'Amérique et le Brésil ont choisi de sacrifier leurs populations vulnérables pour défendre leur puissance économique. Leurs morts seront considérés comme des soldats tombés au champ d'honneur de la guerre économique. Ferons-nous de même ? Nous perdrions les deux, guerre économique et combat contre la maladie.

Il faut comprendre qu'il ne faut pas opposer ordre public et santé publique, ordre et changement. Bien au contraire le changement a besoin d'ordre. Aussi la politique de confinement n'a pas à être opposée à une politique d'immunisation collective. Certaines populations pourront adopter l'une ou l'autre, mais pas les deux. Il faudra confiner certaines populations et immuniser d'autres. Il faudra que les populations vulnérables se confinent, que s'isolent les personnes exposées, que la société reste active pour que se défendent les états de santé publics, santé économique et santé à proprement parler. C'est le développement humain dont nous sommes fiers et que nous avons accumulé lors des décennies écoulées qui commence à être entamé. Il faut désormais que la population accumule de l'expérience (du savoir-faire, du savoir-être et du savoir-vivre) pour le défendre et l'améliorer. La dépense publique ne pourra plus le soutenir.

COÛTS ET BÉNÉFICES DE L'APPRENTISSAGE SOCIAL

Étant donné l'état de son expérience, la société devra apprendre à se comporter comme il convient dans ce genre de circonstances. Les automatismes qu'on lui demande d'acquérir ont leurs préconditions et ne s'acquièrent pas du jour au lendemain. La vie ne peut se les approprier que s'ils la confortent. Elle doit pouvoir développer et répéter des gestes dont elle n'a pas coutume. Elle ne le fera pas si elle n'en a pas la propension. La rente dont on a spolié les générations futures ne pourra plus la nourrir. Les États et sociétés de l'Est asiatique ont eu l'expérience d'épidémies antérieures qui les a préparés à affronter la nouvelle épidémie. De plus nous ne pouvons pas dire que nous avons les moyens de leur politique. Les sociétés industrielles occidentales n'avaient pas l'expérience, elles ont dû s'adapter lentement pour se donner les moyens d'une politique cohérente. Elles n'ont pas pu tester rapidement, traquer le virus au départ de l'épidémie, elles ont dû confiner pour que leurs structures sanitaires ne soient pas débordées par l'épidémie. Elles se sont donné ensuite les moyens de tester, de pister et de traiter. Elles devront continuer à mobiliser des ressources importantes pour combattre les différentes vagues de l'épidémie et en geler d'autres pour contrôler les pertes de vie humaine.

L'apprentissage de la société étant donné son expérience et l'état de ses ressources, quelle que puisse être la politique adoptée, aura un certain coût social. La question est de savoir si au bout du compte la société aura accumulé du savoir ou pas, si les coûts partiront tous en pertes ou pas. L'apprentissage a toujours un coût, nous qui devons beaucoup apprendre, son coût nous effraie beaucoup. C'est pourquoi il faut le maîtriser mis non pas y renoncer. Il ne s'agit donc pas d'être trop volontariste. Il faut se mettre à la hauteur des moyens réels de la société, ni au-dessus en préconisant ce qu'elle ne peut pas accomplir ni en dessous en lui refusant d'accomplir ce qu'elle peut.

Nous allons voir de quelle manière l'ordre public sera utilisé, dans quelle logique seront utilisées les forces de l'ordre. L'ordre public abandonnera-t-il les populations vulnérables à leur sort ou permettra-t-il à la société de s'organiser pour faire face à ses défis ? L'État ne pourra plus transcender par la carotte les problèmes de la société ni surfer sur

eux en laissant la société s'adapter dans les cadres dans lesquels il l'enserre. Il ne peut pas laisser la jeunesse à sa vacance. Il risque de chavirer dans la tourmente.

L'autocontrôle doit succéder au contrôle étatique, la force publique va manquer des moyens d'une politique douce de gestion des foules. Les arrestations actuelles de militants seront suivies par des répressions massives si le contrôle interne ne succède pas au contrôle de surplomb. La société bridée dans ses mouvements s'agitera avec la raréfaction de ses ressources et débordera de ses cadres. Les vraies forces de l'ordre seront impliquées dans ce combat d'autocontrôle de la société plutôt que dans la défense d'un ordre qui lui serait extérieur. Non pas profiter du désordre social pour promouvoir un ordre de classes, mais combattre le désordre pour établir un ordre juste, équitable et efficace.

ÉTAT DE DROIT ET ÉTATS DE DROITS

Mais pour qu'une telle politique d'autocontrôle puisse voir le jour, il faut qu'il y ait congruence des forces sociales et des forces étatiques. Il ne faudrait pas que la société se fourvoie dans son combat pour le changement de régime et l'État de droit. Il faut que l'ordre devienne une affaire sociale et étatique.

Ce n'est pas en confiant son destin à une Constitution écrite que la société transformera des droits formels en droits réels. C'est en transformant les forces et leurs rapports, en fixant leur fonctionnement dans des règles, que l'on obtiendra un état de droit. L'État de droit, qui n'est en réalité que le Droit imposé par l'État, a été la production d'une transformation bourgeoise de l'État monarchique de droit divin. Les sociétés qui se sont dites communistes ont échoué à faire du droit la construction de la société en comptant sur l'État pour imposer le Droit. Elles ont substitué à l'ordre d'une classe de propriétaires formels dont elles ne disposaient pas, l'ordre d'un groupe de propriétaires informels, l'ordre d'une classe capitaliste à l'ordre d'un groupe politico-militaire. Il faut changer d'optique : *il faut combattre pour des états des droits et non un État de droit, transformer les dispositions de forces non pas conquérir le pouvoir d'État*. Un état de droits au travail, à la santé, à l'éducation, à la liberté d'association, etc.. Les forces publiques ne peuvent veiller à l'application du droit, protéger contre la violence que marginalement. L'application et le respect des droits doivent d'abord être vus et entendus comme une pratique sociale de masse. Les forces publiques refusant de s'appuyer sur une telle pratique rechercheront un appui extérieur qui soumettra les intérêts qu'elles protègent à ceux du capital mondial.

ÉTATS DE DROITS ET DISPOSITIONS DE FORCES

La construction des états de droits suppose l'existence de communautés comprenant des dispositions stables de forces mettant en œuvre de tels droits. Ces communautés doivent définir les droits qu'elles sont en mesure de supporter, car il ne suffit pas d'exprimer des droits pour qu'ils se réalisent, il faut être en mesure de les honorer. Des droits *pour* les uns signifient des droits *sur* d'autres. On oppose communément droit et obligation (devoir), mais ce ne sont pas eux qu'il faut opposer, ce sont les porteurs et encore, les porteurs d'obligations doivent consentir aux porteurs de droits. Ce n'est pas à l'État d'édicter des droits, sauf à vouloir les imposer par la force : dans une démocratie à une minorité récalcitrante ou dans une dictature à la majorité de la population. Encore faut-il qu'il en ait les moyens. *C'est à des collectifs qu'il revient de transformer des obligations en droits*. C'est une société non hypostasiée qui transforme. La redistribution publique, par exemple, suppose que ceux qui ont le revenu payent pour ceux qui ont le droit, mais pas le revenu. Si les riches ne consentent pas à l'impôt, plus précisément à travailler pour la société, l'État aura du mal à entretenir sa force, ses différentes armées. Et s'il réussit à imposer aux riches un impôt auquel ils ne consentent pas, ils se soustrairont davantage à la charge de travailler pour la société et il finira par tuer sa poule aux œufs d'or. Trop d'impôt, c'est-à-dire impôt insupportable, tue l'impôt dit-on. Car le riche doit consentir non seulement à l'impôt, mais aussi à l'investissement. Et s'il ne consent pas, l'argent peut se soustraire à l'emprise de l'État plus aisément qu'une autre matière. C'est pour cette raison que l'État, de guerre lasse, finit par se ranger du côté des riches. C'est eux qui le nourrissent. Les « riches » doivent donc être anoblis par la société pour qu'ils puissent accepter de travailler, d'investir et de redistribuer pour elle. Cela suppose que la disposition de travailler pour la société soit générale et non pas particulière à une catégorie, que la disposition à donner de soi importe plus que celle de prendre à autrui. Et donc que la reconnaissance sociale importe plus que la réussite matérielle. *C'est là une disposition sociale d'où pourront émerger de nouvelles forces sociales*. Le riche ne doit plus être le prédateur des ressources collectives, il doit en être le bon gestionnaire. Par son influence, son « travail » qui est non seulement savoir-faire, mais aussi savoir-être avec le travail des autres, il enrichit la société. Voilà comment on peut obtenir un droit sur un revenu qui ne soit pas le sien, une obligation d'une personne élue par la réussite envers une autre qui l'aurait été moins. Cela ne peut pas être d'abord une affaire d'État, mais de société, d'élite influente et de dispositions sociales.

Un mot sur la lutte de classes. Quand les classes existent et qu'elles trahissent leur fonction sociale, l'idéal égalitaire rend la lutte de classes inévitable. En Occident la classe capitaliste a temporairement triomphé parce qu'elle s'est soumis le monde et a acheté la paix sociale. La pérennité du capitalisme tient à ce qu'il a tenu sa fonction sociale : ce ne sont pas les riches qui ont fait la révolution contrairement aux prévisions de Marx. L'impérialisme a fait tenir à la classe capitaliste européenne sa fonction sociale. La conjoncture mondiale n'est donc pas étrangère à sa réussite, changeante, elle ne sera pas étrangère à sa défaite. Quand elles n'existent pas, la lutte sera dite autrement, elle pourrait veiller à ce qu'une telle formation n'ait pas lieu. Et il est fort improbable qu'une classe capitaliste non occidentale puisse prendre le relais de celle occidentale.

Suite en page 6

Quelles dispositions développons-nous ?

De collusions ou de congruences ?

Suite de la page 5

Une telle transformation d'une obligation des uns en un droit des autres, peut-elle être unilatérale, sans retour, comme obtenue entre des personnes qui sont quittes une fois la transformation achevée ? Certainement pas, à l'ère de la production, d'où viendrait ce pouvoir de donner sans recevoir ? Comment se renouvellerait-il ? Il faut que le droit contienne une obligation ne serait-ce qu'implicite qui fait que celui qui reçoit soit disposé lui-même à donner davantage qu'il ne reçoit. Que le jeu ne soit pas en quelque sorte un jeu à somme nulle : celui qui donne perd et celui qui reçoit gagne. Il faut qu'il y ait congruence des efforts de l'obligé et du bénéficiaire. L'enrichissement de l'un ne doit pas passer par l'appauvrissement de l'autre. Le riche ne doit pas déposséder autrui en possédant. Le pauvre ne doit pas faire consommer le capital du riche. Il faut que pauvre et riche forme société commune. Une simple somme de contrats ne peut pas faire société. La société n'est pas une collection d'étrangers, mais de familiers. Ce qu'ils partagent est plus important que ce qu'ils se disputent. Ce qu'ils se disputent ne les fait pas renoncer à accroître ce qu'ils se partagent. La société qui produirait les « élus » de la richesse recevrait en retour, partagerait avec eux la richesse. Des riches qui ne doivent rien à la société ne peuvent lui rendre ce qu'elle ne leur a pas donné. Des ayants droit qui se pensent quittes de la société ne peuvent recevoir d'elle quand elle ne reçoit rien d'eux. *Plus que des contrats, il faut des dispositions communes.*

Un autre rapport de force passe entre le collectif et l'individuel. Ce sont très souvent les retombées du jeu collectif qui déterminent les marges du jeu individuel. Quand le jeu collectif gagne, la part de l'individu s'accroit et inversement. Pour épargner et investir dans les sociétés à faible ou revenu moyen, la part qui sera laissée à l'individu ne peut pas être normalement prépondérante. Le revenu qui sera consacré à la subsistance collective de la société sera important et la part laissée à la discrétion de l'individu faible. Les sociétés riches accorderont ainsi plus de place au jeu individuel que les sociétés pauvres. Le jeu individuel pouvant disposer de plus de ressources et de capacités.

Autre disposition qui concerne le rapport de la consommation à la production : le pouvoir des consommateurs, des usagers à former des préférences collectives. Pour accumuler, il faut être compétitif. Et comment être compétitif pour une économie émergente face à la concurrence étrangère ? En établissant des droits de douane ? Cela ne peut pas être accepté par la compétition internationale. Les consommateurs peuvent-ils préférer la production nationale à la production internationale qui serait de meilleur rapport qualité/prix ? Non s'il se fie à leur pouvoir d'achat actuel, mais oui s'ils sont convaincus que c'est la seule façon d'accroître leur pouvoir d'achat[1]. Leur pouvoir d'achat sera accru à la condition que ce soient les meilleurs produits qui s'imposent et améliorent leur qualité. Donc oui, les producteurs pour pouvoir investir ont besoin du soutien de consommateurs rationnels qui ont le souci de leur futur pouvoir d'achat, de son partage et de la performance économique. Car c'est en partageant qu'ils élargissent leurs marchés et c'est en élisant les producteurs performants qu'ils garantissent la dynamique d'élargissement. Cela suppose bien entendu une société qui ne s'en remet pas à la dispute d'une rente et de ses privilèges.

Ce consommateur individuel et collectif n'est pas celui de l'orthodoxie économique. On répondra que cette orthodoxie a été peu orthodoxe dans les économies émergentes, que la preuve est faite en économie, il n'y a pas de Science en général. Le savoir, la science sont ceux d'expériences toujours particulières, étroites ou étendues. On n'aura pas de Science, à l'image de la religion, valable partout et en tout temps. Il faut remiser notre scientisme au musée des antiquités. Dans l'exemple du pouvoir d'achat, ce n'est pas l'État qui interdit l'importation, c'est le consommateur qui préfère la production nationale, mais une production qui tient ses promesses d'accroissement du revenu qu'elle distribue. Le consommateur doit participer de ses préférences individuelles, les préférences des individus doivent être congruentes, les producteurs et l'État doivent tenir leurs promesses d'amélioration du pouvoir d'achat général. Le consommateur rationnel ici est celui qui permet l'existence d'un marché, d'une épargne et d'un investissement. Il va préférer les produits dont la consommation peut être accrue et élargie et non les produits d'importation qu'il peut se réserver ou les dépenses de prestige qui vont détourner l'investissement d'un tel élargissement et d'un tel accroissement. *Les consommateurs et les producteurs ne subissent pas la loi du Marché, mais celle des marchés qu'ils ont convenu d'établir*. Ce qui est convenu en politique peut être convenu en économie. Les consommateurs élisent leurs producteurs et leurs produits. La publicité s'en occupe, les producteurs qui la financent usurpent leur pouvoir. Pourquoi la liberté d'association s'arrêterait-elle sur leur seuil ? Ils ont devoir de s'organiser pour être convenablement informés, de sorte à connaître les conséquences prévisibles de leurs consommations sur leur revenu futur. L'économiste ne cherchera pas des lois objectives qui s'imposent aux producteurs et aux consommateurs du monde entier, pour que certains en soient dupes. Il informera le savoir que la société peut acquérir au cours de la construction de ses offres et de ses demandes, cette expérience qui lui permet de faire corps économique, de faire machine sociale durable, équitable et performante. Durable, car mettant la vie marchande au service de la vie matérielle et non l'inverse, équitable et performante, car mettant la différenciation sociale au service de la progression d'ensemble et non l'inverse. Les sciences sociales aideront la société à s'informer pour qu'elle puisse adopter les comportements, les automatismes vertueux. L'économiste en particulier doit informer il ne doit pas s'ériger en nouveau prêtre. Il n'y gagnerait pas, nos croyances ne comprennent pas de prêtrise.

C'est donc à ces dispositions qu'il faut remédier si nous voulons mettre bon ordre en nous-mêmes, fabriquer une machine économique durable, équitable et performante. Les forces publiques de l'ordre ne sont que les composantes formelles des forces sociales. *On ne peut pas leur confier l'application de la loi que si la loi elle-même n'est pas une « application » de la société*. Comme on le voit, penser changement de régime exige que l'on ne pense plus dans l'opposition de l'État et de la société, du militaire (partie de la société détentrice du monopole de la violence) et du politique (société englobante, mais désarmée), du politique (l'affaire de tous … et de personne) et de l'économique (l'affaire des riches). Mais du militaire dans le politique et l'économique, de l'économique dans le politique et le militaire, du politique dans l'économique et le militaire. Intrications en même temps que spécialisations.

THÉORIE ET PRATIQUE DES RAPPORTS DE FORCES

Les rapports de forces au sein de la société s'ils n'arrivent pas à construire des rapports de droits seront des rapports dictés par la violence. C'est dans ce sens qu'il faut parler de *guerre contre la société*. De Gaulle ne croyait pas que la société algérienne puisse se gouverner, il a pris rendez-vous avec nous. L'élite militaire (mais pas seulement) semble avoir hérité d'une telle croyance. Parfois comme volontairement et parfois comme à son corps défendant. Il faut cependant aussi reconnaître que c'est par la guerre de libération que s'est engagée la construction de la nation algérienne et que son expérience de la construction nationale au lieu de s'enrichir s'est comme appauvrie dans une certaine confrontation. C'est comme si la monopolisation de la violence comme celle de l'accumulation primitive n'en finissait pas[2]. La période postcoloniale ne peut donc pas être considérée comme s'étant sortie de la guerre coloniale, le front de libération ne s'est pas élargi, n'a pas compris de nouvelles forces, n'a pas refait ses comptes, il est comme resté prisonnier d'anciennes divisions dans le jeu du pouvoir alors qu'il fallait fabriquer de nouvelles forces pour monter au front de la guerre économique. Il n'y avait pas non plus de compétition à armes égales entre l'Algérie et le reste du monde. Il ne pouvait pas entrer dans la guerre économique mondiale, seulement dans une sorte de guérilla qui n'était apparemment plus de mise. La pente était raide. Nous avons mis cent trente ans pour nous libérer du colonialisme français. Jusqu'à ce qu'il nous devienne insupportable et que l'on trouve les forces de le renverser. Pareil aujourd'hui : il nous faut trouver les forces au travers de nos nombreux échecs et rares réussites. *Il nous faudra aller chercher ces forces dans de nouvelles dispositions sociales, de nouvelles dispositions à agir*.

Nous devons prendre conscience que la guerre contre la société a pour soubassement fondamental l'inexpérience de la société et les propensions allogènes des élites. L'écart entre l'expérience sociale et la théorie sociale, qui comme relevant de deux écoles différentes (l'école du combat de la société algérienne et celle des écoles étrangères), ne sont pas l'une dans l'autre (pratique de la théorie et théorie de la pratique) et ne font pas corps. Une mauvaise connaissance de soi dans un combat est une cause de défaite. Une connaissance de l'adversaire ne suffit pas à la victoire quand même elle se croirait suffisante. Car en vérité l'une ne va pas sans l'autre. Et la connaissance de l'adversaire est plus proche de la conviction intime que de sa bonne mesure. Notre connaissance de l'histoire du monde est très limitée. Nos maîtres à penser relèvent d'autres traditions. Aussi avons-nous du mal à faire face au monde, à le fixer. Ce qui nous épargne quelque peu, c'est qu'il veuille nous formater à son image plutôt que de bien nous connaître. Il nous sous-estime ou surestime, nous en faisons de même. Il y aurait comme un équilibre des méconnaissances qui s'établit.

La guerre de la société militaire contre la société résulte d'une méconnaissance de la société par ses élites - elles n'en ont pas la théorie en même temps que de la méconnaissance du monde par la société - elle n'en a pas la pratique. La société militaire prétend alors défaire la société par une guerre contre un ennemi intérieur, pour éviter une défaite plus lourde que lui imposerait une guerre avec l'ennemi extérieur. L'expérience des défaites militaires incite les élites militaires à ne pas faire confiance à leur société et à la démocratie dès lors que les élites ne peuvent pas transformer la volonté de combat de leur société en victoires. L'Algérie et l'Égypte me paraissent entrer dans ces cas de figure. Les deux expériences du monde de la société et des élites, semblables (pas à la hauteur du monde) et différentes (connectées différemment au monde), expliquent alors la transformation de la volonté sociale de combat en tragédie.

La Chine est montée au conflit avec les États-Unis après avoir renversé insensiblement un certain nombre de rapports de forces en se coulant dans les dispositions du monde (de consommation en particulier), elle a considéré que d'autres rapports de force ne pouvaient être renversés qu'autrement : en se posant comme nouveau centre du monde. Elle a choisi le moment après que ses dispositions lui en aient donné les forces. À l'inverse, l'Iran par volontarisme est rentré trop tôt dans la confrontation avec la puissance mondiale. Sans être défait, de lourdes contraintes et menaces pèsent sur lui. Ses dispositions lui permettront-il de produire les forces qui lui épargneront la défaite ?

On ne peut pas renverser des rapports de forces et les transformer en rapports de droits avant que les premiers n'aient acquis une certaine stabilité, ne soient acceptés par la société. Il ne faut pas non plus isoler les rapports de forces internes des rapports de forces externes. Ils pèsent les uns sur les autres. Transformations internes et transformations externes évoluent de pair. Les transformations silencieuses[3] de nos dispositions préparent les transformations saillantes et bruyantes du rapport de nos forces. Notre situation est favorable à la transformation de nos dispositions, reste à savoir si nous disposons des ressources nécessaires.

LE DÉFI DE LA CONGRUENCE DES DISPOSITIONS ET DES FORCES

Le défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui concerne la congruence des forces civiles et militaires, des forces nationales avec certaines forces mondiales. La dynamique sociale et politique devrait favoriser l'émergence de nouvelles forces en mesure de faire face à la guerre économique en cours. Car dans le monde actuel c'est encore la guerre qui structure les rapports de forces. Dans le passé de référence, la société marchande s'est séparée de la société militaire, non pas pour se disjoindre d'elle, mais pour mieux s'épanouir et s'intriquer avec elle. Les guerres européennes ont contraint la société militaire à faire de la place à la société marchande. Et globalement, guerres militaires et guerres (on dit compétition pour ne pas les mettre sur le même plan, comme on ne met pas sur le même plan temps de paix et temps de guerre bien que l'un sortant de l'autre) économiques sont allés l'une dans l'autre, la puissance économique nourrissant la puissance militaire et inversement.

Nous ne pouvons pas aspirer à triompher dans la guerre mondiale, mais nous pouvons aspirer à faire du mieux de ce que nous savons faire : faire la guerre à la guerre qui veut nous soumettre, élargir nos marges de manœuvre dans un monde en guerre, en compétition, de sorte à ne pas tomber dans la dépendance de quelque puissance guerrière. Peut-être contribuerons-nous ainsi à équilibrer les rapports de forces dans le monde, à soustraire à la guerre les moyens de les structurer.

Afin qu'une telle congruence des forces internes puisse être possible, il faut prendre en compte le facteur limitant, en repousser les limites. Il faut permettre à la société d'apprendre à connaître le monde, de sorte qu'un savoir commun puisse se dégager, sur la base duquel pourront coopérer l'ensemble des forces. Il faut donc tourner une page, la page de la société ignorante et de l'élite savante. Cette croyance qui n'est pas foncièrement nôtre, mais juste celle qu'a imposée la société de classes à l'univers et qui a institué la Science comme nouvelle religion réservant l'expérimentation à la finance mondiale et ses clercs.

Ne désespérons donc pas de notre société avec cette crise épidémique. La transformation des dispositions sociale est lente et graduelle, encore qu'il faut en avoir le projet, les germes et les protéger. On ne peut pas demander aux jeunes et aux vieux, aux personnes vulnérables économiquement, de se confiner sans être attentifs aux conditions de leur confinement. Sans être attentifs à ce qu'ils peuvent faire et voudront faire.

Arezki Derguini

Notes :

[1] On peut aussi y ajouter une politique de différenciation locale des produits, établir des coutumes de consommation, pour justifier les préférences. Les normes de consommation mondiales ne s'imposent pas d'elles-mêmes à la société. Il faut que les individus puissent produire des préférences collectives. Les préférences individuelles se transforment toujours en préférences collectives que les individus délèguent cette fonction à la fabrique du marché, du politique ou non.

[2] Le défunt Abdelhamid MEHRI parlait d'une histoire postcoloniale marquée par une tendance à la monopolisation du pouvoir. Ce qui ne manque pas d'avoir une certaine résonnance avec l'histoire de la monopolisation de la violence en Europe.

[3] François Jullien, les transformations silencieuses, Grasset. 2009. La lecture de ce livre a accompagné l'écriture de ce texte. Il lui doit quelque influence.

Les méfaits de la confusion identitaire et du manque de discernement politique

Pendant des millénaires, l'Afrique du Nord fut convoitée, dominée ou colonisée, par des peuples venus d'ailleurs. Les berbères- numides, maures et autres tribus- y vivaient des siècles avant Jésus-Christ.

Par Benabid Tahar*

La complexité des peuplements de la région a toujours été un casse tête pour les historiens. A diffé rentes époques, certains auteurs ont attribué l'origine des berbères à l'Afrique, d'autres à l'Europe du nord. Au moyen âge, s'appuyant sur des récits bibliques et aussi historiques, comme les prolégomènes (Mouqaddima) d'Ibn Khaldoun, on les lia à une origine Chamitique (Afrique, Péninsule Arabe, Egypte). Ceci étant, il est certain que les peuples qui ont envahi la région à différentes ères ont tous eu affaire à des autochtones berbères. L'empire grecque, notamment depuis l'antiquité (Vème et IVème siècle av. J.C), a joué un rôle important dans le bassin méditerranéen, mis sous sa dominance. La langue et la culture grecques y ont exercé une influence considérable. A la fin du IXème siècle av. J.C, les phéniciens, originaires semble-t-il du Liban ou d'une région proche, ont édifié la ville de Carthage, au Nord-Est de l'actuelle Tunis, et ont fondé un empire qui allait par la suite rivaliser avec Rome, prise dès lors au piège de Thucydide. Les berbères se sont mélangés aux phéniciens et ont contribué au développement et à l'épanouissement de la civilisation punique, qu'ils ont en toute évidence intégré dans leur patrimoine. Durant les conflits opposant Rome à Carthage, pendant plus d'un siècle, les rois berbères, numides et maures, ont combattu aux cotés des uns contre les autres au gré des intérêts du moment et des enjeux de pouvoir. Après la défaite de Carthage, anéantie à la fin de la troisième guerre punique en 146 av. J.C, l'empire romain régna longtemps sur toute la région. On assista à une sédentarisation importante des berbères dans les cités romaines et donc de leur romanisation. Beaucoup ont obtenu le statut de citoyen romain, bénéficiant parfois d'ascensions sociales appréciables. Certains ont gravi les échelons jusqu'au rang d'empereurs, à l'instar de la dynastie de Septime Sévère (fin du IIème- début du IIIème siècle ap. J.C). Il convient de noter que la langue latine, et ce depuis le IIIème siècle av. J.C et même avant, a eu une forte emprise sur l'Afrique du Nord. C'était en l'occurrence la langue administrative officielle des territoires conquis et aussi la langue des élites et du savoir, à côté du grecque.

L'œuvre du berbère Apulée de Madaure (IIème siècle ap. J.C), écrite en Latin, en témoigne, si besoin est. La domination administrative et politique de Rome sur la région, appelée alors Afrique romaine, s'étend jusqu'au Vème siècle ap. J.C. Elle fut marquée par un brassage considérable entre la civilisation berbéro-punique et la civilisation gréco-romaine. C'est dire les multiples influences sur le processus historique de construction de notre identité et aussi combien a été enrichie notre culture, que d'aucuns veulent réduire à une portion congrue. Encore heureux qu'on ne nous sorte pas aujourd'hui des défenseurs de la culture romaine ou de la culture punique. Les Vandales, d'origine scandinave ou germano-orientale, ont conquis une bonne partie de l'Afrique du Nord durant un siècle, de 429 ap. J.C à 533 ap. J.C. Cependant, leur passage n'a pas laissé de traces palpables, si ce n'est une réputation, sans doute exagérée, de ''barbares'' brutaux et sanguinaires. Pour sa part, la conquête musulmane de la région fut rude et longue de plus d'un demi-siècle. En raison d'une farouche résistance à l'envahisseur, elle s'est étalée de 642 ap. J.C à 710 ap. J.C. Au fil du temps, la société a majoritairement adopté la langue arabe et épousé l'Islam comme religion. Cependant, les privilèges dont jouissaient les arabes au détriment des berbères, généralement voués à un statut inférieur, a crée des tensions qui ont donné lieu à plusieurs soulèvements populaires contre l'autorité d'alors. Discordes et rivalités entre berbères et arabes ont été si longtemps entretenues, transmises d'une génération à l'autre, qu'elles demeurent aujourd'hui encore vivaces dans les esprits. Il est regrettable que d'aucuns, d'un camp comme de l'autre, en fassent de nos jours un fond de commerce politique, en chatouillant la fibre identitaire ou religieuse. A noter que l'entreprise coloniale à beaucoup investi dans ce chapitre, elle en a souvent tiré des dividendes conséquents. Notre région a subi aussi la domination ottomane du XVIème au XVIIIème siècle, dit-on sous forme de protectorat, en réalité euphémisme de colonisation. Il va sans dire que les ottomans ont amplement marqué de leur empreinte la culture et le mode de vie de notre peuple. Enfin, en 132 années de colonisation française (1830-1962), la société algérienne ne pouvait pas échapper à de profondes mutations socioculturelles. N'en déplaise aux négateurs, la langue et la culture françaises se sont fortement implantées dans la société algérienne. Des pans entiers d'algériens se sont francisés comme s'étaient romanisés nombre de nos ancêtres numides sous le règne de l'empire romain. Qui prétend le contraire ou en doute ne peut qu'être coupable de déni de réalité, de révisionnisme. Ainsi, en balayant du regard notre histoire, ô combien riche en brassages socioculturels, on ne peut que se rendre à une limpide évidence : notre société et notre être en tant qu'algériens sont profondément et indélébilement marqués par plusieurs civilisations, conférant naturellement à notre identité un caractère multidimensionnel et à notre culture un embellissement et une diversité que doivent nous envier beaucoup de nations.

Le cosmopolitisme socioculturel, ou la co habitation des civilisations, est une richesse pour une société évoluée, pour peu que celle-ci soit arrivée avec le temps à s'élever au dessus des clivages sectaires, obscurantistes, sources de tensions et d'instabilités. De toute éternité, les humains ont eu des différends, des rivalités, qu'ils ont souvent traités par la violence, laissant aux générations futures un héritage de sentiments si ce n'est de vengeance au moins de détestation de l'adversaire et de ses descendants. Certaines nations, notamment occidentales, ont pu avec le temps s'émanciper des méfaits de cet héritage, abandonnant les discordes du passé au monde de l'histoire. Dès lors qu'une telle hauteur est atteinte, la citoyenneté s'impose en tant que valeur et norme fondamentales, supplantant toute autre considération face au risque de déchirement social. Ancrée dans les esprits, elle est le ciment du peuple, la colonne vertébrale du corps national. En revanche, la diversité ethnique, culturelle ou religieuse est souvent à l'origine des conflits dans les sociétés moins développées où la décantation politique et idéologique ne se sont pas produites afin d'éclairer les esprits et les préparer au discernement et au mieux vivre ensemble, dans une multitude socioculturelle appréhendée en tant que richesse. Au regard d'une atmosphère chargée de tant de frictions aux sources lointaines, Il n'est pas inapproprié de dire que les sociétés berbéro-arabo-musulmanes vivent leur passé au présent, dans une ambiance fréquemment éruptive.

Il se fait que dans ce déplorable environnement nul n'est épargné, le mal atteint toutes les franges de la société. La confusion identitaire et l'extrémisme ne touchent pas uniquement les ''petits esprits'', généralement plus enclins au suivisme, facilement entrainés par les mouvements de masse et les tendances à la mode, plus sensibles aux aléas des conjonctures et à l'embrigadement. L'endoctrinement, la propagande et les prêches serinés par des illuminés biscornus, tant politiques que religieux, produisent des djihadistes, des kamikazes, comme ils produisent des leaders névrosés, de sournois spins docteurs et autres énergumènes autoproclamés ''Chikh'', ''Douctour'', ''Rais'', ''penseur'' ou ''fin politicien''. Je mets fin à l'énumération pour ne pas incommoder le lecteur par une lassante litanie. Les élites, partisanes ou autres, soumises à servitude d'une idéologie, ou d'une religion, se transforment, souvent hélas, en délégués de propagande. Non épargnées par le mal de la confusion contagieuse, au lieu d'éclairer les esprits, elles enflamment les cœurs, attisent les passions. D'aucuns sont habités par un rigorisme religieux extrême à tel point que s'ils pouvaient ils nous auraient imposé l'austérité et l'observance que le prophète (QSSL) et ses compagnons de la première heure ont vécus. D'autres sont obsédés par nos origines, par l'origine de nos origines, par notre culture ancestrale et nos anciennes coutumes, prêts si on les suivait à remonter jusqu'aux tribus néolithiques, voire paléolithiques. Sensibilité humaine faisant, la nostalgie des temps qu'on a eu à vivre dans les livres d'histoire, ou dans les contes de nos aïeuls, nous éloigne souvent du réalisme. On en vient à prêter aux ''anciens'' – dirigeants, chefs de guerres, oulémas, guides spirituels, etc. – des vertus exceptionnelles, parfois mythiques. On les glorifie, on les sacralise au besoin, on cherche à les imiter, on charge leurs opposants d'hier et d'aujourd'hui de tous les maux. Inconsciemment, peut être naïvement, on perpétue leurs différends et on revit leurs querelles. A titre illustratif, le schisme sunnites/chiites, vieux de presque quatorze siècles divise toujours les musulmans et les entraine dans des conflits inextricables. Pire encore, les adeptes des différents rites, à l'instar des ibadites et des malékites, s'exècrent, se vouent parfois une haine endémique. Les querelles absconses des chapelles et l'inimitié mutuelle poussent généralement à la violence. Pourtant, tout ce beau monde se revendique de l''identité islamique''. De quoi brouiller l'intellection du commun des mortels comme des plus avisés en la matière. Il y'a là matière à se demander quel sens donner à cette identité. En a-t-elle un vrai? Se réconcilier avec son histoire, se la réapproprier, est tout honneur, vouloir revivre le passé est un non sens.

En Algérie, les frictions entre arabophones et francophones rajoutent de l'épaisseur à la complexité de la situation. Comme pour rendre l'ambiance plus électrique, il se trouve parmi ceux qu'on nomme ''les arabisants'', des extrémistes, plus arabes que les arabes de souche, qui ne jurent que par la nation arabe (Oumma el Arabia). En plus des berbéristes, s'opposent à eux ''les francisants'', péjorativement appelés ''ouled França'', dont les plus radicaux sont les francophiles qui font tout pour se fondre, se dissoudre, dans la civilisation occidentale et incitent le peuple à suivre cette seule voie d'émancipation à leurs yeux. En termes clairs, une invitation au mimétisme occidental, sans aucune retenue. La profondeur du mal réside en cette propension maladive à se définir toujours ''contre les autres'', contre tous ceux qui ne sont pas des nôtres. En d'autres termes, une vision malsaine de la vie, construite sur l'opposition à ce qui est différent de soi en se focalisant sur l'idée d'en faire un adversaire, voire un ennemi dont on a besoin pour exister. Le rejet de l'autre se traduit par une volonté de le combattre, de réduire à néant son empreinte dans la société, de dénigrer tout ce qui le représente ou fait allusion à son rôle sociétal et historique. En somme, l'ostraciser, effacer son passé, disqualifier son présent et étouffer son futur. Un nihilisme paranoïaque qui n'a rien à envier aux adeptes de la suprématie raciale ou culturelle, qui font au demeurant le lit de la xénophobie et tout ce qu'elle charrie comme problèmes. Pourtant, il suffit de parcourir les pages de l'histoire pour comprendre, admettre pour de bon, l'évidence que les sociétés qui ont vécu dans notre espace géographique, l'Afrique du nord, ont connu diverses religions et cultures durant les siècles passés. Par conséquent, il n'est pas sorcier de deviner la multi-dimensionnalité que le brassage à naturellement imprégné à notre identité, à notre culture.

Du reste, a ne pas s'y méprendre, aucune partie n'ignore la réalité historique. Hélas, le chauvinisme excessif, la confusion autour de la notion ''d'algérianité'', la prédominance du communautarisme aux dépens du concept de citoyenneté, l'intolérance et le déficit de discernement politique, voire de maturité, produisent l'aveuglement, le déni de réalité, l'obstination dans l'erreur, le dévoiement et l'extrémisme. Soit dit au passage, je tiens à préciser que ces remarques n'ont pas vocation à stigmatiser un courant politique ou une religion, encore moins de jeter l'opprobre sur une communauté ou une région. Mon propos est d'inviter, sans prétention, au réalisme, au discernement, et de marquer ma répugnance à l'intolérance. Et pour cause, la confusion nourrit le fanatisme en transfigurant la confrontation des idées et des croyances en lutte véhémente entre le bon et le mauvais, entre la mal et le bien. Notamment, le sophisme du mauvais musulman ou celui de l'algérien non authentique appellent la haine et convoquent la violence.

Autant d'ingrédients qui participent à compromettre la cohésion sociale, à fragiliser l'Etat et à mettre la nation en péril. L'intérêt national se perd dans le tumulte des déchirements sociopolitiques démesurément passionnels. A noter, à retenir, qu'une passion qui fait perdre la raison ne sert pas la cause qu'elle porte. Même si d'aventure elle venait à s'imposer, elle aurait à mon sens peu d'honneurs à se reprocher. Le clivage détestable du moi dont semblent atteints les fanatiques, de quelque bord que ce soit, laisse planer le risque de confrontation indésirable pouvant mener à l'irréparable. Ce sont là autant d'obstacles, d'écueils, à dégager, sinon au moins à contourner, si l'on souscrit sérieusement au projet de construction d'une Algérie moderne, paisible et prospère. Souhaiter un ordre social, adopter un régime politique et choisir une philosophie du vivre ensemble, c'est aussi décider de son mode de vie et de son avenir. Cependant, il relève de l'impossible, de l'utopique, de vivre en paix et d'aspirer au développement dans une atmosphère de clivages et de rejet de l'autre.

Chacun doit trouver sa place dans la vie collective, dans le respect d'un pacte social consensuel et inclusif. Il nous appartient de transcender nos stériles différends et d'œuvrer intelligemment pour une ''identité algérienne'', essentiellement ternaire (islamité, amazighité, arabité) mais non exclusive, produit d'un beau et riche mixage de civilisations, non celle d'un piètre filtrage socioculturel ou religieux. Par bonne chance, les algériens ont magistralement fait, durant le Hirak, preuve de tolérance, de civisme et d'attachement à leur algérianité. Sans doute, l'ambiance festive, l'euphorie d'une liberté collective retrouvée l'espace d'une marche et surtout les revendications communes, consensuelles, ont provoqué la communion citoyenne souhaitée. Il s'agit désormais de fructifier cette fabuleuse dynamique. Pour peu que l'ardeur populaire soit encadrée par de la sagesse à sa mesure, le succès sera indubitablement au rendez-vous. Dieu fasse que les démons de l'intolérance soient bannis à jamais. Espérons que le rapprochement entre citoyens survive à la conjoncture transitoire qui l'a mis en valeur. Autrement dit, que le citoyen intègre définitivement dans son mental, dans son moi,'' la citoyenneté algérienne'' en tant qu'identifiant principal, nom de famille national, avant son appartenance religieuse, ethnique ou autre. C'est là l'unique moyen à même de nous empêcher de nous fourvoyer dans l'impasse identitaire ou religieuse.

Dans cet esprit, lorsqu'on lui demande d'où il est, l'algérien répond qu'il est d'abord et avant tout algérien. Qu'il revendique son islamité, sa berbérité, son arabité ou les trois en même temps est de bon droit. En revanche, cela ne devrait pas être une référence ou une grille de lecture distinguant les uns des autres, ni en bien ni en mal. Il ne s'agit pas de reniement de soi, de ses principes ou de ses origines, loin s'en faut. Il est question d'une destinée commune de tout un peuple qui ne devrait pas être compromise par des calculs politiciens ou des particularités détournées de leur signification ou éloignées de leur cadre. En somme, l'intérêt national est à placer au dessus de toute autre cause, aussi noble soit-elle. Enfin, ne serait-ce qu'au regard de notre finitude, il serait plus judicieux de nous vouer à penser et à planifier notre avenir commun plutôt que de passer le plus clair de notre temps à nous chamailler. A méditer cette citation de Martin Lutherking : *Apprenons à vivre en frères tous ensemble, ou nous mourrons en imbéciles, tous ensembles.*

* Professeur
Ecole Nationale Supérieure de Technologie.

Pardon ! On vous a colonisés

Par Chadouli Ahmed

Le colonialisme est un déni de société où tous les moyens sont bons pour l'asservissement. La France a colonisé l'Algérie. Croire à un pardon de la France, c'est croire en la chimère. Le colonialisme est fini mais sa pensée persiste et est vivace, en témoigne l'inscription des aspects positifs du colonialisme dans le cursus scolaire et la dénégation de ses horreurs. Un procès du colonialisme comme délit pénal compensera le colonisé et le colonisateur gardera à jamais son infamie.

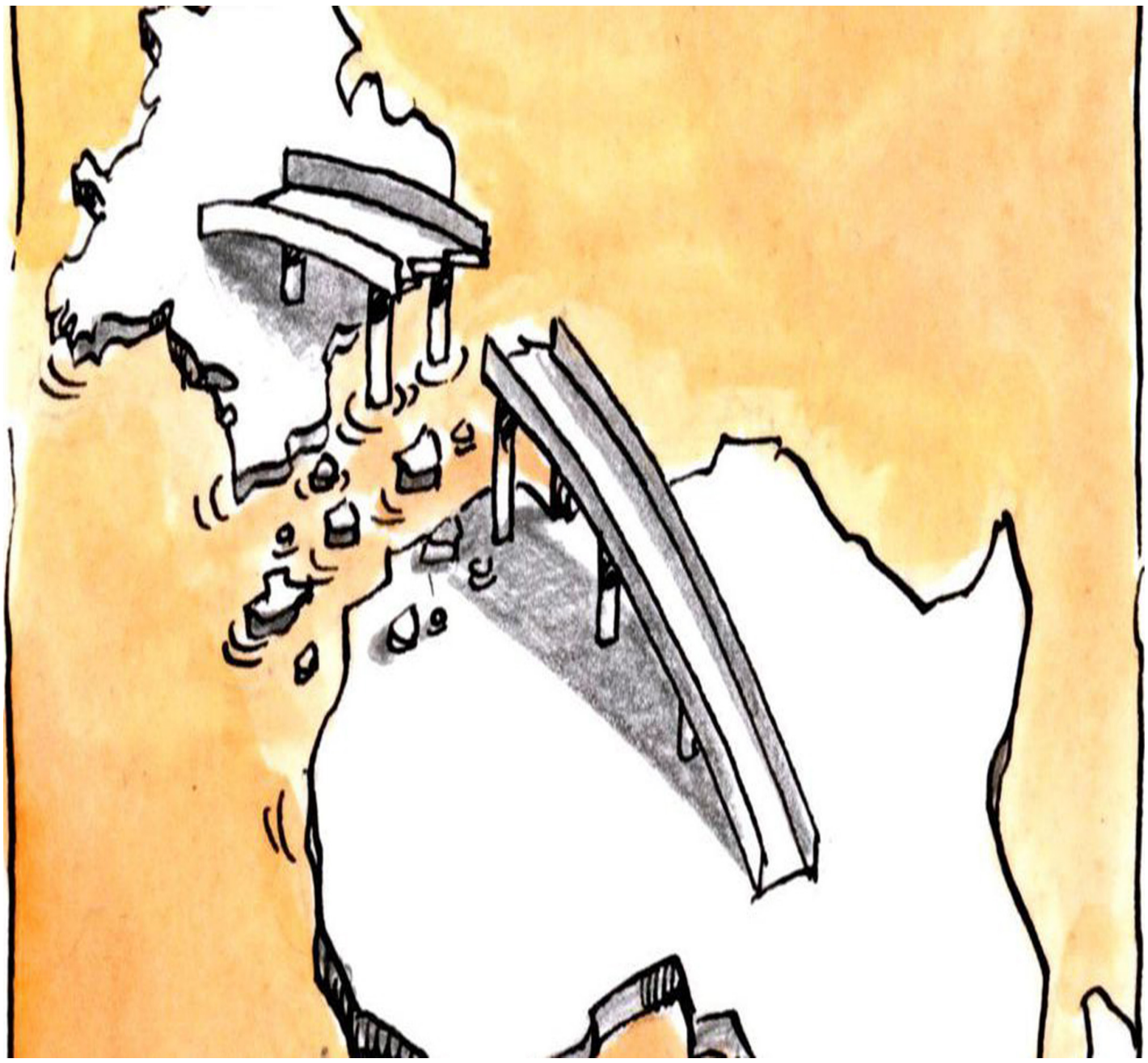

Le colonialisme a débuté par la découverte des nouveaux horizons, et, toute découverte devient une possession, ceci a entrainé la ruée. Les expéditionss'organisaient et avaient pour but l'accaparement, la délimitation l'occupation des lieux et indéniablement l'asservissement et l'extermination des peuplades locales, appelée dans le jargon colonial, les autochtones, qui devenaient par la suite des curiosités anthropologiques.

Les découvertes sont devenues des colonies et, chaque puissance se mesurait par ses colonies. On n'est pas empire sans territoires conquis et acquis. Des guerres sans fin, des arrangements belliqueux, la flibusterie à outrance, étaient la culture des empires.

L'Algérie n'a pas échappé aux conquêtes. Briser la suprématie de la marine algérienne, se soulager des créances et s'accaparer des matières premières du pays, telles étaient les intentions de la France et, il n'a pas mieux et sure qu'une occupation dont la préparation a débuté bien avant 1830. Tout un programme a été établi, avec les moyens matériels et humains nécessaires et une stratégie adoptée, menée avec roublardise.

La France s'est embarquée dans une aventure sans issue. Par des jeux politiques perfides, elle a occupé les lieux, régenté la population et écrasé la révolte, avec des militaires pour sécuriser et exterminer, et des colons, enfants naturels de la colonisation, pour dilapider, ils étaient des exécutants de la sale politique coloniale, quand bien même, ils vivaient dans un bien-être.

Ce début du siècle a connu des demandes de mansuétudes, elles émanent de la noblesse, des gouvernements des anciens colons envers leurs anciennes colonies. Ces reconnaissances ne sont, en fait, qu'un pavoisement des laideurs du colonialisme et une auto- consolation de la conscience des empires avec un pseudo aveu de culpabilité.

La visite d'officiels français, en Algérie, est suivie de déclarations sur la méchanceté du colonialisme.Des embonpoints colonialistes de la gentille France. Ca flatte notre égo et nous sommes contents et béats de ces dires volatiles qui soulèvent des polémiques en France. Par ces envolées, ils nous demandaient d'accepter tous les méfaits et les malheurs et consentir les avanies et les relégations qui ont été le vécu des Algériens ; c'est la dévalorisation de la conscience collective du peuple algérien.

Les Algériens ont été spoliés, expropriés, déportés, exterminés. Tout ce que peut faire un homme à son semblable comme ignominie. C'est les aveux des artisans de ces expéditions, des politiques, des intellectuels, la noblesse et des militaires. Sans réprobation aucune, bien au contraire, ils ont été récompensés, honorés et glorifiés. Toute cette hégémonie a été accompagnée d'arsenal juridique,militaire et toutes les obédiences politiques avec la bénédiction de l'église.

Y a-t-il de plus ignoble que de légiférer en âme et conscience et de promulguer des lois qui confinent en sous race ? De mémoire d'homme, il n'y a jamais eu de code d'indigénat appliqué à un peuple sur son propre sol.

C'est à la France de revoir son passé coloniale, pour les Français ; nous, on connait notre histoire ; et de soulever la chape de mensonge qui dure depuis 60 ans. Toute l'histoire coloniale est fausse et ce que vit la France, aujourd'hui, comme, l'intégration, l'assimilation, les banlieues, le foulard, l'islamophobie, ne sont que les conséquences d'une colonisation et une décolonisation très mal assumées. Comment penser une possible repentance de la France, alors que sa pensée coloniale persiste sournoisement et insidieusement par les louanges des vertus du colonialisme, et qui continue de s'alimenter et se nourrir des malaises, des différents et des conflits que vivent, actuellement ses anciennes colonies ?Par la soft colonisation qui est la francophonie et son must qui sont, les caisses de coopération, des agences de développement et des organisations humanitaires porteuses de valeurs factices.

Pensez-vous que la France va demander pardon ? Pour le demander, il va falloir reconnaitre les faits qui sont des atrocités pour nous, mais pour le colonialisme, c'est de la violence nécessaire et légitime. Lors de son interpellation à l'ONU, la France n'a-t-elle pas rétorqué par évènements internes. Tous les assassinats, les enlèvements, la corvée de bois, l'utilisation du napalm, les expéditions punitives, les noyés de la Seine. Aux yeux de la France c'est des compagnes d'assainissement, à la manière de la lutte contre le criquet ou la dératisation. On ne demande pas pardon pour ces actes.

D'autres faits ont marqué les Algériens et qui sont connus par tout le monde.Pensez-vous que la France va demander pardon :

- D'avoir décapité nos révoltés et exhibé leur tète comme trophée de guerre, et conditionner leur restitution.
- D'avoir exploité nos ressources naturelles.
- D'avoir déporté nos enfants qui se sont soulevés contre sonoccupation, vers des contrées lointaines.
- D'avoir favorisé une religion en défaveur d'une autre et d'en instaurer la haine entre les communautés.
- D'avoir fait la terreur comme relation et l'arbitraire comme règle de conduite.
- D'avoir exterminé(enfumage du Dahra, le gazage au chlore des Laghouatis) des populations qui se sont soulevées contre son invasion.
- D'avoir détourné nos lieux de culte.
- D'avoir pris nos facies pour en faire des curiosités scientifiques, en l'aidant à mieux nous déclasser.
- D'avoir vidé nos caisses et voler notre trésor.
- De nous avoir classés en indigène.
- D'avoir fait fortune de nos biens.
- D'avoir envoyé nos enfants mourir pour défendre sa liberté.
- D'avoir sapé notre organisation sociale.
- D'avoir réprimé dans le sang, la cinquantaine de révoltes populaires.

Le colonialisme est une agression caractérisée et une violation de la culture de tout un peuple et son anéantissement. C'est un crime de société et c'est devant un tribunal que les chefs d'accusation seront énumérés.La France de la liberté, de la fraternité et de l'égalité doit répondre devant la justice pour la trahison de ses valeurs et jugée en tant qu'empire coloniale.

Le Traité de Versailles de 1919, est un procès contre le colonialisme intenté à l'empire allemand, grand perdant de la première guerre mondiale. L'empire allemand a été dépouillé, tous ses territoires et colonies qui ont été répartis entre les vainqueurs, de même qu'il a été sommé de réparer les dégâts de cette guerre. Il a payé rubis sur ongles les dommages, et ce n'est qu'en 2008 (un siècle) qu'il s'en est acquitté définitivement. Même ses acquis scientifiques ont été confisqués.

Le procès de Nuremberg est un procès contre le nazisme. Aucun fait de guerre n'a été débattu. Le procès a débuté à la fin de la seconde guerre mondiale et se poursuit, jusqu'à nos jours, sous une autre forme. En effet, toute remarque ou insinuation sur la shoah est passible de réprobations, et donner un crédit au 3eme Reich, c'est s'attirer les foudres de guerre. Le nazisme est un mal. Même une formation politique à connotation nationaliste est considérée comme porteuses d'idées malsaines.

Le colonialisme, comme l'esclavagisme et la shoah, est un déni social avec ses corollaires qui sont, l'asservissement, l'avilissement, la déportation et l'extermination, et surtout des sentiments non avoués d'eugénisme. Au nom de la supériorité raciale et au nom de la pureté spécifique et au nom du bien-être ; pour eux, seule la déchéance de ces sous races est salutaire pour l'humanité.

Un jugement social de tous ses crimes soulagera l'humanité d'un fardeau socio psychologique et redorera la noblesse des valeurs.

Le théâtre et la prospection verbale

Le 26 juin à Paris, un grand du théâtre algérien offre à un auditoire très restreint -conditions sanitaires exigent- l'avant-première d'un «one man show « qu'il prépare pour son retour sur les planches.

Par Mohamed Abbou

Son entrée dans la salle réservée à sa prestation met fin à l'agitation des retrouvailles et aux échanges sonores des présents dialoguant à distance.

L'Artiste, précédé d'une renommée bien assise, prend la posture du narrateur face à son auditoire. Debout, tel un maestro, derrière un petit pupitre improvisé, il entame l'exécution de ses compositions orales.

La tête haute, la poitrine en avant et le regard vif, il fouette vigoureusement de ses mots aiguisés des personnages invisibles mais que lui distinguait nettement et croquait pour l'assistance de son fusain verbal.

Nourri à l'utopie du bonheur post-indépendance; du piédestal de son assurance patriotique il fustige férocement les vauriens qui ont fait mentir l'histoire de la libération nationale. Il cogne, il écorche, il piétine, emportant tous les rounds contre des esprits malfaisants renaissant sans cesse de leurs cendres. Des brigands incapables d'avoir une progéniture ou peut-être frappés d'une stérilité providentielle qui empêche la transmission de leurs tares et de leur déchéance morale.

Il vilipende, il renverse, il terrasse, il apostrophe tant et si bien qu'il est impossible de rapporter fidèlement ses courbes intonatives, ses suggestions articulatoires, l'éloquence de ses silences, de ses rimes et de ses dissonances. Il décrit, sculpte rabote le mal qui ronge son pays...mais au moment d'extraire la bête agonisante du corps national, il la momifie dans sa poitrine en feu.

Il se laisse prendre à la suavité des mots censés accabler ceux par qui le malheur arrive. Ignore-t-il que les mots ne touchent que ceux qui les comprennent ?

Le mot est fort, le mot est complice, le mot est vengeur mais le mot est aussi impassible et peut être traître.

Après avoir réveillé le ressentiment endormi, les outrages enterrés, il peut pousser à la rancune inutile. Et, la rancune n'a jamais constitué l'armature d'un homme fier de son pays et artistiquement fidèle à son passé.

Malheureusement la vie n'est pas toujours honneur, droiture et orthodoxie, elle est aussi et peut-être beaucoup caprice, rupture et hérésie.

La parole du grand artiste apaisent les plus jeunes et ses géniales pirouettes langagières les font rire de bon cœur mais elles peinent à réparer leurs aînés.

Les aînés n'en peuvent plus de confier leurs maux aux mots. La dérision offre à l'usurpé le sourire d'un instant et à l'usurpateur la paix pour longtemps. Ils ne veulent plus du verbe qui les dépouille de leur naïveté pour leur offrir le délire.

Ils ne veulent plus camoufler leur «nez cassé « derrière l'appendice rouge du clown pour suspendre un fugace moment leur inexorable dépérissement. Ils ne veulent plus draper leur blessure toujours ouverte du manteau de la loyauté tribale, nom patriotique de leur impuissance. Ils ne veulent plus de leur sagesse de velléitaires faire obstacle à la colère de leurs enfants.

Leurs enfants qui rient de bon cœur des bons mots qu'une vieille indignation chuchote au Goual admiré. Mais eux aussi ne veulent plus monter sur les genoux du père Noël pour lui confier la liste de leurs vœux. Ils veulent construire eux-mêmes leurs jouets. Ils veulent construire leur propre traîneau, parcourir le ciel et emprunter un peu de leur brillant aux étoiles pour illuminer leur maison, cadeau d'outre-tombe de leurs valeureux aïeux.

Ils veulent arracher leur présent aux nostalgies d'hier et aux convoitises de demain. Ils ne veulent plus subir les convulsions de l'histoire. Ils ne veulent plus avoir été ou rêver de devenir, ils veulent être maintenant et chez eux.

Ils se sont levés et ils marchent.

Ils marchent paisiblement vers leur dignité.

Devant leur lucidité et leur détermination la félonie se désagrège, la vilenie s'effondre, la duplicité se liquéfie.

Ils savent que parmi eux il y'a ceux qui goûtent à l'hébétude bienheureuse d'un prétendu âge d'or. Ceux qui chevauchent la fougue de la foule pour gagner le steeple-chase. Les marionnettes suspendues à leurs fils nourriciers rêvant d'anéantir le souffle de la liberté.

Mais ils sont surtout persuadés qu'ils sont très nombreux, de plus en plus nombreux à vouloir destituer la fatalité et se mettre à écrire leur propre Histoire.

L'amour de leur terre prend position derrière le pupitre de la vie et entonne de nouveau «Kassamene ».

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd

Mémoire : l'exemple belge

A l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo – désormais République démocratique du Congo (RDC), Philippe, le roi des Belges depuis 2013, a présenté au nom de son pays « ses plus profonds regrets pour les blessures » infligées aux Congolais durant la période coloniale. Cet acte de contrition est le premier du genre pour ce qui concerne la monarchie belge. Il a pris la forme d'une lettre adressée au président Félix Tshisekedi où le souverain affirme que la douleur des blessures du passé « est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore présentes dans nos sociétés ». Le roi des Belges n'est pas allé jusqu'à mettre en cause nommément son aïeul, le roi Léopold II qui fit du pseudo « État indépendant du Congo » sa colonie privée de 1885 à 1908 (il la « céda » ensuite à l'État belge) mais il a tout de même reconnu« des actes de violence et de cruauté qui pèsent encore sur [notre] mémoire collective. »

On sait de quels actes il s'agit. Léopold II imposa le travail forcé sur ses concessions de caoutchouc et les « travailleurs » improductifs avaient les mains coupées. Nombre d'ouvrages universitaires mais aussi littéraires ont documenté cette terrible période dont l'écrivain Joseph Conrad tira sa longue nouvelle Au Cœur des Ténèbres (Heart of Darkness). Elle inspira aussi le poète américain Vachel Lindsay qui écrivit ces fameux vers : « Écoutez le hurlement du fantôme du roi Léopold, / brûlant en enfer pour ses légions à une main. » Les excuses de Philippe concernent aussi la période coloniale (1908-1960) qui « a également causé des souffrances et des humiliations. »

Le contexte de ces excuses (préférons ce mot à celui de « repentance ») est connu. Depuis la mort de George Floyd, un afro-américain tué par des policiers de Minneapolis, la Belgique, comme d'autres pays occidentaux, connaît une ébullition antiraciste et mémorielle dont l'une des manifestations est un vandalisme visant à Bruxelles et Anvers de nombreuses statues de Léopold II mais aussi d'autres personnalités liées à la période coloniale. Une pétition lancée par le collectif anticolonialiste « Réparons l'Histoire » exige que toutes les statues de Léopold II soient retirées de la capitale belge. La démarche du roi Philippe est un pas historique qui devrait contribuer à tempérer les passions d'autant qu'il s'est engagé à « combattre toutes les formes de racisme » encourageant l'initiative parlementaire qui doit examiner la mémoire coloniale en concertation avec des experts belges et africains.

Côté français, l'information a été relayée sans trop de commentaires par les grands médias. L'idée qu'une pareille initiative puisse exister en France n'a été que très rarement évoquée pour être, le plus souvent, balayée. « La Belgique, ce n'est pas la même chose que la France », a-t-on pu lire et entendre. Cela n'a rien de surprenant. On connaît la tiédeur qui existe dans l'Hexagone dès lors qu'il s'agit de regarder le passé. Ces derniers jours, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la défaite française de 1940,on a, par exemple, assisté à des joutes sans fin concernant la manière dont il fallait considérer le régime de Vichy, l'affirmation « ce n'était pas la France » continuant d'avoir ses partisans.

En France aussi, un mouvement de déboulonnage de statue a fait son apparition. Sans surprise, il met en fureur l'extrême-droite qui, ravie, tente de jouer le rôle de gardienne morale de l'histoire française. Mais le cercle des contempteurs de ce mouvement est bien plus large et concerne aussi les droite et gauche républicaines. La revendication concernant le retrait des statues de Colbert, accusé d'avoir lancé le processus de rédaction législatif du Code Noir régissant le statut des esclaves, leur est purement et simplement insupportable. Il est intéressant de relever la violence verbale dont font l'objet les mouvements en pointe dans cette bataille mémorielle qui ne fait rien d'autre que d'exhumer les squelettes du passé colonial et esclavagiste de la France. « Racialistes », « indigénistes », « communautaristes », « incultes », tous ces mots visent à disqualifier une revendication qui n'en peut plus d'être étouffée.

Car c'est bien là le problème, notamment pour une partie de la gauche. Pendant longtemps, cette dernière a très bien su calmer ce genre d'ardeurs revendicatives. Aujourd'hui, face aux nouvelles générations qui, contrairement à leurs parents, ne se taisent pas, elle est dépassée. Avec les réseaux sociaux, les collectifs de militants s'autonomisent et il n'est pas question pour eux de subir le même sort que les acteurs de la Marche pour l'égalité (appelée, c'est dire, « marche des Beurs ») phagocytés par le Parti socialiste. L'idée que ces demandes sont formulées de manière de plus en plus radicale faute d'avoir été écoutées à temps ne semble guère interpeller les thuriféraires de l'universalisme, concept devenu bien commode pour faire taire les voix des minorités en colère.

Mais soyons certains qu'un geste d'Emmanuel Macron, comparable à celui du roi Philippe et qui serait à destination de l'Algérie ou d'autres pays ayant été colonisés par la France ne changera guère la donne. La polarisation sur ce sujet est telle que cela aura d'inévitables conséquences électorales pour lui en 2022. Mais cela ne doit pas empêcher le débat. A condition que les adeptes du Moranodisme – le fait d'avancer qu'on a des amis arabes ou noirs comme seul argument pour se dire exempt de tout préjugé – comprennent que tout ce bouillonnement est légitime et qu'il est temps d'écouter les revendications de gens trop longtemps ignorés.

Le FLN, un Léviathan destructeur?

Fruit d'une violente usurpation historique, le FLN a été de tout temps actionné pour incarner les illusions de mutation, sans pour autant fonctionner autrement que comme l'appareil hégémonique du pouvoir totalitaire du moment

Par Cherif Ali

Il avait pour charge de fournir l'alibi politique et organique à l'exercice du pouvoir dont l'es sentiel des décisions stratégiques étaient conçues dans des cabinets noirs ; il avait aussi le rôle de fournisseur de personnel d'appoint, conformément à l'article 120 de son règlement intérieur.

On savait depuis toujours qu'il était incapable de se remettre en cause, de faire preuve d'audace politique ou de transcendance morale ; on pensait néanmoins qu'il pouvait tenter de faire bonne figure quand des millions d'algériens scandaient dans la rue le 22 février : « FLN dégage, FLN au musée ! »*

Trente et un ans plus tard après le 5 octobre 1988, la détestation est encore là, plus tenace !

Les jeunes n'en veulent plus de ce parti, pris en otage, cambriolé et obligé à vivre par le faux et l'usage du faux. Le FLN d'aujourd'hui est la liste exacte des gens qui ne doivent plus avoir de postes de responsabilités dans ce pays, des personnes à écarter, des gens à ne jamais élire ni écouter, des visages à qui il ne faut plus jamais faire confiance, se plaisait à répéter un intellectuel.

Pour la majorité des Algériens le FLN «canal historique », révolutionnaire, militant était fini ! Il avait cédé la place au FLN des intrigues, des complots, des machinations politiques et des affaires.

Des violentes émeutes déclenchées à partir du 5 octobre 1988, qui se sont soldées par le bilan tragique que l'on sait, le pouvoir d'alors, avait engagé des réformes qui se sont traduites par la reconnaissance du multipartisme.

A cette époque, le FLN qui ne s'était pas départi de son arrogance, se plaisait à désigner les partis politiques qui reçurent leur agrément suite à une « reforme-maison », de la constitution du 23 février 1989 par l'acronyme « ACP » (Associations à caractère politique) !

Il n'empêche que le « FLN- fraudeur » de ce temps là, a été nettement battu par les nouvelles formations politiques dès les premières élections locales, preuve de la haine qu'il avait cristallisée dans l'esprit des Algériens qui ont tenu à le sanctionner par l'urne dans les années 90 !

En 1999, ce FLN là, a pourtant réussi à imposer de nouveau, sa suprématie sous l'impulsion d'Abdelaziz Bouteflika. Pour soutenir un programme qui n'a jamais été le produit de ses instances. Il n'était en fait qu'une machine électorale au service du candidat-président !

Avec aussi, faut- il le dire, une capacité de nuisance intacte !

Pour preuve, les difficultés dans lesquelles se débattent depuis deux décennies au moins, les courants politiques et le pays avec proviennent, essentiellement, de la présence perpétuelle du FLN dans l'espace partisan. Considéré, comme la pierre angulaire du système au lendemain de l'indépendance, il s'est en effet, très-tôt constitué en redoutable machine à ratifier les délibérations relatives aux successions.

Sans compter les lois scélérates qu'il a fait voter, étant, majoritaire dans les deux chambres !

Dans la tempête, le FLN se tait, se mure, se fait discret. Il se cache derrière son modeste statut d' «acteur politique».

Comme en 1988, il fait le dos rond ; il compte laisser passer l'orage. Un chahut de gamins. Pas si sûr. Sa place, affirme-t-on, est au musée !

Dissoudre le FLN : certains se sont essayés. En vain !

Il y a eu tout d'abord, ces anciens moudjahidine, révoltés par le jeu de coulisses entre les différents courants du Front de libération nationale (FLN), qui ont demandé à ce que soit inscrit à l'ordre du jour d'un des congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), l'idée de mettre le FLN… au musée. La mission et l'objectif de ce dernier, qui étaient la libération du pays, étant accomplis, ils ne souhaitaient plus le laisser aux mains d'opportunistes !

Il y a eu aussi cette proposition de loi portant amendement de la Loi 99-07 relative au Moudjahid et au Chahid, initiative émanant d'un groupe de vingt-deux députés, pour la majorité des élus du Front national algérien (FNA) et des indépendants.

Elle visait, outre la protection « des symboles de la révolution, la mémoire des Chouhadas et la dignité de leurs ayants droits et des Moudjahidines» garantie par la loi fondamentale, la loi 99-07 du 5 avril 1999 relative au Moudjahid et au Chahid, mais aussi énonçait les règles de promotion et de valorisation du patrimoine historique de la lutte de libération nationale.

Il y a eu surtout Mohamed Boudiaf, héros de la révolution, assassiné le 29 juin 1992 six mois après avoir été ramené au pouvoir, qui était également, l'un des rares hommes politiques algériens à avoir demandé que le FLN soit remit au musée de l'Histoire.

Lors d'une entrevue avec les responsables de la presse nationale au palais d'El Mouradia, c'est le président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a tenu à le rappeler : « Je me suis porté candidat à la présidence du pays au nom de la société civile et des jeunes. Je ne me suis pas porté candidat à ce poste ni par les hommes d'affaires ou autres ni au nom du parti auquel j'appartenais », a-t-il affirmé sans ambages.

Suivi peu après par le porte parole de la présidence, qui a affirmé que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune est le Président de tous les Algériens et « n'a de lien organique avec aucun parti politique agréé ; le président de la République a gelé sa qualité de membre au Comité central du parti du FLN et, comme chacun le sait, il ne s'est pas porté candidat au nom de ce parti à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 ».

Outre le président Tebboune, le porte-parole de la Présidence a révélé que le Premier ministre Abdelaziz Djerad a, lui aussi, quitté le parti FLN, bien longtemps, voire des années auparavant, avant qu'il ne soit nommé à la tête du Gouvernement.

Est-ce à dire, que le FLN n'est plus au pouvoir, qu'il est devenu un parti comme les autres ?

Qu'il n'est plus «faiseur de président» ?

Pour l'heure, Abdelmadjid Tebboune reçoit et écoute des personnalités du monde de la politique en perspective des réformes qu'il compte engager.

A leur tête, une réforme constitutionnelle pour une «Algérie nouvelle» selon ses propos.

Une formidable opportunité que le Front de libération nationale partisan d'un régime absolutiste et «adorateur du cadre», s'est dépêché de saisir, croyant peut-être qu'il est encore crédible, alors que deux de ses secrétaires généraux croupissent en prison tout comme un certain nombre de ses ministres véreux emprisonnés aussi en compagnie de plusieurs députés frontistes.

Ce FLN-là a pourtant installé, hier mardi à Alger, une commission chargée de l'élaboration des propositions sur la révision de la Constitution, rapporte l'APS.

En effet, le nouveau secrétaire général, très contesté par ailleurs, a précisé, lors d'une conférence de presse animée au siège du parti, que la commission composée d'universitaires, constitutionnalistes, sociologues, et politologues, « procèdera à l'analyse, au diagnostic et à la prospective de notre expérience constitutionnelle ».

Avant d'ajouter que « ladite commission exposera également le parcours, le bilan ainsi que l'évolution enregistrée à travers une approche multidimensionnelle : historique, politique et fonctionnelle, jusqu'à la révision constitutionnelle décidée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

Profitant de la présence de ses 48 Mouhafeds, il leur a demandé d'entreprendre « un travail de proximité » auprès de la population, notamment les jeunes pour leur expliquer les amendements constitutionnels que le FLN compte introduire dans la mouture proposée par le Président de la République !

A croire que, pour les caciques, le FLN est comme le « phénix » il renait toujours de ses cendres !!!

Peut-il pour autant redevenir le « Léviathan destructeur », ce monstre marin aux têtes multiples et interchangeables qui apparait dans les psaumes, pour reprendre cette formule déjà usitée ?

A vous donner froid dans le dos !

S'il survit comme en 1988, il pourra reconstruire et s'en vanter aussi auprès de ceux qui voulaient le « mettre au musée », ou obtenir sa « dissolution, immédiate, sans retard ni sursis » !

En attendant, est-il besoin de rappeler que Abdelaziz Bouteflika est toujours président du FLN, même si personne, ou presque ne semble s'en soucier pour autant !

Sauf si en haut lieu, on en vient à décider de mettre à l'abri le sigle « FLN », en le constitutionalisant, car il appartient au patrimoine mémoriel de la nation et que sa mission s'est achevée le 5 juillet 1962.

Parole de Mohamed Boudiaf, son père fondateur !

**Le FLN dans toute sa splendeur. Slimane Laouari*

Fawzia Al-Ashmawi, écrivain, experte en recherches et traductrice

La femme, l'islam et les musulmans en Occident

Par Mohammed Mustapha Habes*

Dr Fawzia Al-Ashmawi, écrivain, experte en recherches et professeur d'arabe et de civilisation islamique à l'Université de Genève en Suisse. Après avoir obtenu sa licence et son master des universités en Egypte, elle a obtenu son doctorat es lettres de l'Université de Genève en 1983, son sujet de thèse» l'Evolution de la femme et de la société égyptiennes contemporaines ».

Dr Al-Ashmawi a travaillé comme traductrice et conseillère auprès des organisations internationales à Genève. Elle a également collaboré en tant que experte externe avec l'Unesco à Paris et l'Union Européenne à Bruxelles. Elle a occupé le poste de conseillère culturelle auprès des ambassades d'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis à Genève.

Elle a publié 20 ouvrages dans les trois langues arabe, français et anglais dont «L'image de l'islam et des Musulmans dans les manuels scolaires en Occident», »l'Image de la femme musulmane dans les médias en Occident», «Les Sources de l'Histoire des religions» et «La Femme arabe entre l'Orient et l'Occident». Ses ouvrages littéraires ont pour titre « Les vagues de ma Vie entre la mer d'Alexandrie et le Lac de Genève», « La Femme dans l'œuvre romanesque de Naguib Mahfouz». Quant aux ouvrages traduits de l'arabe en français citons « Miramar de Naguib Mahfouz» et « Mariage et Divorce dans l'Ancienne Egypte». Dr Al Ashmawi a publié de nombreux articles sur les droits de l'homme et sur la condition de la femme en Islam. Son dernier ouvrage en arabe porte le titre de « La Femme dans le Discours coranique».

Ce qui touche le plus chez cette personnalité c'est son identité arabo-musulmane apparente à travers sa conduite et sa tenue vestimentaire décente avec son «voile» qu'elle a défendu à maintes reprises, contre vents et marée, bien qu'on l'a vue dernièrement, à certaines émissions télévisées sans voile, ce qui a suscité nombre d'interrogations.

Néanmoins, la première chose qui nous interpelle en essayant d'aborder les dimensions de cette personnalité d'une expérience riche et variée, est la question de l'identité culturelle et civilisationnelle, dont certaines indications se manifestent parfois dans l'apparence extérieure d'une personne, surtout si cette personne est une femme !

Et les fidèles et prédicateurs des mosquées suisses mentionnent son histoire passionnante avec l'administration universitaire concernant le port du voile. En effet, la plupart des représentants de mosquées l'ont soutenue, non sans fierté, dans son combat pour la reconnaissance de son droit de porter ce voile dans l'enceinte universitaire. Ceux-là mêmes pourraient être surpris de la voir dans certaines émissions d'entretiens télévisés le porter et parfois ne pas le porter, ce qui peut soulever plusieurs interrogations de leur part.

Nous avons cherché à mieux connaitre cette personnalité musulmane et exposer au lecteur sa vaste expérience culturelle et sociale, même si sa position sur le voile va la placer en désaccord avec des spécialistes de jurisprudence musulmane. Enfin, comme l'a dit l'imam Malik «Les paroles de quiconque peuvent être soit acceptées, soit rejetées, sauf celles du Prophète », que la paix soit sur lui.

Question: ***Comment présenter Dr Ashmawi et expliquer les circonstances qui l'ont conduite à vivre si longtemps en Occident et quelles sont ses activités culturelles?***

Dr Fawzia Al-Ashmawi :
Etant née à Alexandrie en Egypte, j'étais la troisième fille de ma famille et ma mère aurait souhaité avoir un garçon ; toute ma vie j'ai essayé de lui prouver qu'il n'y avait pas de différence entre un garçon et une fille. Ai-je réussi à le prouver ?! Nul ne le sait, surtout que je me suis efforcée durant tout mon parcours scolaire d'être la meilleure et réussi brillamment à l'examen du bacen étant classée première de tous les collèges francophones d'Egypte. Mon père est ensuite tombé malade, ce qui m'a contraint à travailler pour financer mes études à l'Université d'Alexandrie où j'ai rencontré mon futur mari. Après notre mariage, mon mari fut nommé assistant à l'Université d'Al Azhar au Caire qui lui a octroyé une bourse d'études à l'Université de Genève. Je l'ai accompagné dans ce voyage au bord du lac Léman et me suis inscrite dans la même Université que lui où j'ai obtenu une licence puis un doctorat es lettres. A la suite de quoi, je fus nommée enseignante au département d'arabe de cette université où j'ai enseigné durant 26 ans l'arabe et la culture islamique. Mon parcours a été jalonné de plusieurs participations à des projets de recherches, soutenus par l'Unesco à Paris, L'Union Européenne à Bruxelles et la Ligue Arabe au Caire et portant sur la thématique de la femme musulmane et sa perception dans les médias et les manuels scolaires en Occident. Elles a donné lieu à la publication d'une vingtaine d'ouvrages dans ce domaine et conduit l'UNESCO à me confier la rédaction d'un chapitre de l'Encyclopédie de l'Islam sur l'Evolution de la femme dans les pays du monde Arabo-islamique. En 2008, sur proposition du Ministère d'Al Awqaf d'Egypte, j'ai été décorée de la Légion d'honneur d'Egypte pour les Lettres et les Sciences pour l'ensemble de mes travaux.

Votre dernier ouvrage publié à Dar El Shorouk au Caire « La Femme dans le Discours coranique» qu'a-t-il apporté de nouveau à ce sujet débattu et traité par d'éminents ulémas ? et quelle est la méthodologie adoptée dans cet ouvrage ?

Dr Fawzia Al-Ashmawi :
Dans mon nouvel ouvrage «La Femme dans le Discours coranique » j'ai cherché à exposer l'évolution de l'image de la femme dans le discours coranique. Afin de tracer la courbe de cette évolution, j'ai suivi l'ordre chronologique historique durant les 23 ans de la révélation du Coran au Prophète Mohammed. Il en ressort que dans les sourates révélées à la Mecque, la femme y est présentée à comme étant à l'ombre d'un personnage historique : la femme de Zakariya, la femme de Loth, la femme de Pharaon. Dans certaines Sourates Médinoises, la femme devient le personnage central du récit Coranique comme par exemple dans les Sourates «La Discussion», «L'éprouvée» et «L'Interdiction». Pour la première fois, le Coran s'adresse directement à la femme « O, les femmes du Prophète». Dans cet ouvrage, j'ai traité également des sujets sociétaux sensibles à la lumière des changements et des découvertes scientifiques et biologiques récentes comme la «`da» (période de continence de la femme suite au divorce ou au décès de son époux), le mariage de la musulmane avec un non musulman, l'apostasie, la lapidation, le voile et le nikab …

En tant que femme et écrivain musulmane vivant depuis longtemps en Occident, pourriez-vous nous résumer les difficultés et les défis qu'affronte la femme musulmane dans les sociétés européennes? et les responsabilités qui lui incombent ?

Dr Fawzia Al-Ashmawi :
La plupart des défis et difficultés que la femme musulmane rencontre dans les sociétés européennes résultent de l'image déformée que les médias renvoient de l'Islam et des Musulmans. Elle y est décrite comme une femme ignorante et soumise à l'homme qui lui impose le voile, devenu le symbole de l'oppression à leurs yeux. Ce débat superficiel autour du voile, qui se focalise uniquement sur son aspect extérieur, occulte la place prépondérante qu'accorde le Coran et l'Islam en général à la femme musulmane à tous les échelons de la société, comme par exemple, le droit de la personnalité juridique indépendante qui lui permet de gérer sa fortune librement et le droit de garder son nom de jeune fille et son identité.

La question précédente nous amène à la question de la conclusion à laquelle vous êtes parvenu dans votre autre livre, intitulé «L'image de l'Islam dans les programmes d'études en Occident», qui a été publié par l'ISESCO en 2005, quelle est la vérité de cette image ? Qui l'a causée ? Quelles sont les implications de cette image ?

Dr Fawzia Al-Ashmawi :
L'image déformée des femmes musulmanes, de l'islam et des musulmans est également due aux programmes et aux livres d'histoire des pays occidentaux.

L'UNESCO et la Ligue des États arabes se sont efforcés d'expurger des programmes scolaires des pays européens des mensonges, préjugés et distorsions qui offensent l'islam et les musulmans. J'ai participé à plusieurs projets avec ces organismes et préparé plusieurs études dans ce sens. L'ISESCO a publié à Rabat mon étude sur «L'image de l'islam et des musulmans dans les programmes d'études en Occident» et j'ai également publié un résumé des recherches que j'ai faites en collaboration avec six experts d'Europe et des pays arabes sous la supervision par l'UNESCO et la Ligue des États arabes, intitulée «Un guide pour les auteurs de manuels d'histoire».

Après le printemps arabe, la jeunesse arabo-musulmane conteste le mode de gouvernance de ses dirigeants. En tant qu'experte en affaires sociales, selon vous comment peut-elle aujourd'hui atteindre le changement désiré ?

Dr Fawzia Al-Ashmawi :
Le verset coranique suivant « Dieu ne change point l'état d'un peuple, tant que les individus qui le composent ne changent pas ce qui est en eux même (S.13,V.11)» pose la condition principale de la renaissance de nos sociétés arabes et musulmanes. En effet, le changement et le progrès ne pourront survenir sans une remise en question sérieuse sur les plans éducatif, culturel, et scientifique. L'avenir appartient à ceux qui travaillent dur et assument leurs responsabilités dans ce monde où il n'y a point de place aux faibles.

Des voix s'élèvent en Occident et aussi dans le monde arabo musulman pour renouveler le discours religieux voire le discours islamique. Pourquoi ces revendications ne s'appliquent pas également au discours religieux juif et chrétien ?

Dr Fawzia Al-Ashmawi :
Le renouvellent du discours islamique n'a aucune chance d'aboutir tant qu'il restera réservé aux religieux et aux ulémas d'Al Azhar tout en exclut la participation de la femme et des experts de tous les domaines scientifiques. Une fois cet obstacle surpassé, nous pourrions alors entamer un dialogue interreligieux avec les Juifs et les Chrétiens dans le but de construire une convergence autour des valeurs communes qui nous réunissent dans l'intérêt de l'humanité.

Parlez-nous de votre attitude vis-à-vis du port du voile, on vous a vue parfois voilée et parfois non voilée au cours d'émissions télévisées ?

Dr Dr Fawzia Al-Ashmawi :
Dans mon dernier ouvrage »La Femme dans le Discours coranique», j'ai consacré un long chapitre à la question du port du voile qu'on appelle par erreur « hijab » en arabe, alors qu'il désigne dans le Coran un rideau et non un tissu qui couvre les cheveux de la femme. A tire personnel, j'ai toujours adopté une tenue vestimentaire décente qui couvre tout le corps et n'ai jamais eu recours au maquillage ni aux produits de beauté. Dans les années 70, alors que j'étais une jolie jeune femme dans la trentaine, j'ai porté le voile pour me protéger et pour mettre l'accent sur mon identité musulmane bien que cela n'était point possible durant les cours que je dispensais à l'Université de Genève en raison de la neutralité imposée par le statut de fonctionnaire de l'état Suisse. Maintenant que je suis septuagénaire non mariée, j'applique le verset coranique qui fait référence à toutes les femmes musulmanes de mon état «Et quant aux femmes ménopausées qui n'espèrent plus le mariage, nul reproche à elles d'enlever leurs vêtements de sortie, sans cependant exhiber leurs atours et si elles cherchent la chasteté c'est mieux pour elles. Allah est Audient et Omniscient : » (S.24,V.60).

En effet, ce verset du Coran accorde aux femmes âgées non mariées le droit d'enlever les vêtements de sortie, qui signifie alléger leurs vêtements, lourds et gênants.

Votre dernier mot adressé aux jeunes musulmans en particulier et les communautés musulmanes en général vivant dans les sociétés occidentales ?

Dr Fawzia Al-Ashmawi :
Les mots clés pour les jeunes musulmans et musulmanes restent l'intégration et la citoyenneté. Pour réussir le vivre ensemble avec les adeptes de toutes les autres religions, il faut respecter les lois et la constitution du pays dans lequel vous vivez tout en s'attachant aux valeurs islamiques et à la tradition du Prophète.

***(Genève / Suisse)**

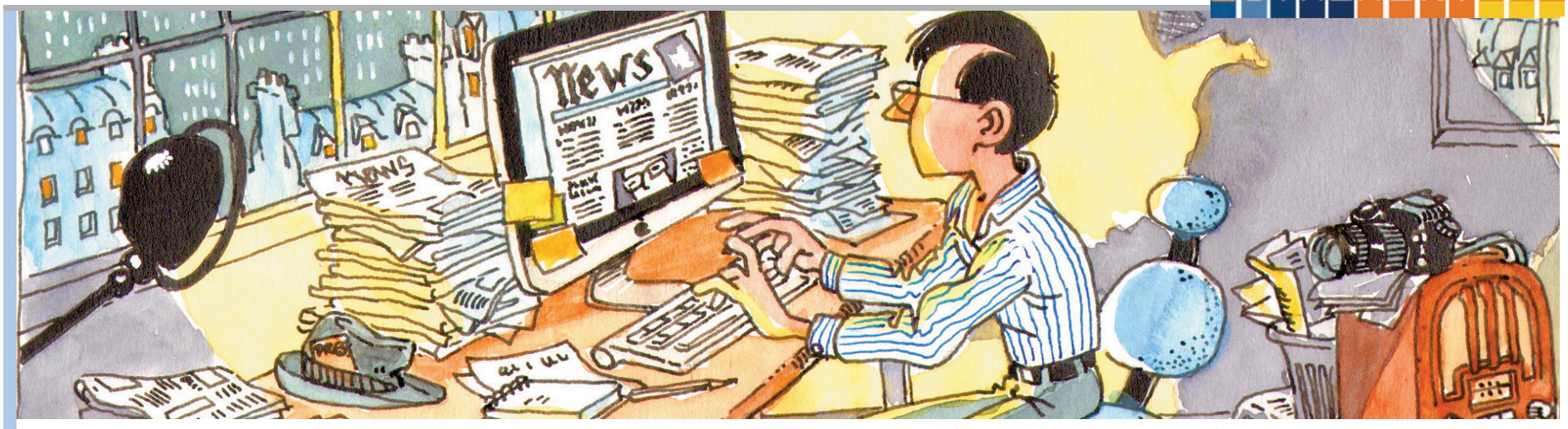

Médiatic

Par Belkacem Ahcene-Djaballah

Livres

LES «DÉSAXÉS» !

Il avait toujours rêvé d'être le conseiller du prince, il l'était devenu. L'histoire d'un journaliste talentueux (du moins le croit-il au vu des «like» qu'il note dans sa page facebook !), faisant et défaisant les réputations, se disant «expert» en communication (au vu de ses «études» et de ses expériences professionnelles çà et là !), ancien veuf toujours éploré (épouse décédée dans un accident d'avion), re-marié mais toujours sans enfant… et, de plus, se croyant le plus honnête de la corporation (ne vit-il pas dans un petit appart' et il ne possède qu'un véhicule poussif). Un complexe de supériorité (d'ordre intellectuel) qui ne dit pas son nom et qui le mènera à, pourtant, être mené «par le bout du nez» par un gros oligarque, affairiste, homme «le plus riche du pays», jouisseur, manipulateur et aux ambitions politiques démesurées. Il sera son conseiller en com', «Spin doctor», SVP ! (pour lui trouver la «big idea» qui l'aidera à gagner les opinions publiques et à gravir les échelons du pouvoir politique… jusqu'au sommet… en commençant par la création d'un parti politique). Il aura une grosse rémunération, un très bel appartement et la promesse d'une belle voiture… Tout pour être «manipulable» et «corvéable» à merci. Le temps de s'en apercevoir et c'est déjà trop tard. Il fera… avec !

L'auteur : *Né en 1954, journaliste sportif, longtemps chargé de communication (et de la publicité) de Djezzy, l'opérateur de téléphonie mobile, puis ministre de la Communication (mai 2014 - mai 2017), auteur de nombreux livres : des essais sportifs et des romans. «Prix des libraires algériens» en 2009.*

Extraits : *«La tchitchi algéroise n'est guère discrète. Elle est clinquante comme les fortunes amassées rapidement, et tout aussi bruyamment, par leurs pères qui s'adossent souvent à la politique pour bénéficier d'une sorte d'impunité sans craindre des revers de fortune» (p. 41), «Il a raison Si Mahmoud, l'ancien ministre de la Culture, qui me disait qu'en six ans de fonction ,il n'a pas vu un seul homme de culture, que des grippe-sous, des quémandeurs, des pseudo-écrivains, des pseudo-artistes, des pseudo-penseurs… Tout est pseudo…» (p. 73).*

«Il avait pris la mesure de sa tâche : mordre, attaquer, diffamer, pulvériser aussi bien sur les réseaux sociaux que sur les télévisions, la presse électronique et la presse papier» (p. 99). «Une femme naturelle, sincère et transparente avec un homme est une femme morte. C'est de la chair dont on fait les répudiées et les abandonnées» (p. 209).

Avis **L'histoire d'un journaliste… «honnête» face (et/mais avec !?) à un homme d'affaires «rapace». Mélange de roman et de description des paysages politique, médiatique et «affairiste» nationaux… Du 3 en 1 de la période Boutef'. Trop de digressions qui rendent difficile la lecture. Y aurait-il de l'autobio' qui ne dit pas son nom dans les pages ! Et, beaucoup (trop) de «leçons» de com', de citations glanées au fil des lectures… et, aussi, des jugements plus que sévères à l'endroit des «autres» (confrères y compris).**

Citations : *«L'homme qui est dans la lumière est à découvert, l'homme qui est dans l'ombre est protégé» (p. 95). «La première qualité d'un slogan, c'est sa différenciation. Il doit être différent par rapport à tous les autres par le terrain original qu'il occupera» (p. 140).*

LE RAPACE.
Roman de Hamid Grine. Casbah Editions. Alger 2019 - 283 pages - 800 dinars

ATILLAH FAKIR, LES DERNIERS JOURS D'UN APOSTROPHEUR.
Roman de Ahmed Zitouni. Editions Frantz Fanon, Tizi Ouzou 2019 (Ed.Souffles, Paris 1987) - 315 pages. 900 dinars.

Atillah Fakir est un «intello» très malheureux. En tout cas, mal dans sa peau. Pourtant, du dehors on pense qu'il a tout : un boulot…d'enseignant vacataire qui ne lui prend pas beaucoup de temps, des amis, une santé qui satisfait pleinement une femme aimante, Anastasia (prénom allusif… à la censure),… qui supporte ses nombreuses maîtresses. Presque intégré. Pas totalement puisqu'il pense tout le contraire. Il en veut donc à tout le monde : à sa femme pas moche du tout (alors que lui l'est), à sa belle-mère bien sûr, à ses amis qui, pourtant, lui ont trouvé du travail, à ses maîtresses, à son boulot… bref à tout le monde. Mais surtout… à tous les autres intellos, les journalistes, en premier lieu : pour lui, des «mercenaires de l'information» ! Tous des «nullités affirmées, des médiocrités notoires, des valets stylés, caméléons estampillés, chouchous divers, protégés décrétés, porte parole, porte micros, porte fanions, supports publicitaires, girouettes ataviques, fils à papa, neveux à tonton, maris de filles à papa, femmes de neveux à tonton, plus les discrets par-relations occultes, les par-services rendus, les par-services-à rendre, les en-attendant – les élections, les mis-au-placard, les mis-au rencart, les retraités dans la fleur de l'âge, les retraitables en puissance, les sur liste d'attente, les etc. …etc. En tout, pas moins de quatre cents espèces et sous-espèces, sans compter les variantes d'une même sous-espèce, les présentatrices, les pantouflards, toute une faune»...Voilà de quoi satisfaire nos contempteurs de la presse et de ses travailleurs ! Mais pourquoi donc ? Donc, Attilah Fakir est un écrivain… d'origine algérienne, un «bougnoule» installé à Aix (Sud de la France) âgé de 33 ans, qui se prépare à passer dans une célèbre émission télévisée française consacrée à la littérature. Anastasia, sa femme, s'interroge sur l'étrange comportement de son mari ; elle commence par soupçonner une aventure mais finit par apprendre qu'Attilah Fakir allait passer à la télévision et qu'il a écrit un livre … à succès, «La balade du bicot» qui, après avoir connu divers refus, finit enfin par être édité. Un livre «saisi» par Nedjma (prénom allusif… à la liberté), une petite amie. Pendant trois jours, il passe par des phases d'angoisses, d'anxiétés et de paranoïa. Cet homme névrotique (il est accompagné d'une «voix» que lui seul entend), fou du désordre, connaîtra vers la fin un changement incroyable et très inattendu. A la fin de chaque été, il devient dépressif, anxieux, ne mange plus, ne dort plus, grogne et insulte tout le monde ; car c'est le moment de la rentrée littéraire où l'on récompense quelques œuvres éditoriales. Cette saison littéraire, Attilah Fakir l'a surnommée «La saison des vautours ». Mais aussi, ce roman nous raconte comment, après plusieurs années, Attilah Fakir finit par se réconcilier avec sa mère qu'il n'avait pas vue depuis longtemps, puisque, avant de se rendre à Paris, il décide de faire un petit détour à Marseille pour la voir et l'informer de son passage à la télé; et curieusement, lui, qui d'habitude ne se laisse pas faire, se fait rabaisser, insulter et mitrailler par sa mère. Mais comme toute mère digne de ce nom, elle lui prépare un casse-croûte et lui donne de l'argent. Donc, en résumé, ce roman nous raconte comment ce jeune enragé et révolté va (croit-il !) se faire humilier et ridiculiser devant des millions de spectateurs au moment de la présentation de son roman «La balade du bicot ». Le grand jour est enfin arrivé. Paris. Attilah Fakir vit un vrai calvaire, car, aussitôt arrivé sur le plateau, nous assistons à un formidable monologue (lui et sa «voix»). Face aux caméras, notre héros reste muet. C'est bien la première fois qu'il fait preuve de bon sens et s'efforce de rester poli et de garder ses remarques osées et ses critiques pour lui-même. Celui qui se disait l'ennemi proclamé de la télévision, celui qui ne mâchait pas ses mots, qui n'hésitait pas à dire le fond de ses pensées, celui qui, à longueur de journée, insultait les gens, décide lors de l'émission de garder le silence et «s'incline» devant la présence de Filousophe, Critiquetard, Romanteuse, Pantouflet et Sorbonnagre. Tout ce beau monde a réussi à déstabiliser (ou plutôt à lui faire prendre conscience de la réalité ?) et Attilah Fakir décide, devant toutes les caméras et tous les téléspectateurs, de quitter le plateau sans aucune explication. Une «catastrophe» en live… qu'assurément sa maman et les médias tellement dénoncés ne lui pardonneront pas. Perdant sur tous les tableaux ? Pas si sûr, le système arrivant à «récupérer» tous les coups, même les plus «foireux».

Morale de l'histoire : le «cinéma intérieur» individuel n'a jamais fait le poids face à la réalité collective. Hélas ! De plus, chez un émigré, un «bicot», c'est bien pire. Ma question, toute bête : mais que faisait-il là-bas ? Et pourquoi y est-il allé ? Encore une victime d'un «autre cinéma intérieur».

L'auteur : *Né en 1949 à Saïda. Ecole normale (Oran puis Alger). Enseignant de maths. Arrivé à Marseille à 24 ans, petits boulots, exclusion ordinaire… Sciences Po' Aix-en-Provence. Ecrivain vivant dans le sud de la France (Aix), auteur de plusieurs ouvrages (romans et essais) dont «Eloge de la belle-mère» déjà présenté.*

Extraits *«Jouer au contestataire, c'est pas contester. Analyser la condition immigrée, c'est parfois se cacher qu'on en est un» (p. 74). «Pondre des historiettes, c'est à la portée de n'importe quel crétin bardé de prix et encensé dans les rubriques dites littéraires. Moi, ce que je veux, c'est embrasser le risque de comprendre, plonger dans cette aventure de souffrance qu'est la quête du sens d'une vie» (p. 204).*

Avis **Un auteur qualifié d' «étrange». Un livre assez déconcertant, qui dénonce l'exil, l'humiliation et le racisme que peut subir tout étranger en France. Certes bien écrit (avec un - trop ?- grand souci d'un exercice de style réussi), dans lequel on trouve du sérieux, du tragique, du triste, du noir et beaucoup d'humour. Ne pas se décourager, la fin justifiant la patience.**
A noter que l'ouvrage a fait l'objet d'un magistère, en 2008, à l'université de Saïda (Berrachdi Hayat).

Citations : *«Un livre, c'est un furoncle d'existence explosant en lignes et ratures, plus de ratures que de lignes» (p. 146). «Si tu savais comme c'est grand et comme c'est fragile, un livre» (p. 152). «Après les siècles de lecture, nous entrons dans ceux du marketing et de la consommation de masse. L'imprimé n'est qu'une facette de cette aberration en germe…» (p. 214).*

Non, ce virus n'est une bonne chose pour rien, ni personne

Libération

A quoi bon discourir sur les «bons côtés du virus» ? De la chambre à coucher jusqu'à l'état de la planète, le coronavirus n'apporte rien de bon.

Tribune. Depuis le début de la propagation du virus Covid-19, on voit fleurir des articles, des statuts, des dessins, des discours sur les bienfaits écologiques et humains du confinement. «Un peu de répit pour la planète» par-ci, «l'occasion de développer de nouvelles solidarités» par-là, «tout le monde à égalité devant le virus», sans compter les éternels déplaceurs de débat qui s'écrient en larmoyant «nous sommes le véritable virus de ce monde». Alors, oui, il fait beau et le ciel est clair, mais non, ce virus n'est bon pour rien, ni personne, et il serait temps d'arrêter de vouloir nous remonter le moral à grands coups de projections aussi sensationnelles qu'indécentes.

Non, le confinement n'est pas avantageux pour la planète, et il est encore moins un message que mère Nature nous envoie. Trois mois sans dégueulasser le monde ne sauvera rien du tout, et il y a de fortes chances, vu l'entêtement lunaire de nos dirigeants, que tout reprenne exactement comme avant à la fin des mesures. C'est déjà ce qu'ils nous disent, quand à l'heure où les trois quarts de la planète se rendent compte que leur travail n'est pas indispensable (oups), on force la moitié de ces trois quarts à continuer de produire. Que les choses ne changeront pas. C'est ce qu'ils nous disent quand ils nous distribuent les jours de confinement au compte-gouttes alors qu'on sait tous qu'on va y rester deux mois, comme des gentils papas qui ne veulent pas nous brusquer, quand ils nous racontent que les masques ça sert à rien ça-tombe-bien-y-en-a-pas puis que finalement c'est indispensable mais seulement si tu te le fabriques toi-même avec une vieille chaussette et un élastique.

MAUVAIS ÉLÈVES

Et puis, de l'autre côté, bad cop, celui qui nous raconte que c'est de notre faute, qu'on est des mauvais élèves, qu'eux ils ont tout bien fait comme il faut mais qu'on n'a rien compris, que «si tu te retrouves en réa bah tu pourras t'en prendre qu'à toi». C'est ce qu'ils nous disent quand ils nous font porter le chapeau, nous les réfractaires, les resquilleurs, sans regarder leur nombril bien, bien crade. Lunaire. Tous les compteurs sont au rouge pour ce qui est du grand bouleversement idéologique, économique et écologique post-corona. Autant dire, pour la planète, c'est même pas une pause, c'est une demi-respiration.

Et non, ce n'est pas parce que des canards, des cerfs, des meutes de loups argentés se trimballent en ville et qu'on verra bientôt des dauphins dans les fontaines que c'est une bonne nouvelle : ils ont juste faim, parce que plus personne n'est là pour leur balancer des miettes de sandwich au jambon. Faim, comme les milliers d'animaux de compagnie abandonnés qui se traînent dans les rues désertes et qui finiront euthanasiés dans les fourrières parce que les refuges sont pleins à craquer.

Non, le confinement n'est pas une bonne nouvelle pour les animaux. Ceux que nous avons rendus dépendants crèvent, et ceux qui n'ont pas besoin de nous crèvent, parce que les forêts, ça repousse pas en trois mois, et que même s'ils se promènent en ville, ça m'étonnerait qu'ils s'installent durablement dans un meublé. Sans compter que les jolis canards et les mignons hérissons d'aujourd'hui seront les premiers fauchés par les bagnoles dès la fin du confinement.

Non, le confinement n'est pas bénéfique pour les gens. Etre confiné, c'est nul. Etre à la rue, c'est bien plus nul encore. Le mieux, sans suspense, c'est de pouvoir passer de l'un à l'autre. C'est de pouvoir rentrer au chaud, dormir en sécurité, et à l'inverse, c'est de pouvoir sortir quand tu es seule et isolée du monde, juste pour voir des gens, c'est de pouvoir aller voir tes proches et tes amies quand tu en as, c'est de pouvoir baiser quand tu en as envie. Tout le monde sait ça, mais il semblerait que les pubs, les discours officiels, les contenus sponsorisés de toutes sortes aient trouvé bon de nous abreuver d'images de bonheur, avec des bouquins de Musil et de Cohen que-j'avais-encore-jamais-réussi-à-lire-en-entier, des miches de pain dorées faites maison, des armoires triées-rangées-pliées, des muscles dont on ne connaissait pas l'existence qui apparaissent en dessous du bras si on se tient à un programme bien réglé, des sites pour apprendre en quelques jours tous les rudiments du suédois.

INJONCTIONS BIENVEILLANTES

Qu'on s'entende, c'est super d'avoir des objectifs, de partager ses réussites avec ses connaissances, de se donner du courage. C'est super de réussir à se donner une raison de se lever, d'entretenir une rigueur quand on en a besoin. Créons-nous toustes des routines qu'on respecte ou pas ! Mais nous n'avons surtout pas à recevoir encore leurs injonctions plus ou moins masquées par la bienveillance. Parce que c'est super aussi de se ménager et d'admettre qu'on ne va pas bien et qu'on n'est pas capable sans culpabiliser.

Ce qui n'est vraiment pas super, c'est d'entretenir constamment sur toutes les plateformes qui désormais sont nos seules fenêtres sur le monde, et cela même quand elle est heurtée de plein fouet dans ses convictions, une société performative et élitiste dans laquelle la pire des choses imaginables serait de «se laisser aller», de ne pas utiliser le temps à quelque chose de productif, de ne pas le mettre à profit: c'est pas super d'utiliser encore et toujours les mêmes termes qui sont ceux du capitalisme qui détruit la planète pour parler de notre quotidien confiné. Et là encore, sous prétexte de nous ménager, de nous offrir des solutions pour «tromper l'ennui», on nous infantilise au maximum : c'est le serpent qui se mord la queue, et ça n'indique rien de bon pour les changements post-crise. On va réussir, encore, alors qu'il faut juste rester chez soi et attendre, à nous faire sentir pas à la hauteur, pas assez bien.

NUL N'EST «HÉROS»

Non, «rester chez soi» ne sauve pas des vies. C'est le stade minimum de j'arrête de ne penser qu'à mon petit confort et à mon café en terrasse. Ça ne fait pas de nous, de toi, de moi, des héros. Ce qui sauve des vies, ou plutôt ceux qui sauvent des vies, aimeraient bien, sûrement, rester chez eux. Les médecins, les infirmières, bien sûr, mais aussi les livreurses, les caissières, les ouvrières, celles et ceux qui nous sauvent un peu la vie à toutes échelles. Ils ou elles ne sont pas des héros non plus d'ailleurs. Les héros, ça fait les choses pour le mérite et la gloire. C'est beau. Et c'est pratique surtout, de hisser les gens au rang de héros quand on a besoin d'eux, de stimuler leur besoin de reconnaissance pour ne surtout pas leur donner ce dont ils ont vraiment besoin, cette petite chose basse et sale et pas du tout héroïque qui s'appelle l'argent.

Bizarrement, ceux qui le veulent très fort, ce statut de héros, c'est plutôt les milliardaires, ceux qui donnent des pourboires aux hôpitaux, qui changent d'activité pour fabriquer des masques et du gel (qu'on soit bien d'accord, ce sont les employés qui changent d'activité quand une telle décision est prise, pas les milliardaires). Les mêmes qui déballent honteusement leur honteuse fortune dès que ça peut leur racheter un peu d'ego. Mais un peu moins cette fois que pour Notre-Dame, quand même, faudrait voir à pas abuser. Comme quoi, les gentils et les méchants, les héros et les anti-héros, c'est facile à confondre dès qu'on n'a pas les yeux en face des trous, ou qu'on regarde juste par la fenêtre.

COINCÉES

En fait, ça en met même en danger, des vies, de «rester chez soi». Celles des personnes qui sont seules, qui sont dépressives, qui sont malades et qui n'osent plus appeler les médecins, qui sont enceintes et culpabilisent d'avoir recours à une IVG en période de crise sanitaire, celles des gens qui vivent dans des logements minuscules, insalubres, sans accès à du confort de base. Celles des travailleurses du sexe qui n'ont plus de source de revenu. Celles des femmes et des enfants qui sont enfermées avec des hommes violents, avec des hommes qui vont parfois oublier tout principe de consentement parce qu'en étant enfermés H24 ensemble c'est inconcevable qu'on n'ait pas envie, et puis faut bien passer le temps, et puis les besoins naturels et tout et tout. Celles des LGBTQI+ coincées avec des familles homophobes. Plus largement, celles de toutes les personnes dont le foyer n'est pas cette chose molletonnée et rassurante avec crépitement de cheminée qu'on nous vend dans les pubs. Forcément, on a moins envie de les regarder que la cellule familiale parfaite, où tout le monde met la main à la pâte (à pain), où on vit l'enfermement comme une folle aventure.

LE VIRUS, UNE CATASTROPHE POUR LES FEMMES

Cette aventure inédite, faut-il le rappeler, ne l'est d'ailleurs pas pour bon nombre de détenues, de personnes malades, handicapées, agées, qui subissaient le confinement bien avant qu'il ne devienne un matériau romanesque. Le confinement est une catastrophe pour les femmes. Le droit de sortir pour autre chose que pour des «achats de première nécessité», il faut dire, elles l'ont gagné il n'y a pas si longtemps. Prendre soin de son intérieur, se faire belle pour rester chez soi, sortir pour faire les courses et saluer Simone de loin avec la main si on la croise, ça nous ramène à un atavisme moins vieux qu'on l'aimerait.

Il n'y a qu'à sortir pour s'en rendre compte : dans les magasins, dans les rues, partout, une majorité de femmes, avec ou sans masque, trimballent des sacs de victuailles. Des hommes aussi, mais moins, quand même, si, si. Parce que quand on a une chance dans la semaine d'acheter les trucs qu'il faut pour la famille, il vaut mieux pas se louper, et il vaut mieux que ce soit la personne en «charge», vous savez cette fameuse charge mentale, qui se «charge» directement des achats, pour éviter les erreurs. Et devinez qui c'est, dans la majorité des couples hétéros ? Vous avez deviné : probablement la même qui s'occupe des enfants d'une main tout en télétravaillant de l'autre. Jean-Michel, lui, il va sûrement penser à acheter des choses hors du commun, des petits plaisirs pour rendre la vie plus belle, mais pas sûr qu'il pense aux œufs et aux couches. Héros, Jean-Michel, avec ses chips d'exception qui rendent la vie plus belle, mais qui torchent définitivement mal les fesses de bébé. Héros, encore, comme quoi, tout se recoupe.

MYTHE DE L'ÉGALITÉ

Pitié, non, le confinement ne met pas tout le monde à égalité. Le grand mythe de l'égalité dans une société où certains geignent devant leur quatrième barbecue et écrivant leur roman pendant que d'autres récurent leur 9 m2 ou se désespèrent de ne pas pouvoir aider leurs gamins à faire leurs devoirs, il a jamais été aussi loin. Jamais aussi loin quand certains crèvent seuls dans des Ehpad ou comptent sur la solidarité de leurs voisins pour leur apporter des pâtes, pendant que d'autres ne peuvent pas se passer de leur jogging du lundi.

En fait, il révèle et empire : les personnes agées, précaires, racisées sont en première ligne, encore. Non, le coronavirus n'apporte et n'apportera rien de bon, de la chambre à coucher à l'organisation mondiale, pas de bouleversement positif à l'horizon. Des milliers et des milliers de mortes, des centaines de milliers de muscles atrophiés en réanimation, des millions de deuils. Non, la planète ne s'en portera pas mieux. C'est de la merde de bout en bout, on fait avec, c'est indispensable, salvateur, mais nous abreuver de raisons vaseuses de le nier n'est bon pour personne. Aidons-nous quand on le peut, donnons-nous du courage puisqu'on ne peut pas (a-t-on jamais pu ?) compter sur le haut de la chaîne pour ça, faisons-nous rire et relativiser quand on le peut. Mais par pitié, arrêtez de vouloir nous forcer à loucher sur les «bons côtés du virus». Il n'y en a pas, et c'est beaucoup plus normal et sain de se sentir dépassé, mou, déprimé, improductif, de faire ce qu'on peut, d'accepter qu'on ne peut pas. Cessez de vouloir nous faire «positiver» et «profiter» au prix de la décence : ça va, on va mal mais ça va.

Pour les jeunes, bien avant «le monde d'après», il y a «la galère d'aujourd'hui»

Thomas Friang, fondateur et directeur général de l'Institut Open Diplomacy, président du G7 des jeunes en 2019, a écrit une tribune dans le JDD sur les jeunes qui sont confrontés à la crise du coronavirus.

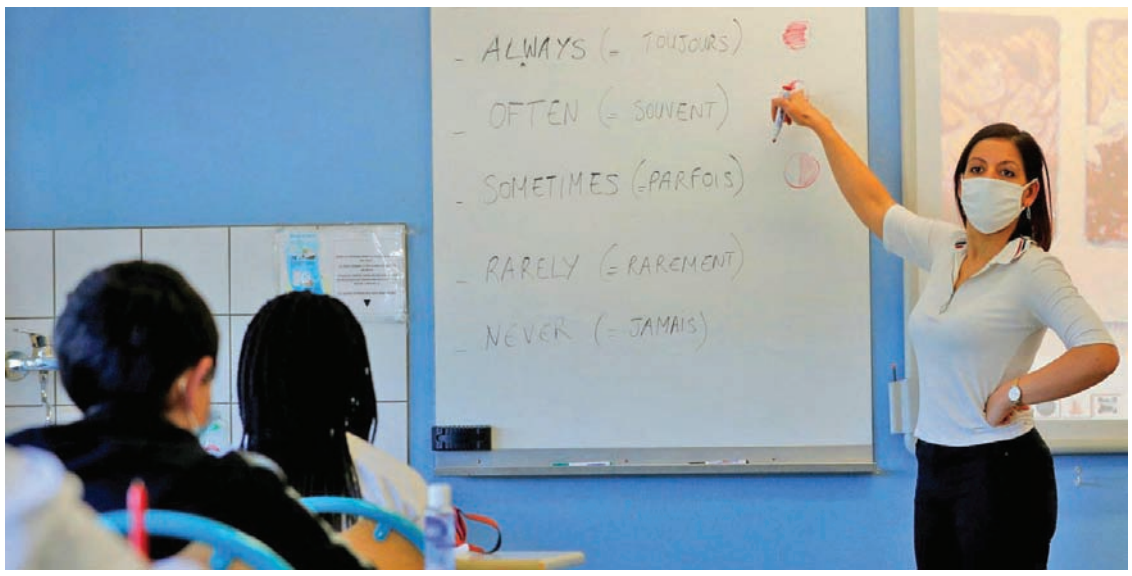

Le Journal du Dimanche

Après des semaines de confinement, parfois dures, souvent difficiles, l'espoir revient en France. Avec le bonheur de partager à nouveau du temps avec nos proches. Avec la joie de reprendre les activités auxquelles nous ne prêtions plus attention hier mais qui, aujourd'hui, nous redonnent le sourire. Dans cette ambiance qui se réchauffe, à mesure que la peur s'éloigne, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Les jeunes ont vécu - et vivent encore - cette crise pandémique avec une sensibilité particulière. Il faut y être sincèrement attentif, au risque d'avoir un déconfinement à deux vitesses pour les jeunes.

Les enfants, d'abord. Ne minimisons pas le plaisir sincère qu'ont ressenti de nombreuses familles déliées du rythme métro-boulot-dodo. Mais le coronavirus a imposé une autre réalité, plus triste, qu'il faut voir aussi. Regardons les violences intrafamiliales. Elles ont explosé, privant de nombreux enfants de leur insouciance. Il nous revient le devoir de leur accorder une attention nouvelle alors que nous sortons la tête de l'eau. Regardons la fracture éducative. L'école à la maison a mis en lumière les talents d'ingéniosité dont l'Éducation nationale regorge et la grande adaptabilité du corps enseignant pour poursuivre sa mission. Il faudra les remercier avec toute la gratitude que nous leur devons, alors que, trop souvent, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale des parents est régulée par l'école.

DE NOMBREUSES QUESTIONS SE POSENT AU SORTIR DE CETTE PHASE ÉPIDÉMIQUE

Mais de nombreuses questions se posent au sortir de cette phase épidémique. Si l'alternative numérique était essentielle pour gérer rapidement la crise, ces solutions ne pouvaient - naturellement - pas répondre à des enjeux que nous devons traiter maintenant: aujourd'hui, comment renouer avec les écoliers qui étaient sur le point de décrocher avant la crise et que le coronavirus a définitivement éloignés du système scolaire ?

Aujourd'hui, comment nous assurer que nous pourrions offrir, dans de telles circonstances, une continuité pédagogique à tous les écoliers de France, malgré la fracture numérique qui lézarde nos territoires? Aujourd'hui, comment nous assurer des bénéfices de l'école digitale pour tous les profils apprenants? Autant de questions à traiter pour assurer à la génération coronavirus les mêmes chances que leurs parents et grands-parents.

L'ORIENTATION EST, PLUS QUE JAMAIS, DEVENUE UN SUJET D'ANGOISSE

Les adolescents, ensuite. Aux violences intrafamiliales et aux inégalités territoriales et digitales exposées ci-dessus, s'ajoutent d'autres problèmes pour ces adultes en devenir en quête d'émancipation. Regardons la crainte de trouver un avenir. Côtoyer ses camarades, s'ouvrir à la société au collège ou au lycée, rencontrer de nouveaux mentors, tout cela est devenu impossible avec le confinement. L'orientation est, plus que jamais, devenue un sujet d'angoisse, avec des perspectives qui se limitent aux opportunités directement offertes par le cercle familial.

Regardons la difficulté de devenir soi. L'introspection, les activités sportives, la respiration culturelle, tous les vecteurs de l'émancipation individuelle ont été rétrécis ou amoindris par le confinement. La perspective d'un été "apprenant et culturel" est positive, pourvu qu'elle offre autant d'opportunités à chacun, d'où que l'on vienne, qui que l'on soit.

Les jeunes adultes, enfin. Ne perdons pas de vue l'enthousiasme éprouvé par cette génération qui espère se projeter dans le télétravail, largement massifié par le coronavirus. N'oublions pas non plus la satisfaction éprouvée par les jeunes en constatant la prise de conscience des employeurs de leur responsabilité sociale et environnementale. Mais de nombreux autres défis nous attendent.

CEUX QUE L'ON NOMME LES MILLENIALS SONT PLEINS D'ATTENTES POUR QUE LE DÉCONFINEMENT RIME VRAIMENT AVEC ESPOIR

Regardons le marché de l'emploi. Les opportunités d'embauche pour les jeunes se sont évaporées en quelques semaines, alors que la conjoncture s'améliorait. Les jeunes en sont parfaitement conscients : en période de crise, ce sont toujours eux qui sont les premières victimes économiques. Et ils ne sont pas tous égaux devant cette inégalité. Le devoir nous incombe alors de leur garantir de vraies chances d'accéder au marché de l'emploi. Des moyens financiers massifs ont été mis à disposition pour favoriser l'insertion professionnelle par l'apprentissage. C'était essentiel.

Mais qu'allons-nous proposer à ceux qui ont déjà terminé leur formation initiale? Comment accélérer la transformation de la formation initiale et continue pour qu'elle corresponde mieux aux mutations du marché du travail, catalysées par cette crise économique ? Quelle sécurité sociale offrir à ceux qui se lancent dans l'entreprenariat pour créer eux-mêmes leur propre emploi ? Autant de questions à traiter pour que la génération coronavirus ne demeure pas privée d'opportunités. Ceux que l'on nomme les millenials - souvent une condescendance à peine masquée - sont pleins d'attentes pour que le déconfinement rime vraiment avec espoir.

IL APPARTIENDRA AUSSI AU GOUVERNEMENT, REMANIÉ, DE METTRE LES GÉNÉRATIONS FUTURES EN HAUT DE L'AGENDA POUR LA FIN DU QUINQUENNAT

Alors que beaucoup s'essayent à définir "le monde d'après", peu s'intéressent à "la galère d'aujourd'hui" que connaît la génération coronavirus. Elle est traversée par ses doutes comme ses attentes, et nous demande de lui consacrer toute l'écoute qu'elle mérite. Lors de la crise économique et financière de 2008, nous avions déjà alerté sur ce sujet. Depuis, la dette économique et climatique qui s'accumule sur les épaules des générations futures ne fait qu'augmenter. Et le manque d'attention envers cette génération aux prises avec ses craintes et ses désillusions a largement nourri l'ascension politique des populistes qui, aujourd'hui, aggravent la crise pandémique. Alors listons les principales questions qui se posent dès aujourd'hui pour cette génération : serons-nous capables d'anticiper la prochaine pandémie en ayant tiré les enseignements de celle-ci sur les jeunes, de l'enfance à l'âge adulte? Serons-nous capables de corriger, dès à présent, les conséquences sociales du confinement pour la jeune génération ? Serons-nous capables de résorber la fracture numérique pour assurer une véritable égalité des chances? Serons-nous capables de réconcilier, dès aujourd'hui, la relance économique et l'impératif écologique?

La fracture qui s'accentue encore avec les tensions révélées par le mouvement #BlackLivesMatter peut épuiser les derniers espoirs d'une réconciliation intergénérationnelle. Il revient donc au Parlement, relancé, de prendre à bras le corps l'examen de cette sortie de crise. Il appartiendra aussi au ouvernement, remanié, de mettre les générations futures en haut de l'agenda pour la fin du quinquennat.

Pourquoi le confinement ne fonctionne pas au Pérou ?

Le Pérou est le premier pays en Amérique latine à avoir décrété l'état d'urgence avec la fermeture des frontières et les mesures d'isolement social, cela dès le 16 mars, il est malgré tout devenu le deuxième pays le plus touché par l'épidémie du Covid-19, après le Brésil. Le Pérou occupe même désormais le 12ème rang mondial des pays les plus affectés, en nombre de cas confirmés (Université Johns Hopkins).

LEPETITJOURNAL ALLEMAGNE

De nombreux experts ont salué la réactivité et les mesures prises très tôt par le gouvernement péruvien pour endiguer la propagation du Covid-19 et pour ensuite relancer l'économie du pays. Environ 80% des péruviens continuent de soutenir la gestion de la crise par le président Martín Vizcarra (Ipsos Apoyo). Le confinement a été prolongé cinq fois, il est désormais repoussé jusqu'au 30 juin. Un couvre-feu reste également de vigueur les dimanches et la nuit (avec différents horaires selon la région du pays). Mais, malgré plus de deux mois de confinement national obligatoire, la propagation du virus ne semble toujours pas maîtrisée.

Le confinement a été instauré au Pérou alors que moins de 100 cas avaient été avérés officiellement. Ce sont désormais 135.905 cas répertoriés ainsi que 3.983 morts dus au Covid-19 (au 27 mai). Pourquoi les contaminations continuent-elles d'exploser ? Suivant les chiffres fournis par le Ministère de la Santé (Minsa), on dénombre plus de 30.000 cas supplémentaires et presque 1.000 morts en une seule semaine (du 20 au 27 mai). Ces derniers jours, des chiffres jamais atteints ont été enregistrés : un premier record pour la journée de mardi (26 mai), 5.772 nouveaux cas et un total de nouveau dépassé mercredi (27 mai) avec 6.154 nouvelles contaminations.

POURQUOI LA COURBE DES CONTAMINATIONS NE S'APLANIE PAS ?

Plusieurs raisons ont été avancées pour tenter d'expliquer cette situation :

LE TRAVAIL INFORMEL ET LA PAUVRETÉ

Les mesures de distanciation sociale sont très vite devenues une véritable contrainte économique pour les péruviens les plus pauvres. Dans un pays où 70% de la population active vit du travail informel, le confinement a rajouté de la précarité à la précarité. Beaucoup de travailleurs ambulants sont retournés dans la rue malgré les interdictions, tout simplement pour essayer de gagner de quoi manger et nourrir leur famille. Malheureusement, ils ont joué un rôle important dans la propagation du virus.

LES MARCHÉS

Avec le confinement, les lieux de vente des denrées alimentaires sont restés ouverts, tout comme les banques et les pharmacies. Si les supermarchés n'ont pas cessé de rajouter des conditions à leur accessibilité pour respecter les consignes sanitaires, les marchés sont eux rapidement devenus de véritables foyers de contagion, à cause des fortes agglomérations de personnes et des mesures de distanciation sociales difficiles à faire respecter. L'exemple du marché aux fruits de la Victoria à Lima est révélateur du problème. 86% des vendeurs ont été diagnostiqués positifs au Covid-19. Finalement, certains marchés ont été fermés, des mesures ont été prises, mais la réaction du gouvernement a certainement été trop tardive.

LES BANQUES

Le Pérou est l'un des pays d'Amérique latine qui a le plus investit dans la lutte contre l'épidémie, en y consacrant environ 10% de son PIB, notamment pour venir en aide aux péruviens qui se sont retrouvés sans travail. Parmi les mesures prises par le gouvernement, le paiement d'un bon de solidarité de 760 soles (environ 200 euros) a été décidé pour près de 7 millions de foyers pauvres. Beaucoup d'entre eux se sont donc déplacés vers les banques pour retirer cette aide de l'État, ce qui a eu pour conséquence dramatique de créer des files d'attentes importantes devant les banques, créant ainsi de nouveaux foyers de contagion.

Nouveau pôle urbain d'Oued Tlélat

Des dispositions pour livrer 8.000 logements LPL

J. Boukraâ

Depuis quelques années, la wilaya d'Oran a connu une grande dynamique dans la lutte contre l'habitat précaire et la distribution de logements sociaux. Depuis 2013, près de 35.000 familles ont été relogées. Dans la continuité de ce programme, près de 17.000 logements publics locatifs (sociaux) sont en cours de réalisation. Une grande partie de ce programme sera attribuée à leurs bénéficiaires, avant la fin de l'année. La priorité pour les autorités locales et les services concernés est de régler les problèmes de retard dans l'achèvement des chantiers des logements sociaux. Lors de sa dernière sortie au nouveau pôle urbain de Oued Tlélat, le wali a insisté sur l'accélération des travaux du projet des 8.000 logements.

Dans ce cadre, une réunion regroupant les différents responsables a été tenue, avant-hier par la cellule du Logement, dans le but d'assurer un suivi continu des ces projets de logement et d'assurer une coordination complète entre les différentes directions. Selon la cellule de communication de la wilaya, des instructions ont été données pour l'achèvement des travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable, dans un délai ne dépassant pas 40 jours. De son côté Sonelgaz procèdera aux travaux de raccordement des réseaux d'électricité et de gaz, dès que les travaux de raccordement des réseaux d'assainissement et d'eau potable terminés pour les logements achevés.

Des instructions ont été aussi données pour accomplir toutes les procédures administratives liées à la délivrance des ordres de service aux entreprises de construction récemment sélectionnées, accélérer la cadence des travaux et pallier le retard, en doublant les heures de travail et le nombre des employés ainsi que lever tous les obstacles et ramasser les déchets solides pour permettre aux services de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction, d'achever les travaux qui lui sont confiés… Notons que 10.700 logements sociaux sont en cours de réalisation au pôle urbain Oued Tlelta dont 700 unités destinées aux habitants de cette commune et pour lesquels les travaux seront achevés incessamment alors que les 10.000 restantes seront distribuées dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

Parmi ces logements 8.000 unités seront distribuées cette année. Les autorités locales ont indiqué, auparavant, que le relogement se fera, au fur et à mesure, de la réception des nouvelles habitations, en rassurant les citoyens que les services concernés ne ménagent aucun effort pour satisfaire leurs besoins en logements.

Casnos

Une campagne d'information sur la nouvelle plate-forme électronique

J. Boukraâ

L'antenne de la wilaya d'Oran de la Caisse nationale de Sécurité sociale des non-salariés(CASNOS), vient de lancer une campagne d'information sur la plate-forme électronique 'Araacom' (vos avis). Un bureau spécial a été réservé pour l'opération et doté de micro-ordinateurs et d'agents de saisie pour familiariser les assurés sociaux avec ce service, a indiqué la cellule de communication. Selon cette dernière «le but et d'encourager les citoyens et l'insertion de ces derniers, à la prise de décision et l'amélioration de la qualité des prestations fournis par la CASNOS». «La plate-forme 'Araacom' qui est composée de trois volets: le travail, l'emploi et la sécurité sociale, qui comportent un ensemble de questionnaires dont le citoyen peut répondre en cochant sur la case 'oui' ou 'non' ou même formuler des propositions afin d'améliorer la qualité des prestations fournies. Les réponses représenteraient une base de données de prise de décisions» ajoute la même source.

La plate-forme accessible à partir du lien Araacom.mtess.gov.dz, est mise à la disposition des assurés sociaux pour toute préoccupation, revendication ou doléance, a-t-on noté. Cette plate-forme est venue, à point nommé, puisque l'outil numérique étant devenu une norme adaptée et régulièrement exploitée, dans les relations entre la Casnos et ses adhérents.

Cette plate-orme permet aux citoyens, en particulier les experts, universitaires, professeurs, chercheurs, syndicalistes et aux représentants de la société civile d'exprimer leurs avis et leur point de vue, sur les services fournis et proposer des solutions aux problèmes soulevés. Notons que la Casnos d'Oran, compte quelque 40.500 adhérents. Parmi eux, près de 11.000 retraités bénéficient de tous les avantages.

Destinés aux habitants de «Batimate Taliane»

Lancement des travaux d'aménagement externe dans une cité de 529 logements

Les travaux d'aménagement externe seront lancés, dans les prochains jours, dans une cité de 529 logements sociaux sur un total de 1.201, dans la commune de Bir El Djir (Oran) destinés aux habitants de 'Batimate Taliane', a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Lors d'une visite inopinée lundi soir, à ce chantier, le wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux d'aménagement externe de ce lot pour rattraper le retard accusé par ce projet et le livrer dans les brefs délais. Le même responsable a mis l'accent sur le démarrage des travaux du moment que l'activité interrompue dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Covid-19 a repris pour le secteur de la Construction et des Travaux publics. Abdelkader Djellaoui a instruit les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), initiateur du projet, d'engager des procédures pour le lancement de l'avis d'appel d'offres pour la réalisation d'établissements scolaires inscrits au profit de ce projet d'habitat.

Il a fait savoir que, dans les prochains jours, des sorties sur terrain seront programmées pour s'enquérir de l'avancement des travaux de ce projet d'habitat et suivre l'application des instructions. Le même responsable a également inspecté des projets de logements promotionnels aidés (LPA) dans leur ancienne forme totalisant 248 unités concrétisées par des promoteurs immobiliers privés à Haï USTO. Dans le même contexte, le wali d'Oran a insisté sur l'obligation de respecter les engagements pris envers les bénéficiaires concernant les délais de réalisation des travaux et de suivi de leur avancement tout en doublant le rythme et en garantissant la qualité des travaux et l'installation des entreprises en charge des travaux d'aménagement externe des projets d'habitat achevés, ainsi que sur la mise en place de locaux, une fois toutes les procédures administratives accomplies.

Covid-19

Formation d'enquêteurs en épidémiologie sur l'utilisation d'une nouvelle application mobile

Des enquêteurs en épidémiologie, relevant de plusieurs établissements de santé, de la wilaya d'Oran, bénéficient d'une formation sur l'utilisation d'une nouvelle application mobile, destinée à faciliter l'accès aux données sur les cas Covid-19, a indiqué, mardi le chargé de communication de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Organisée, mardi, à l'EHU d'Oran, la formation est assurée par les membres de la Commission des enquêtes épidémiologiques, relevant du Premier ministère, dépêchés à Oran, dans le cadre du suivi de la situation sanitaire causée par le nouveau coronavirus. Le DSP, Dr Youcef Boukhari, a précisé, à l'APS, que l'application mobile facilite, aux enquêteurs l'accès aux données sur les cas positifs au Covid-19, selon leurs zones d'habitation, de travail et autres. La Commission des enquêtes épidémiologiques, présente depuis lundi à Oran, a effectué des visites à plusieurs établissements de santé, comme le CHU d'Oran, les EPSP (établissement publique de santé de proximité) à Tlélat, Es-Sénia et Bouâmama, l'EPH (Etablissement public hospitalier) d'Arzew, avant de se rendre à l'EHU d'Oran, a-t-on relevé. Les visites visent à s'enquérir des conditions de prises en charges des malades Covid-19, mais surtout sur la façon de faire en matière d'enquêtes épidémiologiques, a expliqué Dr Boukhari. La wilaya d'Oran, qui connaît une recrudescence, dans le nombre de cas de Covid-19, depuis quelques jours, figurant ainsi parmi les foyers de la pandémie, doit redoubler de vigilance, a-t-il souligné, affirmant que les enquêtes épidémiologiques constituent un outil important pour endiguer la propagation de ce virus. Plus de 1.500 cas positifs ont été enregistrés à Oran depuis le début de la pandémie, avec pas moins de 600 enquêtes épidémiologiques, a relevé Dr Boukhari.

Mers El-Kebir et Bousfer

Une dizaine de constructions illicites démolies

Rachid Boutlelis

En application des dernières directives du wali d'Oran, concernant le squat des espaces publics, notamment sur les plages de la wilaya, une nouvelle opération de démolition de constructions illicites a été effectuée, dans la daïra d'Ain El-Turck, indique un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. En effet, et selon la même source les services concernés ont procédé à la démolition d'une dizaine de constructions érigées, illicitement, au site dit 'Ain Khedidja' et sur la plage 'Les Corales, dans les communes de Mers El Kebir et Bousfer. Il y a quelque 2 mois, le wali d'Oran, Abdelkader Djellaloui a sommé, en marge de la distribution, à Oran, de plus de 4.000 logements, toutes formules confondues, les présidents d'APC et les chefs de daïras côtières de procéder à la démolition des constructions et autres extensions illicites, qui ont été érigées sur les plages. Le chef de l'Exécutif a affirmé qu'il n'hésitera pas à sanctionner, tout responsable qui permet à des individus de transformer les plages en bidonvilles. Promue à contribuer à l'essor du Tourisme qui bat de l'aile depuis des années, la zone d'extension touristique de Cap Falcon est lamentablement, touchée de plein fouet, par le phénomène de la bidonvilisation et ce, avec l'installation de plusieurs regroupements de masures hideuses, qui enlaidissent ses paysages.

En effet, pratiquement toute la façade maritime jalonnant le village de Cap Falcon et la localité de La Madrague est envahie par des constructions illicites, qui constituent, désormais, un immense douar. Il importe de signaler dans ce volet, également, le même lamentable phénomène, répertorié dans les prestigieuses localités de Para-dis-plage et de Claire fontaine, qui sont considérablement loin de refléter l'image du nom pour lequel elles ont été baptisées. La façade maritime de ces deux localités agresse le regard du plus imperturbable avec les baraques érigées en parpaing et de la tôle ondulée, constituant un immense bidonville, qui ont entamé insidieusement le grignotement du sable.

Environnement

Un million de bouteilles en plastique jetées dans les poubelles, quotidiennement

Plus d'un million de bouteilles en PET (plastique transparent) sont jetées, chaque jour, dans les poubelles, à Oran, ce qui correspond à une valeur d'un million de DA, a indiqué la directrice de l'EPIC de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya d'Oran 'EPIC CET Oran'. L'EPIC, qui gère les trois CET de la wilaya, implantés à Hassi Bounif, El Ançor et Azrew, arrive à récupérer 700.000 bouteilles par jour, qu'elle trie sur le brut des déchets ménagers acheminés vers ces centres, alors que le reste est enfoui avec les ordures, a fait savoir Dalila Chellal. Même si ce PET récupéré sur le brut trouve des acheteurs, il perd jusqu'à 70% de sa valeur à cause de la saleté, a-t-elle regretté, ajoutant que l'EPIC CET essaie de trouver des mécanismes de tri à la source, comme aux centres de tri de proximité qui ont donné de bons résultats.

L'EPIC avait commencé par un centre de tri de proximité à Mdina Jdida (Ville nouvelle), pour récupérer les déchets valorisables du grand marché de ce quartier, notamment le carton, a-t-elle rappelé, soulignant que l'expérience est «une réussite», ce qui a poussé les services de la wilaya à réfléchir afin de doter, chaque daïra, de ce genre de centre. «Nous essayons de trouver des terrains pour implanter ces centres dans chaque daïra», a déclaré pour sa part, la directrice locale de l'Environnement, Samira Dahou, annonçant que la daïra d'Aïn El-Turck sera la prochaine à abriter un tel centre, vu qu'il s'agit d'une zone touristique qui draine des milliers de touristes, chaque année. L'EPIC CET, qui a lancé, avec la propagation du coronavirus, l'opération «Donne des bouteilles, tu auras un masque de protection», compte développer le concept, offrant des contreparties symboliques aux personnes qui rapportent leurs bouteilles en plastique aux centres de tri de proximité.

Depuis le lancement de l'opération, il y a un mois et demi, les citoyens ont apporté plus de 120.000 bouteilles, au centre de tri de Mdina Jdida, ce qui laisse les initiateurs de l'action optimistes quand à l'avenir du tri sélectif à la source. «Cette action a révélé le côté écologique de centaines de citoyens qui viennent apporter leurs déchets, ce qui nous encourage, dans notre démarche de continuer dans ce genre d'opération, où le citoyen et l'EPIC CET sont tous les deux gagnants», a encore souligné Dalila Chellal.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Belhadi Tami, 76 ans, Oran
Zeguai Abdelrahim Mansour, 69 ans, Plateau
Ratoul Ahmed, 69 ans, Tissemsilt
Goumari Ahmed, 76 ans, El-Makari

Horaires des prières pour Oran et ses environs

10 dhou el Qîda 1441

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h04	13h07	16h57	20h27	22h04

CHLEF

Des souscripteurs AADL en colère

Bencherki Otsmane

Des dizaines de souscripteurs aux programmes de logements AADL ont protesté mardi à Aïn Merane pour dénoncer le retard accumulé dans le lancement effectif des travaux de réalisation de 200 logements AADL. Il faut savoir que ce programme date de 2013, date à laquelle les souscripteurs se sont déjà acquittés de leur première tranche puis une seconde fois en 2019. Bravant la chaleur suffocante de cette journée et le risque de contamination au coronavirus, les manifestants se sont rassemblés au niveau même du site qui devait accueillir cet ensemble de logements.

«Nous sommes las d'attendre que les travaux démarrent et on demande aux autorités de la wilaya de prendre en main ce dossier au moment où l'ensemble des 6.000 logements AADL inscrits au niveau de la wilaya ont connu un avancement notable, et pour certains, ils sont déjà attribués à leurs bénéficiaires alors que pour nous, aucun début de travaux n'a été fait », diront les protestataires. Et d'jouter : «Les responsables de l'AADL nous font des promesses depuis longtemps et aujourd'hui ils nous esquivent. Ils ne veulent pas nous recevoir, car ils n'ont aucun argument valable à avancer. La plupart d'entre nous sont des locataires et on en a assez de cette situation. Cela fait plus de 7 ans qu'on attend et l'attente n'a que trop duré ».

ADRAR

L'eau sous forte pression

Bentouba Med Nadhir

Alors que la température enregistrée dépasse les 50 °C à l'ombre, l'eau ne coule plus dans les robinets dans plusieurs quartiers de la ville d'Adrar depuis plusieurs jours. Une situation qui pousse les habitants à protester et exiger une commission d'enquête du ministère des Ressources en eau. «L'eau est sous nos pieds et on n'a pas d'eau, la ville dort sur la plus grande nappe phréatique d'Afrique.

Le ravitaillement se fait pour quelques heures avec le pompage électrique seulement. Ce qui a causé une facture salée d'électricité. Le pompage est devenu la règle générale pour avoir l'eau», disent des habitants. Dans toute la ville d'Adrar, les ménages sont équipés de leurs propres moyens en pompes. La situation est critique dans plusieurs quartiers. Les habitants ont sollicité tous les responsables pour une solution durable, mais n'ont reçu «que des promesses».

Les quartiers les plus touchés sont Adga, Benisoukout, la Nouvelle Ville et la cité 140 logements près de Tililane, dont les habitants vivent ces jours un vrai calvaire pour avoir l'eau, «qui coule dans les robinets au goutte-à-goutte». Pour les autres quartiers, un programme de distribution de quelques heures est fixé par les services de l'ADE.Ceci a poussé les habitants à se ravitailler à partir des puits chez les particuliers malgré les dangers sur la santé.

Des citoyens affirment que ce problème d'alimentation en eau potable est devenu un vrai casse-tête depuis la création de l'ADE à Adrar et souhaitent que les autorités mettent fin à cette longue souffrance.

En ce qui concerne les pompes, plus de 50.000 familles en sont dotées, selon un spécialiste en énergie. Une énergie gaspillée en pure perte car, normalement, l'eau doit couler sans pompage dans les maisons. Les factures d'électricité à Adrar ont connu plus de 30% de majoration suite au pompage à domicile. Il est à noter que dans la ville d'Adrar, les constructions sont horizontales et qu'il n'y a pas de bâtiments. Pour les responsables de

l'ADE, le problème de la vétusté du réseau est la principale cause de ces perturbations. D'importantes quantités d'eau sont perdues chaque jour à cause des fuites sur le réseau d'AEP de la ville.

SIDI BEL-ABBÈS

Une élue dévouée tire sa révérence

M. Delli

La triste nouvelle de la disparition de Mme Mezzough Malika née Bouderballa a vite fait, hier, le tour de la ville et les post sur les réseaux sociaux. La défunte était élue à l'Assemblée populaire communale du chef-lieu de la wilaya et assurait la fonction de déléguée de la circonscription de 'Benhamouda'. Juste avant son admission à l'hôpital, il y a une quinzaine de jours Mme Mezzough, âgée d'une soixantaine d'années ne ménageait aucun effort, toujours le sourire aux lèvres, à s'engager aux côtés des militants de la société civile pour des actions de volontariat, en vue de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment dans les cités populaires du quartier 'Benhamouda'.

Un témoignage quasi unanime a été manifesté sur la toile bleue à l'élue et dévouée pour son mandat.

MASCARA

Le corps d'un adolescent repêché d'un puits

Belkecir Mohamed

Un cas de noyade dans un puits a été enregistré dans l'après-midi de ce mardi dans la commune de Mamounia relevant de la daïra de Aïn Farès. Il était 13h35 quand la protection civile a été appelée à intervenir en urgence pour repêcher un enfant tombé dans un puits dans un douar à proximité du marabout de Sidi Dahou. Il a fallu l'assistance de l'équipe de plongée pour remonter le corps sans vie d'un adolescent de 17 ans qui a été déposé à la morgue de l'hôpital. Une enquête a été ouverte.

TLEMCEN

La Poste et les Télécommunications au peigne fin

Khaled Boumediene

La situation de la Poste et des Télécommunications a été, notamment, abordée lors du conseil de l'Exécutif de la wilaya de Tlemcen, qui s'est tenu lundi dernier, sous la présidence du wali de Tlemcen, Mermouri Amoumene, en présence du secrétaire général de la wilaya, Menia Djamel, du chef de cabinet, Hacene Louanchi, des directeurs de l'Exécutif et des chefs de daïra. Les projets concernant ce secteur stratégique ont été développés, pendant plusieurs heures. Le directeur des Postes et Télécommunications de la wilaya, Mehdi Khiter, a commencé lors de cette réunion par parler du développement et la modernisation des réseaux postaux et de télécommunication de la wilaya. Chiffres à l'appui, M. Khiter a indiqué qu'Algérie Télécom et Algérie Poste mobilisent actuellement leurs équipes administratives et techniques pour garantir la meilleure qualité possible des services postaux et de télécommunication, notamment, en ce qui concerne la couverture en téléphonie mobile (voix et Internet) et de stabilité des réseaux par l'injection permanente de la fibre optique (FTTX-FTTH), afin de «connecter les entreprises publiques et privées, administrations et l'ensemble des citoyens, en haut débit et très haut débit».

Outre le raccordement des annexes communales des APC, au réseau Intranet, avec la fibre optique pour permettre aux habitants d'accéder aux prestations numérisées de l'état civil (71 annexes ont été raccordées sur les 113 recensées et 10 autres sont en cours de raccordement), un programme ambitieux de développement de réseau a été lancé pour la réalisation de 12 bureaux, dans le cadre des plans communaux de développement et fonds de garantie des collectivités locales, à Mansourah, Ain Ghoraba, Ain Douz, Haï Ouali Mustapha, Sebra, Saâdnia, Ouled Salah, Tadjmout, B'taim, Ouled Bendamou et Sidi Ali Benzemra. Actuellement, un bureau de Poste est mis pour couvrir 8.750 habitants alors que la moyenne est d'un bureau pour 10 000 habitants. «Ces efforts visent à améliorer les conditions d'accueil des citoyens et aussi des personnels pour les mettre à l'aise et pour une meilleure disponibilité», a souligné M. Khiter. Par ailleurs, l'orateur a mis en relief la stratégie adoptée par le secteur afin de réduire la fracture numérique dans les zones isolées.

«Le secteur joue un rôle important dans l'inclusion sociale, financière et postale, d'autant plus qu'aujourd'hui l'opérateur d'Algérie Poste est en train de développer de nouvelles applications financières numérisées, tel que le service 'Baridi Mob', lancé récemment, et qui permet d'effectuer différentes transactions financières et assurer leur suivi via un téléphone mobile». Près de 97 stations d'une capacité de 72.750 accès sont, actuellement, opérationnelles dans les zones rurales, selon M. Khiter. Le taux de saturation avoisine 53%. Afin de renforcer les capacités et fournir la 4G LTE, près de 10 nouvelles stations sont en cours de réalisation. La partie de génie-civil est prise en charge par Algérie Télécom. Et tous leurs équipements sont, aujourd'hui, disponibles. Dans ce cadre, l'accent a été mis, lors de conseil de wilaya, par les intervenants pour améliorer la qualité du service en couverture en téléphonie mobile (2G, 3G et 4G) des opérateurs mobiles (Mobilis, Djezzy et Ooredoo) notamment à travers les principaux axes routiers et l'Autoroute. Ces opérateurs sont tenus de respecter les cahiers de charges se rapportant à la couverture, dans le territoire de la wilaya. Ils sont tenus à renforcer et moderniser leurs installations et leurs équipements. Il faut noter que certaines localités éprouvent toujours des difficultés à se faire connecter à la 2G. D'autre part, le directeur d'AT et d'Algérie Postes a fait savoir, que la direction générale de l'Agence nationale des fréquences (ANF) envisage de créer un Centre régional de contrôle du spectre des fréquences radiophoniques, relevant de l'ANF, dans le chef-lieu de wilaya de Tlemcen. «Le Centre 'Boudjemil' à Mansourah est obsolète à cause de l'extension urbanistique galopante. Il est question de la délocalisation de ce centre, afin de créer une plateforme moderne de contrôle de fréquences d'opérateurs économiques utilisant des systèmes de radio. Un choix de terrain a été effectué, mardi dernier, au plateau de Lalla Setti dont le site convient, parfaitement, à l'implantation de ce genre d'installation de haute technologie avancée», a-t-il relevé.

Le «lait de vache» était du lait subventionné !

Cheikh Guetbi

La difficile conjoncture sanitaire actuelle n'a pas empêché des indélicats à imaginer de nouveaux artifices pour soutirer illicitement le maximum d'argent.

Une affaire dans ce genre a été mise à nu par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tlemcen, en collaboration avec leurs collègues de la sûreté de Sebdou, suite à une information qui leur est parvenue et selon laquelle un individu, M.H, âgé de 36 ans, livrait du lait de vache à la laiterie de Sebdou alors qu'il ne possède ni vaches ni écurie. Ils ont découvert l'idée originale que le mis en cause utilisait dans son arnaque. Celui-ci achète par quantités importantes de lait en poudre d'importation transformé en lait en sachet et qui est subventionné par l'Etat et dont le prix est de 25 DA. L'idée était de verser ces importantes quantités dans des réservoirs avant de les livrer à la laiterie de Sebdou en tant que lait frais de vache dont le prix de vente au détail est de 55 DA.

Une perquisition effectuée au domicile du mis en cause a permis la découverte de 1.547 sachets d'un litre de lait subventionné, un réservoir en plastique de 1000 l, ainsi que 2 véhicules. L'enquête se poursuit.

BOUMERDÈS

La protection de l'environnement en question

La ministre de l'Environnement, Nacera Benharath a annoncé, mardi, à partir de Boumerdès, l'entame par son département ministériel, de la mise en oeuvre du projet d'organisation de la filière des déchets plastiques, dans le cadre d'un partenariat avec des entreprises spécialisées étrangères. « Nous avons entamé de larges concertations avec des entreprises allemandes pour la mise en oeuvre du projet d'organisation d'un nombre de filières, à commencer par celle du plastique », a indiqué la ministre lors d'un point de presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Signalant la tenue, à cet effet, en février dernier, de rencontres de concertation avec des opérateurs des secteurs des pneus usagés, des huiles usagées, et des batteries usagées. Cependant, la crise sanitaire du Covid-19, qui a affecté l'Algérie, au même titre que de nombreux pays de la planète, et les mesures de lutte contre ce virus, préconisant notamment l'interdiction de l'organisation de rencontres avec les partenaires concernés, ont, selon Mme Benharath, « quelque peu retardé la concrétisation des objectifs du secteur en la matière ». S'exprimant sur la stratégie du secteur relative à la protection des systèmes environnementaux et de la biodiversité, elle a soutenu que la « feuille de route » mise en place à cet effet, « englobe tous les secteurs », avec une option prise pour s'attaquer « en premier aux secteurs les plus sensibles, objets de risques, les forêts notamment », a-elle fait savoir.

En inspectant une usine privée de production de briques isolantes (à isolation thermique), à Tidjelabine (est de Boumerdès), la ministre a affirmé la mise à disposition, par ses services, de tous les « moyens et ressources nécessaires » pour « l'accompagnement de ce type de startups, qui oeuvrent en vue d'innover dans des domaines écologiques », susceptibles, a-t-elle dit, de « réduire de 40 % la consommation de l'énergie dans les foyers ».

Après un exposé détaillé sur le Centre d'enfouissement technique de déchets (CET) de Corso (au nord), conçu pour les déchets de 26 communes de Boumerdès et d'Alger, la ministre de l'Environnement a inauguré le 2ème casier de collecte et d'enfouissement des déchets du CET, suite à l'arrivée à saturation du 1er casier, depuis plusieurs mois. Sur place, elle a fait part d'une démarche entreprise en vue de changer l'appellation des CET, à travers le pays, en « Centres de valorisation des déchets solides », a-t-elle dit.

Estimant que cette nouvelle appellation est « plus adaptée aux objectifs du secteur visant la généralisation du tri sélectif des déchets à tout le pays, conformément aux normes environnementales en vigueur ». « Le tri sélectif ouvrira d'importantes perspectives pour les startups intéressées par ce secteur d'avenir, outre sa contribution dans la création de la richesse et de postes d'emploi », a-t-elle soutenu, à ce propos. A Cap Djinet, Mme Nacera Benharath a visité la nouvelle Centrale électrique (1.131mgwt), entrée en service, en juillet 2019. Sur place, elle a présidé une cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre une entreprise sud-coréenne, réalisatrice de cette centrale, et l'entreprise 'Green Sky', agréée par le ministère de l'Environnement, pour la prise en charge des déchets chimiques liquides présents dans les bassins de cette nouvelle station de production d'électricité. La ministre a loué la signature de cet accord, devant permettre, a-t-elle dit, de « traiter les déchets industriels dangereux, à la centrale, à partir d'aujourd'hui et tout au long de l'année, à travers un partenariat et une coopération avec une startup algérienne ». Mme Nacera Benharath a inspecté, par la même, une unité de recyclage des déchets plastiques à Ouled Moussa (ouest de Boumerdès), au même titre que les containers de tri de déchets solides installés sur le front de mer de la ville de Boumerdès, avant d'honorer un nombre d'employés de l'entreprise d'hygiène 'Medinet', relevant du CET de Corso.

MÉDÉA

Fermeture des marchés à bestiaux de Boughezoul et Ksar El Boukhari

Les marchés à bestiaux de Boughezoul et Ksar-el-Boukhari, sud de Médéa, ont fait l'objet d'une décision de fermeture, par arrêté du wali, après le constat d'infraction des dispositions sanitaires liées à la prévention et la lutte contre la propagation du coronavirus, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. La décision de fermeture intervient, selon la même source, suite au non respect des mesures sanitaires, notamment le port de masque, de distanciation et des conditions d'hygiène, constatées dans ces deux importants marchés à bestiaux de la wilaya et le risque que cette situation représente, aussi bien pour les éleveurs que les nombreux citoyens qui fréquentent ces endroits, a-t-on expliqué. Les marchés à bestiaux de Boughezoul et Ksar-el-Boukhari, qui connaissent une forte affluence de citoyens, en raison de la qualité et du prix du cheptel proposés, ont été rouverts, pour rappel, il y a plus d'un mois, après l'allègement des conditions de confinement partiel. L'absence de conditions sanitaires, susceptibles d'éviter une éventuelle transmission ou propagation du virus, a emmené les autorités locales à prendre cette mesure, jugée nécessaire, au vu du non-respect flagrant des mesures sanitaires barrières, a-t-on conclu.

Deux personnes sauvées d'une asphyxie par le monoxyde de carbone

Deux personnes ont été sauvées d'une mort certaine à Berrouaghia, par les secouristes de la Protection civile, après avoir étaient exposées au monoxyde du carbone, a-t-on appris auprès de cette structure. Il s'agit de deux femmes, âgées respectivement de 64 et 94 ans, qui avaient perdu connaissance, alors qu'elles se trouvaient à l'intérieur de leur domicile, a-t-on indiqué, ajoutant qu'une fois sur place, les secouristes ont procédé à la réanimation des deux femmes, avant de les évacuer d'urgence à la polyclinique de la cité 1er Novembre 1954 où elles ont reçu les soins nécessaires. La cause de cette asphyxie est due, selon la même source, au mauvais fonctionnement d'un chauffe-bain qui a engendre une accumulation de monoxyde de carbone à l'intérieur de la maison.

SÉTIF

Trois nouveaux sièges de la Sûreté

Le directeur de l'Enseignement et des écoles de la direction générale de la Sûreté nationale, le contrôleur de police Mohamed Malek a présidé, mardi, l'inauguration de trois sièges de la Sûreté nationale, à Ain Azel, Guellal et El Eulma, dans la wilaya de Sétif. Le responsable a souligné que la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) veille à ouvrir le plus grand nombre possible de sièges de sûreté de proximité et hisser le taux de couverture sécuritaire pour assurer la sécurité des citoyens et protéger leurs biens, exhortant le personnel policier, affecté dans ces structures, à poursuivre leurs efforts pour garantir la sécurité des citoyens. Effectuant sa visite à Sétif, en tant que représentant du DGSN, il a ajouté que les structures mises en service, en plus d'un champ de tir et une salle de sports, située au siège de la brigade mobile de la police judiciaire, inaugurés également ce mardi, s'inscrivent dans le cadre de l'extension de la couverture sécuritaire au profit du citoyen, en sus de l'exploitation des installations sportives pour améliorer la condition physique des policiers. M. Malek a entamé sa visite en procédant à l'inauguration du siège de la 1re Sûreté urbaine à Ain Azel (50 km au sud de Sétif), qui assurera la sécurité de l'un des plus importants quartiers de cette daïra, en contribuant à fournir des services supplémentaires au citoyen, tout en renforçant la sécurité et en intensifiant le travail de proximité, conformément aux recommandations des responsables de la DGSN, ont indiqué les services de police de la wilaya. Le représentant du DGSN s'est également rendu dans la daïra de Aïn Oulmène où il a supervisé l'inauguration d'un siège de la Sûreté urbaine extra-muros à Guellal, l'une des communes les plus importantes de cette même daïra et la plus peuplée, en plus d'être localisée dans une zone stratégique reliant le chef-lieu avec ses différentes daïras et les communes du sud de la wilaya. Par ailleurs, le même responsable a inauguré un nouveau siège de la Brigade mobile de la police judiciaire, dans la ville d'El-Eulma, où il a également reçu des explications détaillées, concernant cette nouvelle entité dotée d'un dortoir, un restaurant et des équipements sportifs. Enfin, le directeur de l'Enseignement et des Ecoles de la direction générale de la Sûreté nationale a inauguré un champ de tir et une salle de sports au siège de la Brigade mobile de la police judiciaire de Sétif, baptisée du nom du martyr du devoir national, l'agent de police Seddik H'missi.

TIZI OUZOU

Important feu de forêt

Un important feu de forêt s'est déclaré, mardi, à Ighil Tassa dans la forêt située entre Maâtkas et Beni Douala, au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de la Protection civile. L'intervention rapide des éléments de l'Unité de Beni Douala et le poste avancé de Maâtkas de la Protection civile, appuyé par un renfort dépêché de Tizi-Ouzou, par la direction de wilaya de ce corps constitué, a permis de maîtriser l'incendie, en fin de journée, après plusieurs heures de lutte contre les flammes, a indiqué le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Kamel Bouchakour. Selon une première estimation, le feu aurait parcouru plus d'un hectare de couvert végétal, a indiqué le capitaine qui a rappelé l'importance de la prévention dans la lutte contre les feux de forêt.

Le 14 du mois courant la direction de la Protection civile et la Conservation des forêts ont lancé une campagne de sensibilisation contre ce phénomène, à travers les localités à haut risque d'incendie et durant laquelle les mesures préventives ont été rappelées aux citoyens. Il s'agit notamment de l'interdiction d'incinération durant la période à risques d'incendie (de juin à octobre) et de jeter des ordures en forêt, alerter rapidement les secours en précisant l'endroit et la nature de ce qui brûle (maquis, forêt, décharge, broussailles) en cas d'un départ de feu et débroussailler autour des champs et maison. Une campagne qui a eu un écho favorable auprès des citoyens.

Des habitants de plusieurs villages à l'instar d'Azemour Oumeriem (commune de Tirmitine), ont effectué des travaux préventifs contre les incendies, en lançant des opérations de désherbage, afin de persévérer leurs villages et vergers ainsi que le patrimoine forestier local, a-t-on appris de villageois.

EL TARF

Contrebande : saisie d'une dizaine de cartons de tabac

Les services des Douanes d'El Tarf ont, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, arrêté deux individus à bord d'un véhicule touristique en possession d'une dizaine de cartons de tabac, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps constitué. S'inscrivant dans le cadre de la lutte contre le commerce informel et autres pratiques spéculatives, cette saisie a été opérée, lundi lors d'un barrage dressé sur la RN44 reliant Annaba à Kala, a ajouté la même source. Les deux individus ont tenté de prendre la fuite à la vue des services des Douanes, avant d'être interceptés à Guergour, a-t-on précisé. Cinq (5) cartons contenant une trentaine de boîtes de cigarettes ainsi que 2 autres cartons contenant plus de 20 boîtes de tabac à chiquer ont été récupérés par les services des Douanes, a-t-on signalé. Deux dossiers judiciaires ont été établis et transmis à la Justice, dans le cadre de poursuites judiciaires intentées à l'encontre de ces 2 individus, a-t-on conclu.

IMPROPRES À LA CONSOMMATION : 400 BOÎTES DE CONCENTRÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES SAISIES

Une quantité de plus de 400 boîtes de concentré de produits alimentaires divers, impropres à la consommation, a été saisie, dans la commune de Besbes (El Tarf), a-t-on appris, mardi, auprès du chargé de la communication à la Sûreté de wilaya. La marchandise, composée de 176 boîtes d'aliments en conserve, 46 boîtes de yaourt ainsi que 100 autres boîtes de confiserie et 79 boîtes de détergents périmées, a été saisie lors d'une sortie inopinée ciblant divers commerces exerçant dans cette commune, a précisé le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. S'inscrivant dans le cadre du dispositif de lutte contre la fraude, dans toutes ses formes, et protection du consommateur, cette opération a été effectuée, en étroite collaboration avec les services de lutte contre la spéculation et la répression des pratiques frauduleuses, relevant de la direction locale du Commerce, a-t-on ajouté de même source. Un procès-verbal a été établi à l'encontre du contrevenant et transmis à la Justice, a noté la même source, en signalant que la marchandise avariée a été « aussitôt » détruite.

Les sorties sur terrain en vue de sensibiliser et contrôler l'état de suivi du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, mis en place, dès la levée totale du confinement, à domestique, à El Tarf, ont été renforcées dans l'ensemble de cette wilaya frontalière, a rappelé la même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

10 dhou el qîda 1441

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h43	12h52	16h44	20h14	21h54

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°08 /2020

La Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour travaux de :

Intitule : Amélioration urbaine.
Lot 01 : Voirie+ Aménagement Extérieur + Eclairage public.
Site: Douar Fergoug commune de Mohamadia

Lot 02 : Voirie+ Aménagement Extérieur + Eclairage public.
Site: Douar Khrouf commune de Sig
Lot 03 : Voirie+ Aménagement Extérieur + Eclairage public.
Site: Douar Oueld Aissa commune de Hacine.

*Les entreprises intéressées titulaires de certificat de qualification catégorie **trois (03) ou plus en Travaux Publics ou Travaux batiment (Activité principale ou secondaire).**, peuvent soumissionner et retirer les cahiers de charges auprès la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara*

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

01 - Le dossier de candidature contient :
- *une déclaration de candidature ;*
- *une déclaration de probité ;*
- *les statuts pour les sociétés ;*
- *les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;*
- *tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous traitants.*
- *a) capacités professionnels : Certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.*
- *b) capacités financières : moyens financières justifiés par les bilans et les références bancaires.*
- *c) capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnels.*

02 - L'offre technique contient :
- *une déclaration à souscrire ;*
- *tout documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;*
- *une caution de soumission établie dans les conditions fixées à l'article 125 du présent décret ;*
- *le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». Pour tenir compte de la spécifie de certains marchés publics, notamment ceux exécutés à l'étranger et ceux conclus avec des artistes ou avec des micro-entreprises, dans les conditions prévues à l'article 87 ci-dessous, les services contractantes peuvent y adapter le contenu du dossier administratif exigé des candidats ou soumissionnaires.*

- ***N- B : les documents à fournir doivent être valides***

03 - L'offre financière contient :
- *la lettre de soumission ;*
- *le bordereau des prix (BPU) ;*
- *le détail quantitatif et estimatif (DQE)*

Devront parvenir dans les Quinze (15) Jours qui suivent la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, sous trois enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra trois (03) enveloppes séparées ; 1er enveloppe comportant l'offre financières et 2eme comportant offre technique et 3eme comportant offre candidatures) cachetée et anonyme portant la menions suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 08 /2020

Intitule : Amélioration urbaine.
Lot 01 : Voirie+ Aménagement Extérieur + Eclairage public.
Site: Douar Fergoug commune de Mohamadia

Lot 02 : Voirie+ Aménagement Extérieur + Eclairage public.
Site: Douar Khrouf commune de Sig
Lot 03 : Voirie+ Aménagement Extérieur + Eclairage public.
Site: Douar Oueld Aissa commune de Hacine.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation de l'offre augmente de 03 Mois, les offres incomplètes seront déclarées irrecevables
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (12 h 00) heures du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara.

LA DIRECTRICE

ANEP N° 2031004470 Le Quotidien d'Oran 02/07/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ORAN

Établissement hospitalier spécialise
En oncologie EMIR ABDELKADER-ORAN-
N°86 Pont Albin Route de Meserguine Oran
NIF : 31558675011

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°02 POUR L'ANNEE 2020

L'établissement hospitalier spécialise en oncologie EMIR ABDELKADER ORAN, lance l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'année 2020 pour les produits pharmaceutiques énumérés par lots à savoir :

- **LOT N01 :PRODUITS DIETETIQUE**
- **LOT N02 : PANSEMENT**
- **LOT N03 :CONSOMMABLES SPECIFIQUES POUR CHIMIOTHERAPIE**
- **LOT N04 : CONSOMMABLES ET NON TISSES**
- **LOT 05: CONSOMMABLES ADAPTABLE A L ,APPAREIL DE CYTAPHERESE FRESENUIS**
- **LOT 06:CONSOMMABLES ADAPTABLE A L ,APPAREIL DE CYTAPHERESE HAEMONETICS.**
- **LOT N07 : FILMS ET PRODUITS D'IMAGERIE**
- **LOT N°08: PRODUITSET CONSOMMABLESDENTAIRES**
- **LOT N°09:FLUIDES MEDICAUX**
- **LOT N°10:REACTIFS DE SEROLOGIE POUR AUTOMATE**
- **LOT N°11:REACTIFS ET PRODUITS DE LABORATOIRE (SYSTEME OUVERT)**
- **LOT N°12: réactifs compatible a l'appareil cobasintegra 400 (système ferme)**
- **LOT N°13:PRODUITS DE STERILISATION ET DE DESINFECTION**
- **LOT N°14 :CONSOMMABLE SPECIFIQUE P/RADIOTHERAPIE**

L'appel d'offres s'adresse aux fabricants, importateurs et distributeurs agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

Pour être éligibilité, les candidats doivent répondre à la condition suivante :
- Avoir l'agrément délivre par le MSPR,ou l'autorisation d'exploitation délivré par la DSP pour les lots 01, 02,03,04,05,06,07,08,09,10,11,12.13.14.
-Avoir le registre de commerce de la spécialité.
- Avoir deux attestations de bonne exécution signée par les maitres d'ouvrage publics dans une opération similaire.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de L'établissement hospitalier spécialise en oncologie **EMIR ABDELKADER ORAN.**
Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes accompagnées des pièces réglementaires comme suit :

DOSSIER DE CANDIDATURE : comprenant :

- Une déclaration de candidature (jointe aux annexes) remplie signée datée et cachetée pour chaque lot.
- l'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise dans le cas où le soumissionnaire est une société)
- Une copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité
- Extrait de rôle de moins de 03 mois apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement avec mention Non inscrit aux fichiers des fraudeurs
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année
- Copie de la Carte d'identité fiscale (NIF)
- Une déclaration de probité (jointe aux annexes) signée datée et cachetée pour chaque lot..
- Les statuts pour les sociétés
- Une délégation de pouvoirs en cours de validité (jointe aux annexes)
- La copie de l'extrait du registre de commerce
- les moyens financiers justifient par les bilans financiers des trois dernières Années certifiés.
- La Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises et assurances pour matériels roulant) au nom du soumissionnaire
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou,le cas échéant, des sous-traitants ;
- Une copie de l'agrément délivre par le MSPRH,ou l'autorisation d'exploitation délivré par la DSP pour les lots 01,02,03,04,05,06,07,07,08,09,10,11,12,13,14.
- Une copie de l'attestation, homologation délivrer par les organes habilites

OFFRE TECHNIQUE : comprenant :
Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.
Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; un mémoire technique justificatif (selon model ci-joint)
Les certificats de vente dans les pays d'origine
Certificats de conformité des produits.
certificat d'origine des produits proposés.
Une copie de l'exclusivité ou de représentation délivrée par le fabricant
Une copie de l'engagement solidaire fabricant / importateur Une copie de l'engagement solidaire fabricant / importateur
Une lettre d'engagement sur les délais de livraison, cachetée et signée
Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Offre Financière : comprenant :

1- la lettre de soumission dument renseignée, signée, datée et paraphée établie selon le modèle joint au cahier des charges

2- e bordereau des prix unitaires dument renseignée en chiffres et en lettre et signé (signature, cachet, griffe et date)
3-le détail descriptif, quantitatif et estimatif dument renseigné en chiffre (signature, cachet, griffe et date)

Les trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, scellée, portant la mention suivante :

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPESIALISE EN ONCOLOGIE EMIR ABDELKADER ORAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/2020 POUR L'ANNEE 2020
APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES
LOT N° .....
« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze iours (15) à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et sur le BOMOP avant 12 h.
Si cette date coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivants.
Les soumissionnaires restent engage par leurs offres pour une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours en plus de la durée de préparation des offres soit 105 jours.
Les soumissionnaires sont cordialement invites a assister a la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour correspondant a la date limite du dépôt des offres a 14h00 , jour ouvrable au siège de l'EHS indique.

Fait à Oran le :
Le directeur :

ANEP N° 2031004482 Le Quotidien d'Oran 02/07/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL-
DIRECTION REGIONALE D'ORAN
Sise à Sise à bloc 23 cité 1377 logts FACE USTO-ORAN
N° Identification fiscale : 000016001405697
« LOCATION-VENTE »

REALISATION DE 1250 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES », WILAYA DE SIDI BEL ABBES.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 23 DR ORAN/AADL/2020

En application des dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ORAN – AADL » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **REALISATION DE 1250 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES », WI LAYA DE SIDI BEL ABBES.**

En application des dispositions des articles 53 à 57 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit être qualifié et classifié pour les travaux objet de l'appel d'offres pour lesquels il postule, conformément au décret exécutif N°93 289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment , des travaux publics et de l'hydraulique , d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N°05 -114 du 07/04/05 et à l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a)-Capacités professionnelles:

- ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VIII (HUIT) ou plus**, en bâtiment comme activité principale.
-ayant qualification et classification professionnelles en Travaux publics ou Hydraulique en activité principale ou secondaire à la catégorie **IV (QUATRE)** ou plus.

b) Capacités financières : ayant un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égal ou supérieur à **4 000 000 000,00 DA.**

c)Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivants :

1/-Moyens humains :
-Un (01) chef de projet Architecte ou Ingénieur ou mastère dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience minimum de 04 ans.
-Un (01) Architecte ou ingénieur ou mastère dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience minimum de 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur en bâtiment, ayant une expérience minimum de 03 ans
Un (01) Technicien supérieur en VRD , ayant une expérience minimum de 03 ans
Justifier par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : l'état nominatif CNAS, CASNOS, diplômes, CV, et les certificats de travail es qualité.

2/-Moyens matériels : le soumissionnaire doit avoir au minimum les moyens suivants :
-Quatre (04) camions de 10 t ou plus
-Deux (02) Centrales à Béton
-Deux (02) Grues fixes
-Trois (03) engins de terrassement.
NB : La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par : Cartes grises et police d'assurances, factures d'achat, constat récent de commissaire-priseur (daté de six mois maximum à la date de la soumission), constat récent d'un expert agrée auprès des mines (daté de six mois à la date de soumission) et contrat leasing avec une banque.

3/-Références professionnelles : ayant réalisé des travaux similaires et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :
-Un projet de 1200 logements avec les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » en un seul tenant.
-Ou un cumul de projets de logements d'au moins 1400 logements avec les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » en prenant en considération les projets de 600 logements et plus.
- Ou ayant réalisé trois projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie E, y compris leurs viabilisation « réseaux tertiaires ».
Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signées par l'ordonnateur.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**

-Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

Le cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, sur présentation d'un extrait du registre de commerce, une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle et contre paiement de la somme de cinq mille (5 000.00) DA auprès de :

La Direction Régionale AADL d'ORAN
Sise à BLOC 23 CITE 1377 LOGTS –FACE USTO -ORAN
Ou
à la Direction des projets AADL de la Wilaya de SIDI BEL ABBES
Sise à AVENUE MASMOUDI TAHAR (EX RUE DE LA PAIX)- WILAYA DE SIDI BEL ABBES

Conformément à article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter :

- Dossier de candidature
- Offre Technique
- Offre Financière

I - L'enveloppe dénommée« DOSSIER DE CANDIDATURE » abritera :

1. une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet;
2. une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
3. les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges .

II - L'enveloppe dénommée« L'OFFRE TECHNIQUE » abritera :

1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
2/Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé à savoir :

- Les moyens humains à mobiliser pour le projet
- Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
- Méthodologie d'exécution des travaux
- Produits proposés pour le chantier
- Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
- Le délai d'exécution

3/Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/Le procès-verbal de visite du site.
5/une caution de soumission est exigée à tout soumissionnaire au titre de la présente concurrence, pour les offres dont le montant est supérieur à un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000.00 DA/TTC),cette dernière doit être présentée dans une enveloppe fermée portant la mention « caution de la soumission à n'ouvrir qu'a l'occasion de l'ouverture des plis financiers » .
Le montant de la caution de soumission doit être supérieur à un pour cent (1%) du montant de l'offre exprimé en dinar algérien.

III - L'enveloppe dénommée «L'OFFRE FINANCIERE » abritera:

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- Les bordereaux des prix unitaires pour la partie logements, commerces et services et conciergeries en sus des conditions limites des prix globaux et forfaitaires.
3/- Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré habitable des logements.
4/- Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré commerces et services.
5/- Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré des conciergeries.
6/- Le bordereau des prix unitaires des travaux de viabilisation en sus des conditions des prix globaux et forfaitaires.
7/- Le montant forfaitaire des travaux de viabilisation ainsi que le cout du mètre carré rapporté au logement.
8/- Tableau récapitulatif du montant total du marché
9/- Le planning de la réalisation des ouvrages.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours,** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le quinzième (15ème) jour au plus tard à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement
- AADL-
Direction Régionale AADL d'ORAN
Sise à BLOC 23 CITE 1377 LOGTS –FACE USTO -ORAN

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13 h00) heures.
L'offre demeure valide pendant une période de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR REGIONAL
AADL ORAN

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D' Oran
Daira D' Es-Senia
Commune Sidi Chami

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°16/2020

Le président de l'assemblée populaire communal de SIDI CHAMI lance un avis D'une appelle d'offre ouvert :

Réalisation d'une station de refoulement des eaux usées a hassi labiod sidi chami

Les entreprises qualifiées dans le domaine **hydraulique** activité principale catégorie **04 et plus** peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre ouvert dans la presse nationale, auprès la commune de sidi chami de la wilaya d'oran contre payement de 10 000,00 DA .
Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à partir de la première publication.
Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATEURE :
- copie de la quittance de paiement de Retrait du cahier des charges
-Déclaration de probité datée et signée
-Déclaration de Candidature dument remplie datée et signée
*- Copie de registre de commerce visé par **CNRC***
*- attestation l'immatriculation fiscale **NIF***
-copie du statut de l'entreprise pour les sociétés
-copie de la déclaration des comptes sociaux pour les sociétés de l'année 2018(celui qui ne possède pas cette déclaration sera éliminé
- extrait du cassier judicaire originale en cour de validité(copie) du signature de la soumission
-copier de l'extrait de rôle ou un échéancier de paiement de moins de trois mois
- les attestations de mise à jour : CNAS ,CASNOS et CACOBAPTH en cours de Validité
Références professionnels appuyée par des attestations délivrées par les services contractants avec PV de réception définitif
- Une copie des bilans fiscaux des trois dernières années 2016/2017/2018 visés par les services des impôts
*copie de certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie **04** et plus activité principale en **hydraulique***
OFFRE TECHNIQUE:
-Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques sans référence au montant de l'offre
***NB :**la paraphe prise en considération et celle établi par cachet du soumissionnaire tout autre paraphe est exclu*
-Déclaration à souscrire, remplie, datée et signée
-Liste de moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet(quantitativement et qualitativement)appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS,les CV correspondants et les diplômes pour encadrement technique.
-liste moyens matériel à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises, factures, assurance etc.....)
-un planning détaillé des travaux+délai d'exécution
***NB :** Les copies des documents fourme doivent être dument lisibles en cours de validité.*
OFFRE FINANCIERE :
- lettre de soumission selon modèle ci-joint, datée et signée
- La Bordereau des prix unitaires daté et signé par l'entreprise
- Le détail quantitatif et estimatif daté et signé par l'entreprise.
-Décomposition des pris globales et forfaire

Toute offre comportant des sur charge sur bordereau des prix unitaires est rejetée.
Les offres accompagnées des documents cités ci-dessus doivent être déposés au siège l'APC SIDI CHAMI(secrétariat générale) sous plis anonyme contenant deux plis séparés l'un pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.

avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n°/2020
≤A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ≥
Projet :.....

Le lot indiqué ci-dessus avec la mention à ne pas ouvrir et adresser à Mr le président de l'APC de SIDI CHAMI
La date limite de dépôt des offres est fixée à **10 jours** à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.
L'ouverture des plis aura lieu le à : **12 H** au siège de l'A P C de **SIDI CHAMI.**
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90** jours de la date limite de dépôt des offres.

Sidi chami le :.....
Le président de L'A P C 28 JUIN 2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 099829019093907

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/2020

Projet : Etude d'adaptation et suivi pour la Réalisation d'un Lycée en remplacement de Type 1000/300R en remplacement du Lycée El Hadj Laaroussi Commune de Tighennif

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Mascara informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 11/2020 relatif à l'Etude d'adaptation et suivi pour la Réalisation d'un Lycée en remplacement de Type 1000/300R en remplacement du Lycée El Hadj Laaroussi Commune de Tighennif, publié dans le quotidien national (Le Quotidien d'Oran le 01/06/2020), est annulé pour motif : Modification du mode de passation "concours d'architecture au lieu d'un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales ".

CAF

Ahmad Ahmad dresse un état des lieux

Divers sujets ont été abordés mardi par le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad, lors d'une conférence de presse tenue à distance, à l'issue de la réunion du Bureau exécutif, qui s'est soldée par la décision de report de la CAN-2021 d'une année. En premier lieu, le président de l'instance continentale a annoncé l'annulation de la prochaine cérémonie des CAF Awards, dont le déroulement est programmé au début de chaque année, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. «La traditionnelle cérémonie de remise des trophées est malheureusement annulée, nous allons célébrer le football la prochaine fois sans COVID-19, j'espère», a-t-il indiqué. Pour ce qui est des compétitions interclubs, Ahmad a dévoilé une nouvelle formule pour boucler l'actuelle édition de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. «Ces deux épreuves seront bouclées probablement en septembre, avec le déroulement des demi-finales en un seul match, dans le pays initialement désigné pour abriter la finale : au stade de Japoma de Douala (Cameroun) pour la Ligue des champions et au Complexe sportif Moulay-Abdallah de Rabat (Maroc) pour la Coupe de la Confédération, dans l'objectif de faciliter l'organisation. Mais nous ne savons pas de quoi sera fait demain», a-t-il expliqué. Cependant, sur le site officiel de la CAF, il a été mentionné que le lieu du «Final four» de la C1 reste à déterminer. Le président de la CAF a également annoncé le déroulement de la 42e Assemblée générale ordinaire de l'instance africaine à Addis-Abeba (Ethiopie) en décembre prochain, «si la situation sanitaire le permettra». Quant à l'Assemblée élective, elle aura lieu le 12 mars 2021, juste après la CAN-2020 des moins de 20 ans, qualificative au Mondial 2021 en Indonésie. Par ailleurs, Ahmad Ahmad a annoncé la décision de la CAF de maintenir les compétitions réservées aux jeunes, mais avec un léger réaménagement du calendrier, comme la CAN des U-17 reportée au mois de juillet 2021. En fin, et contrairement à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2020 féminine, annulée en raison de la pandémie et remplacée par la nouvelle Ligue des champions féminine en 2021, l'édition 2022 de la CAN est maintenue et ne sera pas impactée par la pandémie. La CAN-2022 sera qualificative au Mondial 2023, organisé conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

LE CHAN-2022 EN ALGÉRIE NE SERA PAS REPORTÉ

Le président de la CAF, a écarté mardi l'idée de reporter le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 en Algérie, suite au réaménagement apporté au calendrier, impacté par la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19). «Le CHAN-2022 est maintenu en Algérie, soyez-en sûr. Si Dieu le veut, il aura lieu en Algérie, la question du report n'est pas évoquée», a affirmé le premier responsable de l'instance continentale, en réponse à une question de l'APS lors d'un point de presse organisé par visioconférence. La CAF avait attribué en septembre 2018 à l'Algérie l'organisation du CHAN-2022, suite à la candidature déposée par la Fédération algérienne (FAF) au niveau de l'instance africaine en mai de la même année.

FAF - Protocole sanitaire

Une contribution financière apportée aux clubs

Le membre du Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF), Amar Bahloul, a appelé mercredi les clubs professionnels à faire preuve de «flexibilité» et accepter l'idée d'un éventuel retour à la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19). «Lors de la réunion du Bureau fédéral tenue mardi, nous avons pris la décision d'apporter une contribution, dans le cadre du protocole sanitaire élaboré en vue de la reprise du championnat.

Les clubs n'ont désormais aucune raison de s'opposer à reprendre la compétition, nous allons leur épargner un vrai souci. Pour moi, reprendre le championnat maintenant ou débuter plus tard la nouvelle saison est pareil. Il faudra bien un jour reprendre, aujourd'hui ou demain», a indiqué Bahloul, président de la commission de coordination avec les Ligues. Réuni mardi en session ordinaire, le Bureau fédéral a maintenu sa décision de poursuivre la saison 2019-2020 «une fois que les pouvoirs publics et les autorités sanitaires auront donné leur feu vert pour la reprise des activités sportives». Tout en rappelant que «la santé des citoyens algériens passe avant le football», la FAF a indiqué mardi soir dans un communiqué qu'elle travaillait «en étroite collaboration avec les pouvoirs publics afin que la reprise des activités sportives se déroule sans le moindre risque pour la santé des acteurs de la discipline». «Nous sommes conscients des difficultés financières auxquelles font face les clubs en cette période d'arrêt du championnat, c'est la raison qui nous a poussés à prendre cette décision courageuse d'apporter une contribution. Cette dernière sera puisée dans l'aide allouée par la Fédération internationale (Fifa), estimée à 1 million de dollars et dont la moitié sera encaissée en juillet, et celle de la Confédération africaine (CAF)», a-t-il ajouté.

Avant de poursuivre : «La FAF maintient sa décision de reprendre la saison, pour éviter de mettre en péril le nouveau système de compétition déjà approuvé en vue de la saison prochaine. Une suspension définitive de la compétition pourrait perturber le lancement d'une Ligue 1 à 18 clubs, ce que nous refusons», a-t-il expliqué. La décision du BF intervient au lendemain de la dernière rencontre organisée par la Ligue de football professionnel (LFP) avec les clubs professionnels. La majorité des pensionnaires de l'élite ont été unanimes à demander l'arrêt définitif de la saison en cours, arguant «l'intérêt général».

Transfert

Quelle destination pour Islam Slimani ?

Le prêt de l'international algérien Islam Slimani (32 ans) n'a pas été prolongé par l'AS Monaco. Une décision étonnante puisque l'ancien belouizdadi prêté par Leicester a réalisé une très belle saison (9 buts et 8 passes décisives en L1) et son option d'achat estimée à 10 millions d'euros restait abordable pour les finances de l'ASM. Lors de ce mercato trois destinations s'offre à l'ancien joueur de Sporting Lisbonne. Annoncé en grande pompe lors de son arrivée, Dario Benedetto n'a pas totalement comblé les attentes de l'OM. Pour cette raison, le directeur sportif Andoni Zubizarreta se met à la recherche d'un autre renfort offensif. Selon plusieurs médias français, le joueur choisi n'est autre que Slimani. Aussi, l'attaquant algérien se trouve dans le viseur de son ancien club Sporting Lisbonne selon Ojogo. Les dirigeants du club de Lisbonne, qui est hors course pour le titre au Portugal, veulent renforcer l'équipe par des anciens joueurs qui ont connaissent le club, dont Islam Slimani qui était le buteur du club il y a quelques saisons. Par ailleurs, un transfert vers la Turquie n'est non plus à écarter, puisque Slimani serait très demandé au sein de la formation de Sivasspor, dont les dirigeants devaient faire une offre à Leicester dans les jours à venir. Pour rappel, l'attaquant algérien a déjà évolué dans le championnat turc avec Fenerbahçe. Une aventure éphémère et sans gloire pour le natif d'Aïn Benian.

Russie

Mehdi Zeffane gravement blessé

Le défenseur international algérien de Krylia Sovetov Samara, Mehdi Zeffane, s'est blessé mercredi au niveau de l'ischio-jambier gauche, lors du match nul décroché sur la pelouse du Lokomotiv Moscou (1-1), dans le cadre de la 25e journée du championnat russe de football. Incorporé d'entrée, le latéral droit de 28 ans a quitté ses coéquipiers peu avant la pause (40e). L'ancien Rennais a ressenti des douleurs au niveau de son ischio-jambier gauche.

Le joueur formé à l'Olympique lyonnais devra passer des examens médicaux pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure. En dépit de ce point décroché à l'extérieur, Krylia Sovetov Samara reste relégable, occupant la 15e et avant-dernière place au classement avec 23 points, à une longueur du premier non-relégable FC Akhmat Grozny, et ce à cinq journées de l'épilogue. Mehdi Zeffane, libre de tout engagement après la fin de son contrat avec le Stade rennais (Ligue 1/ France), s'était engagé en janvier dernier avec le club russe jusqu'au 31 décembre 2021. Zeffane n'avait pas trouvé un point de chute depuis la fin de son bail avec le club breton en juin 2019 et avec lequel il avait remporté la Coupe de France, suivie trois mois plus tard par la CAN-2019 décrochée avec l'équipe nationale en Egypte. Ayant débuté la CAN-2019 sur le banc, Zeffane a intégré le Onze de départ depuis le match des quarts de finale face à la Côte d'Ivoire, suite à la blessure contractée par Youcef Atal au niveau de l'épaule.

FC Barcelone

Setién sur la sellette, Xavi pointe le bout de son nez

Un nul parsemé de coups de sifflets, qui n'arrange personne: le Barça, qui s'est perdu en des disputes de vestiaires ce week-end et des résultats décevants (trois nuls et trois victoires depuis la reprise le 11 juin), a presque dit adieu à ses chances de titre... et met sur un volcan son entraîneur Quique Setién, engagé en janvier à la place d'Ernesto Valverde pour redonner de l'allant au jeu blaugrana, et lui faire retrouver son ADN disparu. Une mission qu'il n'est pas en train d'accomplir, étant donné le manque de brio du jeu proposé ce mardi par les Catalans, dans un Camp Nou moins vide que d'habitude, ornés de milliers de tee-shirts floqués aux noms des supporters installés dans les gradins pour cette affiche. Et les choix du tacticien sont plus que jamais incompris. «Rappelez-vous une chose, nous sommes le Barça et tout cela n'est pas encore fini. Lutter jusqu'à la fin fait partie de notre ADN», avait écrit le défenseur catalan Gerard Piqué sur les réseaux sociaux, dimanche, quelques jours après avoir affirmé qu'il serait désormais «très difficile de gagner cette Liga», sur Movistar+. Mais alors que la presse anglaise a évoqué un possible retour de Pep Guardiola, une autre gloire du club a pris la parole : Xavi. Approché pour remplacer Ernesto Valverde, l'hiver dernier, l'actuel coach d'Al Sadd a fait part de sa motivation pour retrouver son amour de toujours. «Le plus grand rêve que j'ai maintenant est d'être l'entraîneur du Barça et de revenir au Barça pour réussir. Par conséquent, notre staff technique se prépare beaucoup et a très hâte», a fait savoir Xavi pour Sport. «Ce que je voudrais, c'est avoir toutes les conditions pour revenir afin de démarrer un projet de zéro. Il est clair que ce scénario après les élections (en 2021, ndlr) serait parfait. Je n'exclus rien. Ils étaient venus me chercher en janvier. J'avais dit que les circonstances et le calendrier ne m'allaient pas», a poursuivi le champion du monde 2010. Visiblement, cela a bien changé depuis. Et Xavi est conscient qu'il est peut-être temps de monter dans le bon train. L'Atlético, pour sa part, stoppe là sa belle série de quatre victoires de rang en Liga. Les Colchoneros, en plein boum depuis la reprise du championnat, tiennent désormais solidement leur troisième place de Liga, alors qu'ils étaient distancés des places européennes au début de l'année 2020. Pour Simeone, «l'année de transition» aura duré six mois.

APPARTEMENTS

■Loue Appartement F3 refait à neuf,1er étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542 61 62 19

■A vendre à ORAN à Lotfi / centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7ème étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix 2 Millions DA - Tél : 0560.19.25.28

■Vends Appart F3 : Double Séjour - 2 Chambres - C. SB - Acté + L.F. - Les Glycines - Maraval - ORAN - Tél: 0542.00.88.50 ou 0666.73.70.26

■Vente d'un Appartement F4. Cuisine. Salle de bain. WC. Balcon + une Terrasse individuelle. Couloir. Surface 120 m² 90 au 1er étage, situé au centre-ville de la commune d'Oran rue de l'Artillerie de parallèle du cinéma Colisée vers la rue Khemisti - Téléphone : 0796.47.24.12

■Appartement F3 à vendre - 2 Façades - 2 Chambres - 1 Salon avec balcon - Salle de bain - Grande Cuisine - Appartement complètement refait - 1er étage Sabah (Chouhada) - Tél : 0776.39.28.63 - ORAN

■A vendre Appart F4 au 4ème étage Cité les Oliviers - Maraval / ORAN - Tél : 0778.12.87.10

■Loue Appartement F4 - Toutes commodités - 9ème étage avec Ascenseur - Immeuble calme, propre et fermé - Tél : 0667.54.60.56

■A louer un F4 Standing - Sup. 117 m² - Meublé - Equipé de tout - Situé à la Cité Pegolf au 3ème étage - Pour une Année - Tél : 0699.81.85.54 - 0798.88.20.54

■Vends ou Echange bel Appartement meublé - Acté + Livret foncier - Libre de suite. Sup. 93 m². 3ème étage. Avec Ch. central - Ascenseur et place de Parking. Adr. : Résidence VICTORIA - Cité Bel Air - ORAN - Merci. Prix offert : 1 Milliard 350 Millions (Sans Place de parking) - contre Local ou Terrain à ORAN - Tél : 0541.04.43.25

■A vendre un Appartement F3 au RDC à HASSI AMEUR - Contactez le : 0555.94.40.80

■A vendre Appartement F4 - Cuisine - SDB - Bien aménagé - Sup. 80 m² - Au 2ème étage Cité Radieuse - Maraval / ORAN - Loue Licence de Café à ORAN - Tél : 0550.54.24.62

■A vendre ou Echange : Un bel F3 situé à HASSI BEN OKBA - Peut être modifié en F4 - contre F3 ou F2 à ORAN ou environs - Pas d'intermédiaire S.V.P. - N° Tél : 0697.57.64.86

■A louer un F4 à Akid Lotfi au 4ème étage avec Ascenseur - Bien aménagé - Tél : 0555.94.40.80

■Vente Appart F2 modifié en F3 au 4ème et dernier étage à Plateau (ORAN) - Très ensoleillé - Deux Grandes Pièces + 1 Petite - Cuisine - Salle de bain - et un vaste Balcon - Tél : 0799.50.58.43

■Vends : Duplex à Plateau 250 m² - Terrain Agricole à EL HAMOUL - Villa R+1 à OUED TLELAT - Sur plans : F2 - F3 - F4 - F5 et Duplex à ORAN - Tél : 0550.90.26.04 - 0661.20.14.68

■SBA - A vendre Appartement F3 de 102 m² au 8ème étage avec Ascenseur - Chauffage central - Cité clôturée et sécurisée - Bon voisinage - Tél: 0661.24.04.67

■A vendre joli F3 - Acté + Livret foncier - 3 façades - à Maraval / ORAN dans un endroit très calme - Bon voisinage - Tél : 0790.51.10.78

■Loue : F2 Cavaignac. 1er (2 U) - F3 Luxe Seddikia. 1er (4 U) - F4 Rue Mohamed Khemisti. 4ème (5 U) - F5 + Garage, Extension Canastel. 6ème (7 U) - Villa Kerma - F1 Coca. 1er - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Echange Appartement à ORAN - 160 m²- 5 Pces + Cuis. + SDB au 2ème étage d'un immeuble de 4 étages Place Sébastopol - 28 Rue Benzerdjeb - contre Appartement plus petit à ORAN centre-ville 1er étage - Tél de 13 h à 20 h au : 0663.12.43.21

VILLAS

■Vds Carcasses : R+4. Sup 260 m² avec un permis de construire à Boulanger. Curieux et agences s'abstenir- Tél : 0656.19.19.74

■A vendre Villa R+1 de 200 m² au centre de Boutlélis (ORAN) - N° Tél : 0661.20.60.27

■Vends Villa de 500 m² Acte les Palmiers Oran, 3 salons + 5 pièces + Hammam + cuisine + jardin et garage pour 10 voitures - Curieux et agences s'abstenir- Tél: 0656.19.19.74

■ORAN - Gambetta - Vends Villa - 374 m² - 15 m Faç. - 8 Grandes Pièces. Jardin. Cour. Garage. B. d'eau - Accepte échange contre 1 Appartement sécurisé à ORAN ou TLEMCEN + complément - Tél : 0657.26.06.07

■ Echange contre Similaire à ORAN: Villa à SIDI BEL ABBES. Nouvelle construction - Equipée - Composée de : 5 Pièces - Cuisine - Salle de bain - Garage pour 2 voitures - Jardin - Bâche d'eau - Puits - Cour et Terrasse - Superficie 320 m² - Tél : 0561.35.20.41

■Vends Villa à Aïn El Bia - ORAN - Superficie totale 250 m² - 4 Chambres - Salon - Salle de séjour - Cuisine - 3 Salles de bain - Hammam - Garage - Chauffage central - Climatisation - Prix demandé 4,7 Mds - Tél: 0559.29.00.53

■Loue 1 Immeuble composé de 5 Studios (F2) équipés à Oued Hallouf (Chatt El Hillal) W. d'AÏN TEMOUCHENT avec possibilité de faire un commerce de crémerie ou chicha en terrasse 3ème étage – Tél : 0560.015.354 ou 0770.98.60.05

■A vendre Maison individuelle - Superficie 80 m² - R+2 - Avec toutes commodités - Actée - à " Garéta " Sidi Marouf - ORAN - N° Tél : 0660.57.94.27 - Visite à partir de 17 h 00

■Location d'une Villa bien équipée avec piscine dans un quartier résidentiel sécurisé à Trouville - Aïn Turck / ORAN - Pour l'été - Tél : 0559.78.70.06

EMPLOIS

■Charcuterie artisanale «SIDPA» ORAN cherche Distributeurs sur Territoire national pour la distribution de nos produits. CONDITIONS : - Expérience dans la distribution - Camion frigorifique - Assise financière - A contacter au : 0661.21.04.32 - 041.30.71.29

■ Entreprise de production en Agro-alimentaire sise à Es-Senia - Oran recrute : 1 Commercial et 1 Superviseur des ventes expérimentés - Envoyer CV à : recrutement.stezi@gmail.com

ANNIVERSAIRE

Pour le mignon Neveu
DENANE Ilyesse
qui fête aujourd'hui ses 8 ans !
En ce jour extraordinaire,
je te souhaite une fête énorme
comme ton cœur, des cadeaux
aussi nombreux que les gens qui
t'aiment, des bougies qui illuminent
tes yeux, et un fabuleux
Anniversaire plein de santé
et bonheur.
Ton papa Khaled, ta maman
Nardjisse, tes frères
Mohamed-Nadir et Moncef
se joignent à moi pour te souhaiter
un « HAPPY BIRTHDAY ».
Tu es un beau gosse… Un petit
homme… Un grand Monsieur.
Tata Dalila qui t'adore
Heureux Anniversaire Ilyesse

■Société dans le domaine des produits cosmétiques et hygiène corporelle, cherche un Représentant (Homme ou Femme) avec expérience et un Permis de conduire - Envoyez CV sur cet email : eurl profcos@yahoo.com

■Société importante recrute dans l'immédiat Comptable qualifié. Maîtrise très bien la langue française et l'outil informatique - Salaire motivant - Envoyez votre CV avec photo au : batfo01@yahoo.fr

TERRAINS

■A vendre Lot de 225 m² double façade à TAMAZOURA (W. AÏN TEMOUCHENT) - Prix après visite - Tél N° : 0661.22.73.71 - 0798.76.65.77

■A vendre Lot de Terrain - Acté + Livret foncier - 2 façades - à Maraval (ORAN) à côté du marché - 314 m² (18,5 m x 17 m) - Prix offert : 5 Milliards - Tél : 0770.30.52.44 ou 0550.35.97.91 - Merci

■A vendre terre agricole 5.000. Acté + Livret foncier. Deux façades à El Hamoul (centre-ville) - Curieux et agences s'abstenir. Tél. 0656.19.19.74

LOCAUX

■A vendre Local - Sup. 5 m² avec Soupente (Désistement) à Medina Jedida - ORAN - Tél : 0556.52.83.76

■A vendre Local de 15 m² - Acté - à la Rue Maupas - St Eugène - ORAN - Bien aménagé - Tél : 0556.52.83.76

■A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Froment Coste : Local commercial 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1er étage). Acté. Entrée individuelle et place de parking en RDC, Bureau PDG, grand Open Space, 2 SDB - Convient Fonction libérale - Plusieurs lignes de téléphone et Wimax - Prix 16,50 Millions de Dinars - Tél : 0560.19.25.28

■A vendre un Local 80 m² à Castors à ORAN - N° Tél : 0656.19.19.74

■Local de 35 m² - 70 m² à louer avec sanitaires pour : Dépôt - Atelier - Petite Fabrique - Alimentation - Bureau - Agence et autre à BIR EL DJIR - Tél : 0549.62.85.06 ou 0557.89.64.26

■A vendre un Local de 45 m² à Akid Lotfi à ORAN - N° Tél : 0771.45.05.07

DIVERS

■A louer Licence de Taxi à ORAN - Contacter : 0549.56.72.94

■Affaire à saisir : Vends Marmite de cuisson de 150 L en inox - Neuve - Jamais utilisée - Prix d'achat : 45 U - Prix de vente : 37 U - Tél : 0549.70.96.82

- Les acquéreurs de Lots de Terrain à bâtir, sur le lotissement :
SID SOHBI - BENI-SAF - W. D'AÏN-TEMOUCHENT - sont avisés de l'introduction d'une demande de renouvellement du Permis de Lotir PL : 25/20 U
par Mr MANKOURI Ahmed - PROMOTEUR -
Pour toute objection, saisir le Service de la Réglementation de l'APC de BENI-SAF.
- MERCI -

OFFICE PUBLIC DES VENTES AUX ENCHÈRES & EVALUATION

Maître TAHRAOUI BAHOUS
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Arzew
Rue Mohamed FERTAS N° 175 - Arzew -
Tél : 05-54-10-14-48

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Uniquement par SOUMISSIONS CACHETEES
LE 08/07/2020 A 11 H 00

Respect des Consignes Sanitaires (Distanciation / Port du Masque Obligatoire)
Au profit de L'ENTREPRISE PORTUAIRE D'ARZEW (EPA).

N°	Désignation & Marque	Matricule
01	VP KANGOO Renault COMBI (GO / 05 P / 07 CV)	10365-107-31
02	Lot de 03 Trois Citernes tractables sur Roues (3.000 L) + Lot de Mischler + Lot de divers Mobiliers et Matériel Informatique	

Conditions de participation :

· Application de Distanciation sociale ainsi que le Port de Masque obligatoire.

· Visite et Participation à la Vente aux Enchères Publiques réservées uniquement aux Détenteurs d'un Cahier des Charges délivré par le Commissaire-priseur contre paiement de 1.000 DA.

CANAL SUR
Marketing & publicité
Mail : canalsurpub@yahoo.fr P 0555 05 90 10 / 0771 623 347
Tél/Fax 048 74 11 22 / 048 74 13 48
Vos annonces publicitaires sur tout support médiatique

DÉCÈS

Dans la nuit du mercredi 24 juin 2020, s'est éteint notre très cher père, tant aimé
BENDERBAL Mohamed,
Officier de police à la retraite et ce à l'âge de 90 ans.
Son épouse et ses enfants demandent à tous ceux qui ont connu, aimé et apprécié le grand homme qu'il était, d'avoir une pieuse pensée pour lui.
Que Dieu Le Tout-Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
Amine Ya Rab El 3alamine.
Repose en paix.

DÉCÈS

Les familles KETTAF - BENAHMED - BENHAMED - REKADA - GHOMARI - MOUHAND - OUALI et ZIANE CHERIF ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de leur père et grand-père
KETTAF MOHAMED
ancien moudjahid à l'âge de 87 ans le 30 juin 2020.
L'enterrement a eu lieu le même jour à SIG.

DÉCÈS

La famille YADI a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère mère
BENCHOUK NADRA
épouse YADI ABDELKRIM décédée le 30/06/2020.
Que Dieu l'accueille dans Son Immense Paradis
أللهم يرحمك يا مامي (MAMI)

DÉCÈS

La famille BENREJDAL, les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès, survenu à Alger le 28 juin 2020, de leur cher et regretté ***BENREJDAL*** *à l'âge de 83 ans.*
L'enterrement a eu lieu le jour même, au nouveau cimetière de Baïnem Alger.
« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons ».

PENSÉE

2011 - 2020
Comme tous les ans, le 2 juillet est une date inoubliable, gravée à jamais dans nos cœurs blessés ! Aujourd'hui tu n'es plus et pourtant tu vis à travers chacun de nous. Tu nous guides et veilles sur nous ! Merci ***Boumediene,*** *merci papa, pour tout l'amour que tu nous as laissé en héritage. Sache que nous suivons les sillons que tu as tracés et inculquons aux enfants toute la rigueur que tu nous as transmise. Nous t'aimons et t'aimerons éternellement.*
Rachida, enfants et petits-enfants

PENSÉE

CHIKH BELKHOS
décédé le 02 juillet 2007
Cher grand père, 13 ans déjà !!
J'aurais aimé te voir et te connaître avec ma sœur mais malheureusement la vie a décidé autrement. On aurait voulu profiter de ta gentillesse et de ta générosité que tout le monde t'en témoigne. Au nom de nos parents : qui te regrettent tellement.
Au nom de notre grand-mère : la femme qui était à tes côtés pour le meilleur et pour le pire. Au nom de nos oncles : qui souhaitent tant ta présence en ce moment. Au nom de nos tantes : qui pleurent encore ton absence. Au nom de nos cousins et cousines qui t'aiment sans t'avoir connu à leur tour, on te dit ALLAH Yerhmek Papi que ton âme soit au paradis et qu'elle repose en paix.
Racim et Sofia CHIKH

DÉCÈS

Les familles ELMOGHERBI et BELMOKADEM d'Oran et de Mazouna, parents et alliés, font part du décès de leur cher et regretté
ABDELKADER dit M'HAMED
survenu le vendredi 26/06/2020 à l'âge de 66 ans et enterré le samedi 27/06/2020 au cimetière Douar Belgaïd Commune de Bir El Djir.
Que Dieu. Le Tout-Puissant t'accorde Son Infinie Miséricorde et t'accueille dans Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont compati à notre douleur et notre chagrin de près ou de loin.
Tes petites-filles Lylia et Imène
إنا لله وإنا إليه راجعون

CONDOLÉANCES

Monsieur Djamel AYACHE de Mostaganem ainsi que sa famille ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur mère ***« Zineb ».***
En cette douloureuse occasion nous prions Dieu de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.
Ina Lillah Wa Ina Ilayhi Radjioune

PENSÉE

BOURICHA ABDIA
Ep. BARKAT Abdelghani
Le 03/07/2014, tu as été rappelée à Dieu. Notre douleur est encore aussi vive et rien ne pourra combler le grand vide que tu as laissé. Ta générosité, ton amour, ta tendresse et surtout ta sagesse sont restés gravés dans nos cœurs pour toujours.
Repose en paix très chère épouse, très chère mère, très chère mimi.
Ton mari : Abdelghani.
Tes enfants : Salih - Zahira - Nour Eddine - Wafa.
Tes petits-enfants : Abdelghani - Nourhane - Firas - Yahia - Kawther et Ayoub.

JEUDI

TF1

20.05 Taxi 3

Film d'action - France - 2003
Avec Samy Naceri, Bai Ling, Frédéric Diefenthal, Bernard Farcy
Un gang de malfrats déguisés en Père Noël sévit à Marseille. Sous le charme de sa stagiaire japonaise Qiu, le commissaire Gibert mène l'enquête comme il peut. Daniel passe son temps à perfectionner son taxi, ce qui excède sa compagne Lilly. Quant à l'inspecteur de police Emilien, il voit des Pères Noël partout.

France 2

20.05 Le grand échiquier

Présenté par Anne-Sophie Lapix
Pour cette septième édition du "Grand Echiquier", Anne-Sophie Lapix reçoit l'actrice Emmanuelle Béart, l'auteur, slameur et cinéaste Grand Corps Malade et la chanteuse Natalie Dessay. A leurs côtés, on retrouve Fatoumata Diawara qui offre une création originale, La Comédie Française fait découvrir des extraits du spectacle "Les Serge" et Richard Berry vient sur scène partager ses "Plaidoiries".

France 3

20.05 Puzzle

Téléfilm policier - France - 2019
Avec Sagamore Stévenin, Elsa Lunghini, Naidra Ayadi
Le village de Doulac est plongé dans la tourmente, suite à l'enlèvement de l'un des surveillants du collège. En plus, un corbeau a envoyé un message aux habitants menaçant de révéler les coupables d'un meurtre survenu des années plus tôt. La capitaine Laure Martinez mène l'enquête.

CANAL+ CINEMA

19.50 Freaks

Film d'horreur - Etats-Unis - 2018
Avec Lexy Kolker, Emile Hirsch, Bruce Dern, Grace Park, Ava Telek
Chloe, 7 ans, vit depuis toujours avec son père dans une maison organisée comme un camp retranché. En effet, l'homme affirme que le monde extérieur est très dangereux pour eux. Il a de fait organisé leurs existences afin que Chloe ne prenne aucun risque. La fillette a pour interdiction totale de sortir et répète régulièrement de nombreuses routines de survie avec son père.

M6

20.05 This Is Us

Série dramatique - Etats-Unis - 2018
Saison 3 - Episode 3/18
- Fille à papa
Avec Mandy Moore, Justin Hartley, Milo Ventimiglia, Sterling K Brown
La projection du film de Ron Howard dans lequel Kevin joue rencontre un franc succès. Toute la famille le félicite chaleureusement. Randall et Kate échangent des mots très durs sur leurs visions respectives de l'adoption. Kevin soutient du mieux qu'il peut sa femme dont l'opération approche.

RTL 9

19.45 L'affaire Pélican

Thriller politique - Etats-Unis - 1993
Avec Julia Roberts, John Heard, Denzel Washington, Sam Shepard
Deux juges de la Cour suprême ont été assassinés. Thomas, un professeur de droit, s'intéresse au dossier. Il émet des hypothèses qu'il partage avec une de ses étudiantes qui est également sa compagne, Darby Shaw. Mais alors que le couple réunit les premiers indices, Thomas est assassiné.

CANAL+

20.10 Premier League

- Manchester City / Liverpool
Saison 2019 Manchester City / Liverp

CANAL+ family

19.50 Alpha

Film d'aventures - Etats-Unis - 2018
Avec Jens Hultén, Natassia Malthe, Kodi Smit-McPhee, Spencer Bogaert
Il y a 20 000 ans, en Europe, Keda, jeune membre d'une tribu du paléolithique, est rudement élevé par son père Tau, qui lui apprend à survivre dans une nature sauvage et à respecter les loups. Un jour, Keda chasse les bisons avec les hommes de son clan. Mais la battue tourne mal pour le jeune homme, laissé pour mort dans un ravin par les autres chasseurs.

VENDREDI

TF1

20.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur

Présenté par Arthur
L'animateur propose une émission spéciale en compagnie de l'équipe du long-métrage «Divorce club», dans les salles obscures le 25 mars. Coscénariste et réalisateur de cette fiction, le trublion Michaël Youn est entouré d'Arnaud Ducret, de François-Xavier Demaison, Caroline Anglade, Ornella Fleury, Vincent Desagnat et de Cartman.

France 2

20.05 Candice Renoir

Série policière - France - 2017
Saison 6 - Episode 5/10
Avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Yeelem Jappain, Ali Marhyar
Un chien de race monte la garde aux côtés du cadavre d'Isabelle Moreau, sur un chemin. La quadra consacrait son temps libre au club canin local. Avec Iggy, son border collie, elle allait participer aux sélections pour le championnat de France d'agility, dont elle était favorite.

France 3

20.05 La télé des années 80

- Les dix ans qui ont tout changé : 1980-1984
En 1981, la France élit François Mitterrand. Le président socialiste permet alors l'émergence de médias privés tels que Canal+, la première chaîne à péage française, en novembre 1984. Animateurs, producteurs et directeurs d'antenne reviennent sur le début de cette décennie qui a révolutionné le paysage audiovisuel français.

CINE + FRISSON

19.50 Hostiles

Western - Etats-Unis - 2017
Avec Christian Bale, Rosamund Pike, Jesse Plemons, Ben Foster
En 1892, le taciturne capitaine Blocker est chargé de convoyer un chef cheyenne emprisonné jusqu'aux terres de ses ancêtres, pour qu'il puisse y mourir en paix. Blocker a beaucoup de mal à accepter la situation, car il a participé aux guerres indiennes et considère le chef Yellow Hawk comme un ennemi.

M6

20.05 Reef Break

Série policière
- Etats-Unis - France - 2019
Saison 1 - Episode 1/13
Avec Ray Stevenson, Desmond Chiam
Après 5 ans d'absence, Cat Chambers, championne de surf et ancienne voleuse, est de retour sur le petit archipel du Reef, situé dans le Pacifique. A peine arrivée, elle entame une liaison avec un inconnu qui se révèle être Wyatt Cole, lieutenant de police avec lequel elle va devoir faire équipe dans une affaire d'enlèvement, à la demande du gouverneur de l'île.

RTL 9

19.45 Les chroniques de Riddick

Film de science-fiction
- Etats-Unis - 2004
Avec Vin Diesel, Alexa Davalos, Judi Dench, Colm Feore
Après avoir été localisé par des chasseurs de primes, Riddick, un fugitif, est contraint de fuir la planète glacée où il se cachait depuis cinq ans. Alors qu'il s'envole pour Hélion, il se retrouve confronté aux Necromongers, un peuple de conquérants sanguinaires, commandés par le prêtre guerrier lord Marshall, et qui menacent l'équilibre de l'Univers.

CANAL+

20.07 Donne-moi des ailes

Film d'aventures - France - 2019
Avec Jean-Paul Rouve, Lilou Fogli, Mélanie Doutey, Louis Vazquez
Thomas, qui vit chez sa mère depuis la séparation de ses parents, doit passer cinq semaines chez Christian, son père. L'adolescent délaisse donc les jeux vidéo, auxquels il est accro, pour se rendre en Camargue chez ce scientifique qui s'est mis en tête de trouver une route plus sûre pour la migration des oies.

CANAL+ family

19.50 Wallace & Gromit : le mystère du lapin-garou

Film d'animation
- Grande-Bretagne - 2005
Toute la petite ville où habitent Wallace et son chien Gromit attend impatiemment le concours de légumes géants. L'événement est organisé par lady Tottington dans les jardins de son château. Le jeune amateur de fromages a créé une société de surveillance de potagers. Or, une nuit, une alarme se déclenche au passage d'un lapin, et Wallace et Gromit débarquent pour capturer l'animal.

CROISÉS N° 7789

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2							■			
3								■		
4										
5					■				■	
6										
7		■		■						■
8			■							
9								■		
10	■					■				

Horizontalement:

1. Frères Jack…
2. Distingue.
Sol à soles.
3. Ancienne régate.
Romains.
4. Taquinais.
5. Crier dans tous les sens.
Sans mélange en mélange.
6. Voie d'accès.
7. Berge.
8. Préposition.
Se réunissent.
9. Cousue main.
Partitif.
10. Montée.
De l'argent à claquer !

Verticalement:

A. On peut dire qu'elles tombent à pic !
B. Expérimentée. Jus.
C. Servent du super.
Demi-tour.
D. Bâtiment.
Ne sécha pas.
E. Pétoche. Dissimuler.
F. Mise sens dessus dessous.
G. Curieux.
H. De vieilles connaissances.
A nous couper le souffle !
I. Aux anges ! Brandi.
J. Boire seul, en voilà une façon ! Se sont écrasés.

FOUILLIS N° 7789

N	R	E	T	S	E	W	E	I	V	R	E	T	N	I
R	T	N	E	M	E	S	S	I	T	S	E	V	N	I
U	E	N	O	I	M	A	C	E	L	O	B	M	Y	S
O	R	O	B	O	T	C	H	A	R	G	E	U	R	E
T	U	E	E	N	I	T	S	E	D	I	X	A	T	S
N	T	E	C	H	N	I	C	I	E	N	A	R	C	O
E	A	E	I	L	O	F	R	E	T	U	O	R	B	H
M	R	E	V	O	L	A	A	B	E	L	A	D	E	P
E	E	C	T	R	O	P	E	R	E	T	N	E	T	R
L	P	N	O	H	C	I	N	R	O	C	I	T	S	O
I	M	E	R	I	M	R	O	D	N	E	T	E	I	M
R	E	T	O	V	R	U	E	R	G	I	A	P	N	A
E	T	N	E	M	E	D	I	P	A	R	P	M	E	T
T	A	E	T	I	D	U	R	E	T	U	A	E	B	E
S	R	S	E	I	G	O	L	O	R	O	E	T	E	M

AIGREUR – BEAUTE – BROUTER – CAMION - CHARGEUR – CORNICHON – CRAN – DESTINEE - EBENISTE – ENDORMIR – ERUDIT – FOLIE – INTERVIEW – INVESTISSEMENT – METAMORPHOSE – METEOROLOGIE – PATIN – PEDALE – RAPIDEMENT - RATE – REPORT – ROBOT – SENTENCE – STERILEMENT – SYMBOLE – TAXI – TECHNICIEN – TEMPERATURE – TEMPETE – TENTER – TOUR – VOTER – WESTERN.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un article.
- Mon 2e sied.
- Mon 3e fait joli.

Mon tout est un élément de toilette.

1 A	2 R	3 D	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

CODÉS N° 7789

14	1	5	5	7	15	7	6	4	■
2	12	1	7	■	7	13	7	5	■
4	3	7	6	7	8	9	5	■	6
3	7	9	4	■	10	■	8	10	4
4	6	4	■	13	8	2	9	4	2
5	7	■	8	2	9	1	5	■	2
6	8	16	13	1	7	6	■	1	7
7	9	■	4	5	5	4	9	11	4
9	■	1	3	■	6	2	1	7	9
1	2	2	7	15	4	■	7	3	■
6	12	4	4	5	■	8	5	4	5
7	■	5	9	■	14	12	5	■	8
8	5	■	11	8	12	6	4	9	6
9	8	11	4	12	2	■	9	4	6
■	10	2	■	6	4	9	6	4	4

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHÉS N° 7789

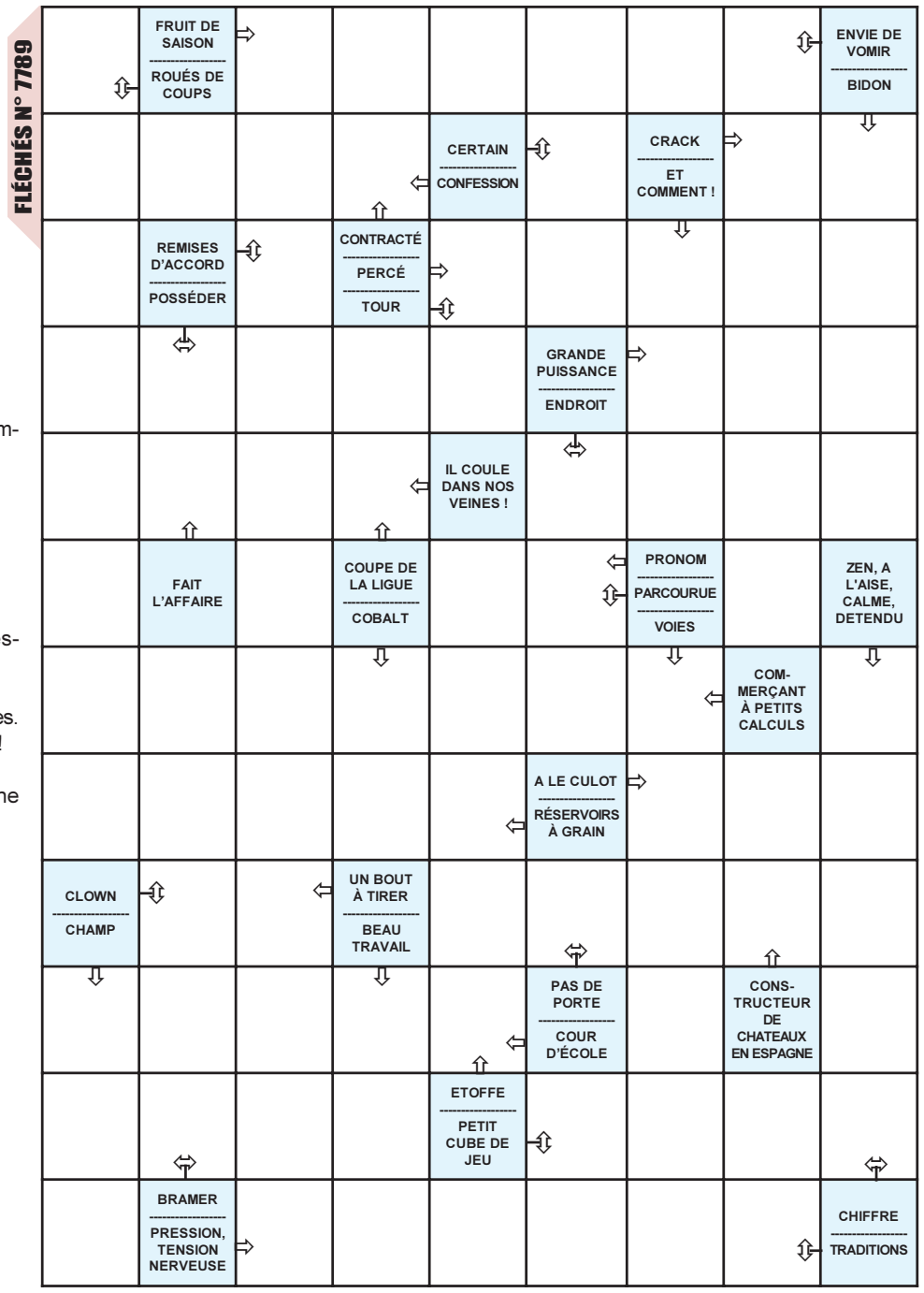

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7788

S	P	A	R	G	A	N	I	E	R
I	R	B	A	■	M	O	R	N	E
D	E	■	S	A	I	N	■	T	V
E	C	O	S	S	E	■	P	R	E
R	I	■	E	S	■	P	■	A	T
A	S	T	R	O	N	O	M	I	E
T	■	■	E	R	E	S	■	N	M
I	D	E	N	T	I	T	E	■	E
O	R	T	E	I	L	■	T	O	N
N	U	E	E	S	■	E	A	S	T

FLECHES N°7788

P	O	U	B	E	L	L	E	S	
H	M	■	S	C	O	U	T	■	
A	■	O	■	R	■	I	R	A	
R	O	U	G	I	R	■	E	C	
E	R	■	O	T	■	S	■	C	
S	A	M	U	■	T	U	B	E	
■	G	A	R	E	■	D	E	S	
M	E	■	B	U	S	■	R	■	
A	■	S	I	■	F	A	C	E	
T	O	I	■	P	■	N	E	T	
C	H	E	R	E	S	■	A	S	
H	■	N	O	U	N	O	U	■	

SUDOKU N°788

4	3	6	7	5	1	9	2	8
9	5	2	3	8	4	6	1	7
8	7	1	6	2	9	4	3	5
5	6	3	9	4	8	2	7	1
7	1	8	2	6	5	3	4	9
2	9	4	1	3	7	5	8	6
3	2	5	8	1	6	7	9	4
1	4	7	5	9	2	8	6	3
6	8	9	4	7	3	1	5	2

FOUILLIS N° 7788
FUMIER (Fût - Mit - Et)

CODÉS N° 7788

1 A	2 L	3 V	4 U	5 S	6 I
7 E	8 T	9 N	10 M	11 C	12 O
13 P	14 G	15 D	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26				

SUDOKU N° 789

		6				4		
2			1	8				
7			4		3	8		
9		8	5	1				
6	4	1		2	7	5		
				9		7		4
	2			4		3	8	
	9	5		3	8		1	6

HOROSCOPE

Bélier *21-03 au 20-04*
Il vaudrait mieux planifier à l'avance vos manifestations et vos réunions entre amis, donc organisez-vous ; vous pouvez inviter des amis à venir avec de nouvelles personnes et vous ferez ainsi des rencontres intéressantes qui pourraient transformer votre vie affective.

Taureau *21-04 au 21-05*
Vous risquez des relations conflictuelles avec un supérieur car vous allez vous exprimer. Profitez-en pour dire tout ce que vous pensez.

Gémeaux *22-05 au 21-06*
Un léger conflit ou un désaccord avec un collègue ou une connaissance professionnelle pourrait être résolu si vous acceptiez de faire des concessions.

Cancer *22-06 au 22-07*
Vous connaîtrez une courte période de mécontentement. Vous n'aimez pas les sous-entendus et votre sincérité en souffrira quelque peu même si une personne proche de vous a tendance à minimiser les on-dit.

Lion *23-07 au 23-08*
Les choses avanceront très vite maintenant car la chance est avec vous. Mais il sera nécessaire de faire de légères concessions pour obtenir ce que vous voulez.

Vierge *24-08 au 23-09*
Il y aurait beaucoup à dire sur la façon un peu cavalière dont va s'organiser une réunion imprévue. Vous conserverez votre sang froid.

Balance *24-09 au 23-10*
Restez sur vos gardes, ne réagissez pas tout de suite si on cherche à vous provoquer. Laissez d'abord revenir la forme qui vous envahira en force au cours de la journée.

Scorpion *24-10 au 22-11*
Tout se passera bien à condition de ne pas donner suite maintenant à un projet qui risque de vous coûter cher si vous n'avez pas la prudence d'attendre le moment favorable pour prendre une décision irrémédiable.

Sagittaire *23-11 au 21-12*
Vous connaissez des rapports amicaux difficiles avec certaines personnes. Mais vous aurez la chance de traverser facilement cette mauvaise passe.

Capricorne *22-12 au 20-01*
Les problèmes qui auraient dû survenir vont fondre comme neige au soleil. Vous aurez l'occasion de dialoguer sérieusement avec quelqu'un qui vous est proche.

Verseau *21-01 au 18-02*
Vous arrivez à un tournant décisif dans votre vie car la chance risque de surgir brusquement au moment où vous vous y attendez le moins.

Poissons *19-02 au 20-03*
Vous avez une certaine tendance à voir les choses d'une façon pas très catholique. On vous critiquera pour cela mais vous savez habilement redresser la barre.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Des milliers de Palestiniens manifestent contre le projet israélien d'annexion

Des milliers de Palestiniens ont manifesté mercredi dans la ville de Ghaza contre le plan américain pour le Proche-Orient, qui prévoit l'annexion par Israël de territoires en Cisjordanie occupée.

Le gouvernement israélien devait en principe se prononcer à partir d'hier sur la mise en œuvre du plan, qui prévoit aussi la création d'un Etat palestinien démilitarisé sur un territoire morcelé et sans El Qods-Est pour capitale. A Ghaza, des milliers de personnes ont scandé des slogans contre le projet américain lors d'un rassemblement auquel a participé Yahya Sinouar, un des responsables du mouvement Hamas au pouvoir dans ce territoire.

Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "Non à l'annexion" et "Palestinian lives matter" (La vie des Palestiniens compte), en référence au mouvement antiraciste "Black lives matter" parti des Etats-Unis, ont constaté des journalistes de l'AFP. "La résistance doit reprendre, seul le recours à la force fait peur à Israël", a déclaré Rafiq Inaiah, un contestataire. Mercredi matin, le Hamas a lancé une vingtaine de roquettes d'essai vers la mer Méditerranée, en guise d'avertissement, ont indiqué à l'AFP des sources au sein du mouvement islamiste.

Premières arrestations à Hong Kong en vertu de la loi sur la sécurité

Moins de 24 heures après l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité nationale imposée par Pékin à Hong Kong, la police a procédé aux premières arrestations en vertu de ce texte. "Sept personnes ont été arrêtées pour violation présumée de la loi sur la sécurité nationale", a affirmé la police. Les forces de l'ordre ont procédé au total mercredi à l'arrestation de 180 personnes alors que des milliers de Hongkongais se sont rassemblés pour marquer le 23ème anniversaire de la rétrocession de l'ex-colonie britannique à la Chine. Ce rassemblement avait été interdit il y a quelques jours par les autorités, pour la première fois en 17 ans.

La police a fait usage de canons à eau, de gaz poivré et lacrymogène pour les disperser. Beaucoup d'entre eux scandaient des slogans en faveur de l'indépendance du territoire. Selon la police, un officier a été poignardé à l'épaule alors qu'il tentait de procéder à une arrestation. Depuis l'entrée en vigueur de la loi mardi soir, le soutien à l'indépendance de Hong, Taiwain, du Tibet et de la région Xinjiang est devenu illégal. "La défense de l'indépendance de Hong Kong est contraire à la loi", a indiqué à la presse John Lee, le ministre hongkongais de la Sécurité.

19 morts dans une explosion dans une clinique de Téhéran

Dix-neuf personnes sont mortes mardi soir dans une puissante explosion dans une clinique du nord de Téhéran, a rapporté l'agence de presse semi-officielle Isna, citant les services médicaux d'urgence. L'explosion, qui a eu lieu au centre de santé de Sina Athar, a également causé des dommages aux bâtiments alentours et envoyé un panache d'épaisse fumée noire dans le ciel, a rapporté la télévision d'Etat. "Une explosion a été signalée à 20H56 (16h26 GMT) suivie d'un incendie à la clinique Sina Athar", ont indiqué les secours dans un communiqué.

Quinze parmi les victimes étaient des femmes selon la télévision d'Etat. Le porte-parole des pompiers de Téhéran, Jalal Maleki, a affirmé pour sa part à la télévision d'Etat que l'explosion s'était produite lorsque des bombonnes de gaz ont pris feu dans le sous-sol de la clinique. Certaines des victimes "se trouvaient dans les étages supérieurs (...) elles étaient soit des patients, soit des personnes les accompagnant" a-t-il dit. "Ils ont malheureusement perdu la vie à cause de la chaleur et de la fumée épaisse", selon lui. L'incendie a été maitrisé plus tard, selon les secours. Une autre explosion avait secoué la capitale iranienne dans la nuit de jeudi à vendredi.

Sahel : le terrorisme continue à sévir

Les pays du Sahel et la France ont exprimé mardi à Nouakchott leur volonté d'amplifier les progrès enregistrés selon eux contre les terroristes ces derniers mois, tout en admettant l'ampleur des défis susceptibles de les remettre en cause. Le président Emmanuel Macron a assuré que les forces françaises et sahéliennes avaient réussi à "inverser" le rapport de force dans la zone dite des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger) où ils ont concentré leurs opérations contre les groupes affiliés à l'Etat islamique ces derniers mois. "La victoire est possible" au Sahel, a-t-il dit, il faut pour cela "amplifier" la dynamique récente, en particulier veiller au retour de préfets, de juges, de policiers dans des zones échappant désormais à tout contrôle étatique. Certes des "progrès significatifs" ont été accomplis, a dit l'hôte mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Mais ils sont "insuffisants eu égard à l'ampleur des défis à relever. L'extrémisme violent sous toutes ses formes continue à sévir dans plusieurs zones de l'espace du G5 Sahel et s'étend de manière inquiétante" à d'autres régions, a-t-il mis en garde.

Confusion dans l'ouverture des frontières : un bateau part de Tunis à vide

La réouverture des frontières extérieures de l'espace Schengen s'est traduite par des confusions en Tunisie, où un bateau est finalement parti à vide, la France n'étant pas prête à accueillir ses passagers, a-t-on appris auprès de la compagnie tunisienne et de l'ambassade. Cette réouverture n'a eu aucune incidence sur les deux autres pays du Maghreb, l'Algérie et le Maroc, où les frontières restent fermées. Le bateau de la Compagnie tunisienne de navigation (CTN) qui devait rallier Marseille est finalement parti sans passager, car Paris n'avait pas encore transcrit en droit français mercredi le texte européen adopté mardi soir, a indiqué l'ambassade de France. Les autorités portuaires marseillaises n'ayant pas pu s'engager par écrit avant le départ à accepter les passagers, la CTN a renoncé à les embarquer. Les passagers se sont vu proposer soit de prendre un autre bateau mercredi vers Gênes (Italie), ce que la majorité a accepté, soit plus tard vers Marseille, a précisé la CTN. "Après avoir fait l'enregistrement, on nous a dit que la France n'avait pas donné le OK pour l'arrivée du bateau", a déploré à l'AFP Imed Yacoubi, un Tunisien résidant en France.

Assassinat de Khashoggi : procès par contumace en Turquie

La justice turque ouvrira vendredi prochain le procès par contumace des 20 Saoudiens qu'elle accuse de l'assassinat en 2018 à Istanbul du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, a annoncé mardi sa fiancée à l'AFP. Le procès débutera devant le principal tribunal d'Istanbul vendredi à 10h00 heure locale (07h00 GMT), a déclaré à l'AFP Hatice Cengiz, la fiancée turque de Khashoggi. "Je serai également là", a-t-elle dit. Jamal Khashoggi, 59 ans, détracteur du pouvoir de la famille royale saoudienne après en avoir été proche et collaborateur du Washington Post, a été assassiné puis découpé en morceaux le 2 octobre 2018 à l'intérieur du consulat d'Arabie saoudite à Istanbul où il s'était rendu pour obtenir un document, selon la Turquie. Les restes de la victime n'ont jamais été découverts. Les procureurs turcs accusent l'ancien chef adjoint des services de renseignement, le général Ahmed al-Assiri, et l'ancien conseiller à la cour royale Saoud al-Qahtani d'avoir dirigé l'opération pour éliminer Khashoggi et d'avoir donné les ordres pour le faire à une équipe d'agents saoudiens.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA TABLETTE ET LES DIPLÔMÉS CHÔMEURS

Du fin fond du pays, le Premier ministre vient de confirmer que le cartable d'écolier devra être remplacé par la tablette électronique. La confirmation apparaît comme une lapalissade, car une telle décision ne pouvait qu'aller de soi car l'obligation s'impose d'elle-même, contrainte par le happement incontournable des technologies sur tous les comportements de la vie d'aujourd'hui. Il est en effet inconcevable de se passer d'un petit outil de quelques grammes quand il a entre autres hardiesses la faculté de contenir une immense bibliothèque riche de centaines de milliers de livres instructifs. Avec la complicité de l'Internet, son pouvoir au contenu des plus enrichissants comme des plus malfaisants ne se limite pas à un rôle en surface de parade pour être dans l'air du temps et à lui seul il peut s'ériger en école efficace capable de remplacer une foule d'enseignants.

Mais ces données à l'apparence élémentaire ne sont que de la théorie et bien qu'elle ait fini par envahir les espaces pour devenir un immense phénomène de société, la tablette électronique doit obéir à une nouvelle culture où les considérations sociales, économiques et politiques sont liées. Pour que son utilité soit productive et affirmée, il est nécessaire de définir d'abord ce que l'on entend par institution écolière et ce par quoi elle doit être guidée pour former les générations performantes du futur. Si elle doit servir à multiplier les livraisons des diplômés chômeurs, elle fera figure de gadget se contentant de polluer les cerveaux et les esprits des apprenants. Si ses bienfaits sont incontestables, le vrai sujet n'est pas dans l'ornement qu'elle procure pour faire bonne figure, mais dans l'efficacité qu'elle produit, et dans la pénible conjoncture économique du moment, il est évident qu'elle ne sera pas à la portée de tous les enfants.

On aura tout à gagner à la concevoir comme une réelle porteuse de trésors de connaissances et de savoirs utiles pour accompagner les générations montantes pour se frayer un chemin dans la vie.